BEKIR GUNES
VEYSEL MALA MIKAIL
MUSA KAVAL
ESLAM YOUNIS HUSSIAN

Kurdes d'Ici et d'Ailleurs

Institut kurde de Paris

A partir de leur village CEME ZEYNE

P.I.A.
Peuples d'Ici et d'Ailleurs

F YL.A

Institut kurde de Paris

o

Kurdes
d'Ici
et
d'Ailleurs

A partir de leur village
CEME ZEYNE

o

Institut kurde de Paris

BEKIR GUNES
VEYSEL MALA MIKAIL
MUSA KAVAL
ESLAM YOUNIS HUSSIAN

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier :

- Du Fonds d'Action Sociale pour les Travailleurs Immigrés et leurs Familles (F.A.S.).
- Du Fond Européen de la Jeunesse (F.E.J.).
- Du budget général des communautés européennes.

Institut kurde de Paris

© Peuples d'Ici et d'Ailleurs, 1998

PIA siège social :
76 avenue Simon Bolivar,
75 019 Paris

PIA Adresse postale :
403, rue du Bas Berri,
79 230 Saint Martin de Bernegoue.
Fax : (33) 05-49-26-08-11

Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission Européenne, du Conseil de l'Europe ou du FAS.

Du même auteur

- *Réfugiés politiques de Turquie* - 1985.

- *Méthode d'apprentissage du français aux étrangers* - 1986.

- Brochure culturelle *Turquie*, pour l'association R.E.L.A.I.S. - 1990.

- *Vie associative, phénomène de société (Lieux privilégiés pour la cohabitation et la convivialité des populations de cultures différentes dans le Bassin Houiller Lorrain)* - Ateliers municipaux de Sarreguemines et Saint-Avold - 1991.

- Divers articles dans *Les cahiers Peuples d'Ici et d'Ailleurs* (Fondateur et premier directeur) - Ateliers municipaux et C.R.D.C. - 1992 à 1998.

- Publications de quartier pour le pôle associatif de la Mairie de Mantes-la-Jolie - 1992 à 1995.

- *Nord-Sud - Mantes-N'Douloumadji - Développement autrement*, pour les associations : PIA - KJPF - 1997.

Institut kurde de Paris

REMERCIEMENTS

Nous exprimons toute notre gratitude à ceux et à celles qui ont bien voulu donner de leur temps pour le consacrer à notre démarche et à notre réflexion.

Nous pensons en particulier à :

Farida BELARBI
Nicole BOCK
Luce BOUYSSOU
Michelle CHEVALIER
Mehmet Ali DEMIR
Mehmet Hanifi GUNES
Karole JOURDAIN
Laurent LANYI
André LE BOHEC
Sandra SICARD
Dominique WEBANCK
Necmi, Zeki et Resul YILMAZ
Lydia et Monique ZANETTE

"On ne parle pas assez des Kurdes parce que
nous n'avons jamais pris d'otage,
jamais détourné un avion.
Mais j'en suis fier"

Dr. Abdul Rahman GHASSEMLOU,
dirigeant politique kurde assassiné à
Vienne en 1989.

Institut kurde de Paris

Avant-Propos

Les conflits engendrés par la coexistence dans un même espace de plusieurs communautés de cultures différentes ont conduit. les chercheurs et les savants à analyser les situations et l'histoire des communautés ethniques, notamment au regard du concept "nation". La définition exacte de ce mot est trop souvent controversée en science humaine. Mais, les plus grands savants du monde entier se sont entendus sur les cinq éléments constitutifs de la nation ; la langue, la culture, l'économie, l'histoire et la terre.

A ces cinq critères, certains hommes de sciences ajoutent un autre composant qui est la religion. Les Français, par le biais de Renan affirment que la nation est une volonté de vivre ensemble. Sans entrer dans les détails de la lutte contre cette volonté, engendré en France avec les problèmes Corse et Breton, en Espagne avec les Basques notamment, n'oublions pas le conflit entre les Flamands et Wallons en Belgique, ni celui des Français au Québec, des divers peuples autochtones en Amérique, ou encore les frustrations d'autres minorités vivant dans ces pays. Faut-il rappeler le problème des Tamouls à Ceylan et celui des Sikhs et d'autres nationalités de l'Inde, de la Chine, de l'ex-U.R.S.S., des Arméniens, des Kabyles d'Algérie et des Berbères du Maroc, le problème de la Bosnie, du Rwanda, des Touaregs, des noirs Mauritaniens, des Casamançais, des Halpoulaar dans plusieurs pays d'Afrique (Sénégal, Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Guinée, Nigeria, Tchad, Cameroun, bref, les Poulaar-Foulfoul, s'étendent de l'Océan Atlantique à la Mer Rouge) et d'autres peuples comme celui des Kurdes en Turquie, Iran, Irak, Syrie et ex-U.R.S.S.

Institut Kurde de Paris

Comme on peut le constater, ce problème est universel. Il est à l'origine de plusieurs "poudrières" dans le monde, c'est pourquoi l'univers des sciences politiques prétend trouver cinq moyens efficaces pour résoudre ce problème ;

1°) un Etat unitaire, juste, où les langues et les cultures jouissent d'un même statut, sinon,
2°) l'autonomie. Si ce cadre n'arrive pas à résoudre ce problème, il faut expérimenter les moyens suivants ;
3°) la confédération ou
4°) la fédération. L'échec de la fédération conduit à
5°) la séparation.

Mais il est entendu qu'on peut passer d'un Etat unitaire à la fédération ou à la séparation en brûlant l'étape de l'autonomie ou de la confédération.

Il faut croire que ce remède "politique" est très peu appliqué dans la plupart des sociétés au concept dominant "Etat-Nation". Ces problèmes de

coexistence entre des communautés de cultures différentes sur un même espace géographique sont ancestraux et sont déjà présents dans les sociétés romaine ou grecque. Cependant, dans le monde romain, l'assimilation des diverses cultures se fait très tôt ressentir et Rome accordera le droit de citoyenneté romaine, un peu comme une récompense, aux villes et aux personnes méritantes.

Cependant, des réticences demeurent : l'un des arguments utilisés contre les Grecs à la fin du IIe siècle, par leurs ennemis, sera précisément l'intention qu'on leur prête de vouloir donner le droit de cité à tous les Italiens, et les Romains seront souvent animés de réflexes conservateurs: pour eux étendre la citoyenneté romaine, c'est multiplier le nombre de ceux qui profitent des avantages qu'elle offre.

Avec la conquête du bassin de la Méditerranée, Rome devient un Empire à vocation universaliste; l'optique change alors progressivement et c'est sans résistance notable qu'en 212 après J.C. l'édit de Caracalla accorde le droit de cité complet à tous les habitants de l'empire; la notion d'étranger disparaît; les empereurs, d'abord recrutés dans les familles aristocratiques romaines, le sont ensuite dans la petite noblesse italienne, puis provinciale : les Antoniens au IIe siècle, sont originaires de Gaule et d'Espagne; les Sévères d'Afrique (leptis magna) ; Héliogabale sera un empereur syrien. Le centre vital de l'empire se déplace peu à peu vers l'Est et la création de Constantinople en 330 ne fait qu'entériner cette situation.

Ce modèle de gestion du pouvoir à caractère universel peut laisser croire que la diversité des cultures ethniques et religieuses a été mieux prise en compte qu'actuellement.

Les Etats-Unis, les ex-républiques de l'U.R.S.S., de la Yougoslavie, de la Tchécoslovaquie ou, plus récemment, l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe, peuvent-ils être considérés comme une solution au problème de coexistence des communautés ethniques sur un même espace géographique ? Le concept "Etat-Nation" donne-t-il une réponse adaptée aux "multitudes d'hommes vivant sur le même territoire et obéissant au même gouvernement"[1] ?

En fait, la question posée est celle de la citoyenneté. On peut définir celle-ci comme étant le droit pour tout être humain à "participer à la vie de la cité" comme le précise bien Aristote, quel que soit son rang, sa caste, sa fortune, son sexe, ses capacités intellectuelles, son bagage culturel, ses origines, sa religion, voire son âge. Il y a donc, dans l'idée de citoyenneté, l'idée d'universalité.

Institut Universitaire de Paris

[1] Définition de peuple : Dictionnaire encyclopédique Quillet.

Introduction

Institut Kurde de Paris

La démarche entreprise tente de proposer une méthode qui place une population au coeur de l'analyse de sa situation historique et actuelle.

L'objectif étant la constitution d'une mémoire collective d'une population devenue "communauté ethnique transnationale", il s'agissait de poursuivre un certain nombre de trajectoires en vue d'une analyse à intérêt international.

Un certain nombre de points, relatifs à l'organisation d'une communauté (contexte sociologique, historique et économique ; mode d'organisation, de fonctionnement, de consommation et de production ; culture, tradition, religion, éducation, etc..) sont traités dans la présente étude. Leur confrontation, dans la mesure du possible, enrichit les connaissances et relativise leurs valeurs. Cette démarche a tenté d'éviter l'écueil du repli de la communauté sur elle-même. Ceme Zeyne, un petit village de mille habitants, situé au Nord du Kurdistan en Turquie, fondé à partir de quatre familles, il y a deux siècles, s'est développé jusque dans les années 60 puis a vu se disperser peu à peu sa population pour se retrouver quasiment déserté aujourd'hui.

Cette population, menacée de rupture avec ses racines culturelles, fait face à de nombreuses crises et s'enrichit grâce à sa volonté de rompre avec sa société en autarcie par la rencontre avec les autres cultures. La présente étude retrace ces trajectoires, tente de répondre à un certain nombre de questions mystifiées et pose un certain nombre de points d'interrogations sur le phénomène de migration transnational.

On trouvera différents styles d'écriture et de narration. Cela s'explique par un véritable travail collectif et l'implication de personnes

différentes, ayant chacune leur propre histoire, dans la présente étude, non exhaustive.

Ces écrits, à la fois champs de recherche, de style, de lecture et de distraction, sont volontairement recherchés pour répondre au public visé immigrants ici, autochtones là-bas.

Nous nous excusons auprès des lecteurs qui ne se retrouveraient pas dans ce style documentaire. Le public visé cherche à s'identifier à ses racines pour les uns et à les connaître pour les autres.

Comme dit Muhammed bin Hand Sah bin Mahmud (surnommé Mir Hand) dans son livre d'histoire intitulé Ravzat El-Safa, *il y a dix raisons à l'apprentissage de l'histoire*[1] :

1 - Connaître les hommes.

2 - Le plaisir qu'on peut avoir dans l'apprentissage des sujets non connus.

3 - L'histoire est une science qui ne demande pas trop d'efforts poussés, elle peut se construire par des mesures faciles qui peuvent être récupérées auprès de soi et qui se basent sur la force de la mémoire.

4 - Les connaissances que verse la science de l'histoire permettent de saisir ce qui relève de la réalité et ce qui relève du fantasme et de différencier le vrai du faux.

5 - Il permet d'acquérir plusieurs expériences, de réfléchir. L'expérience est une particularité propre à l'homme et fait partie des "dix intelligences"[1] *c'est ainsi que l'homme acquiert l'expérience en lisant l'histoire.*

6 - Il y a une question de recherche dans les sujets abordés par les historiens.

7 - Apprendre l'histoire renforce la conscience des personnes sensibles devant les sujets problématiques et les causes importantes.

8 - La Science de l'histoire permet aux hommes ayant droit à la parole et forts dans ce domaine d'être sereins, calmes, de sang froid, d'avoir espoir et courage devant les grands événements et devant les catastrophes douloureuses.

9 - L'homme en lisant l'histoire se procure la force et la sagesse pour franchir les étapes de sérénité et de tolérance en cas de catastrophes et de situations douloureuses.

10- En complément de tout ceci, il y a aussi l'avantage suivant à l'apprentissage de l'histoire.

Les sultans et les rois, quand ils regardent les livres de l'histoire, comprennent que le plus grand roi, Dieu, dispose du pouvoir suprême de

[1] Dix intelligences selon la classification d'Aristote, il y a dix niveaux d'intelligence.

Institut kurde de Paris

reprendre quand il le souhaite et de donner du bien quand il le désire à celui ou à celle de son choix, ainsi les sultans et les rois ne sont plus dans le malheur quand le monde leur montre le visage fermé et ne sont plus dans la tristesse quand le monde leur tourne le dos. C'est pourquoi les écrits du Coran, qui sont les plus grands écrits du Roi (dans le contexte, Roi veut dire Dieu), proposent un système qui comporte la parole et qui agit sur les histoires bâties par les plus intelligents, ainsi des histoires se racontent.

Comme disait Renan[2], *un peuple-nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui à vrai dire n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel, l'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun d'un riche legs de souvenirs, l'autre est le consentement mutuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu en indivis... Avoir des gloires communes dans le passé, une volonté commune dans le présent ; avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple.*

La présente étude se propose également de vérifier un certain nombre de postulats et de proposer des pistes de réflexion sur l'héritage et la transmission culturelle. La recherche des trajectoires que propose le présent livre permet de comprendre que les histoires et les époques ne peuvent pas être comparées. Si nous voulons être en mesure d'analyser le passé et l'avenir des communautés ethniques, il nous faut pour cela, connaître leur passé culturel, leurs modes de production, leur mode de vie en autarcie, autant d'éléments dont il reste fort peu de traces. Pour pouvoir mettre en place cette étude, nous avons trouvé des gens qui ont une extraordinaire mémoire orale du passé du village de "Ceme Zeyne" que nous prenons pour exemple. C'est grâce à leurs récits que nous avons pu constituer un certain nombre de parcours, très éloquents et qui sont le reflet d'une société. Ils sont une donnée essentielle pour la comparaison et la compréhension de l'évolution des modes de production et de vie et des rapports liant une époque à l'autre.

Il ne s'agit pas pour nous d'évoquer uniquement l'aspect d'émigration du village mais, ce qui nous intéresse en particulier, c'est ce que sont devenus maintenant ces hommes et femmes qui avaient d'autres pratiques, emplois, valeurs, références et traditions et qui ont un jour « débarqué » dans une société ultramoderne si différente de la leur.

Institut kurde de Paris

[2] Renan, cité par Stéphane Pierré-Caps dans son livre intitulé "La multination, l'avenir des minorités en Europe Centrale et Orientale", P. 65.

Institut Kurde de Paris

LE PAYS D'ORIGINE

Institut kurde de Paris

Le Kurdistan et les Kurdes

Institut kurde de Paris

A l'aube de l'an 2000, il existe encore des peuples et des pays complètement ignorés de l'histoire, qui est écrite et enseignée pour la glorification des puissants. Les Kurdes et le Kurdistan font partie de ces déshérités.

L'objet de ces écrits est de briser la barrière du silence de l'histoire et de l'information soigneusement entretenue par des pouvoirs et de mieux faire connaître le peuple kurde qui, bien que considéré comme une minorité, n'en représente pas moins un capital humain et culturel des plus anciens et des plus riches.

Bien que se trouvant en France, "le pays des libertés", certains auteurs de ces exposés craignent des représailles et ne peuvent même pas bénéficier pleinement d'une entière liberté d'expression.

Les communautés Kurdes sont entre 15 et 20 millions en Turquie, d'environ 9 millions en Iran, 5 millions en Irak, 1 million en Syrie et 450 000 en ex-U.R.S.S., reparties dans les Républiques d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Géorgie, de Russie et de Kazakhstan.

Ces populations auxquelles les autorités Turques, Iraniennes, Irakiennes, Syriennes et anciennement Soviétiques ont toujours refusé de reconnaître une existence, une spécificité et une identité culturelle, ont malgré tout conservé une unité réelle et une volonté de vivre ensemble qui se confirme de plus en plus.

Si tel n'était pas le cas, il n'y aurait pas autant d'organisations politiques, d'associations ou de groupes qui s'affirment. Même si, durant certaines périodes, on a pu croire que les Kurdes et le Kurdistan étaient effacés de l'histoire.

Dans très peu d'endroits, la langue kurde est enseignée dans les écoles. En Turquie, le seul fait de dire un mot en kurde valait, jusqu'en 1991, une vingtaine d'années de prison, alors que la Turquie est membre fondateur du Conseil de l'Europe et de son Assemblée parlementaire, alors qu'elle a accepté le droit de recours individuel devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Les Kurdes et le Kurdistan sont complètement oubliés de l'Histoire, ils sont victimes des intérêts des grandes puissances. Malgré les systèmes de colonisation qui se succèdent depuis des siècles, les Kurdes ont toujours gardé une unité réelle de leur identité culturelle, tels la langue, les chants, les poèmes, les coutumes, les traditions, les modes de pensée, de production et de consommation. Le Kurdistan, un des berceaux de "la civilisation occidentale" , a donné naissance à un peuple. Le peuple kurde qui a fondé une civilisation, une culture, une tradition très ancienne, malgré

Institut Kurde de Paris

les mutations et les transformations subies, malgré le rétrécissement ou l'agrandissement successif de ses frontières.

Le Kurdistan est à l'heure actuelle géographiquement presque identique à ce qu'il était originellement.

Pour ne pas laisser cette question dans l'oubli, Cheref Khan écrit en 1597, dans son célèbre livre Cheref Nameh, "*Ainsi, à cette époque, malgré la pauvreté (le manque de moyens), j'ai commencé à réaliser les écrits qui comprennent les idées des dirigeants et des gouvernants kurdes des différentes périodes. Et à cette époque, avec la permission de Dieu, j'ai réuni l'ensemble des documents, livres d'histoire écrits en arabe en d'autres langues, et les grands événements racontés ou que j'ai vécu sont rassemblés dans un grand livre consacré à ce sujet que je nomme Cheref Nameh. Ainsi mon objectif est de ne pas mettre derrière le rideau, en cachette et au secret la vie générale du Kurdistan et les beaux souvenirs des familles kurdes qui ont joué et qui jouent un rôle important.*

Je demande la bonté des grands savants, la grâce de l'art de la littérature pour que ce livre soit accepté et pour qu'il soit toléré. Qu'ils (les grands savants de la littérature) complètent les manques et qu'ils modifient les fautes qui ont pu échapper à l'oeil. Que ces manques et ces fautes ne soient pas analysés inintelligemment et d'une manière irréfléchie mais au contraire soient considérés comme des oublis et des fautes qui peuvent faire déraper l'homme, depuis les anciens siècles et depuis sa création et je les prie d'observer les phrases suivantes de l'écrivain :

- pardonne les fautes, quand on les trouve et n'en fais pas de reproche, l'existence de l'homme ne se cherche pas dans les fautes, car regarde le soleil, même ses rayons ne passent pas tout le temps par l'équateur".

Le devoir de chaque kurde, tout comme de chaque membre d'une autre communauté ethnique, est aussi la transmission de la mémoire collective.

Institut kurde de Paris

Un peu d'histoire

Dans la riche mosaïque ethnique du Moyen-Orient, composée avec violence par les vagues successives des envahisseurs, le Kurdistan tient la place de choix du propriétaire de la première heure, fixée depuis des millénaires dans une région difficile, aux grottes sûres. Dans cette section, nous retraçons brièvement l'histoire des Kurdes. Par la suite, nous reviendrons sur certaines parties de cette histoire à travers plusieurs aspects.

Entre 75 000 et 100 000 avant Jésus-Christ, apparaît sur les pentes montagneuses du Nord de l'Irak, l'animal qui parle, rude et craintif, vivant isolé ou en groupements minuscules, subsistant de chasse et de cueillette. Ses vestiges seront une grande richesse pour les archéologues spécialisés dans la préhistoire, qui mettront à jour, dans les environs de KIRKOUK, les sites de NATARRAH.

Samuel Noah KRAMER, dans son livre intitulé "L'Histoire commence à Sumer", dit que les premières installations humaines en Mésopotamie remontent à une centaine de milliers d'années, bien avant que la basse vallée des deux fleuves eût émergé de l'entremêlement de leurs eaux puissantes. C'est donc sur les pentes montagneuses du Nord de l'Irak, ou Kurdistan de l'Irak, que l'on en a retrouvé les vestiges.

BRAIDWOOD, archéologue, retrace les péripéties de cette fantastique révolution qui se dessine après une interminable stagnation entre 9 000 et 6 000 avant Jésus-Christ, et qui change les conditions de la vie humaine : les petits hommes, chasseurs des montagnes se détachent d'une économie de "récolte", pour s'organiser peu à peu en économie de "production".

Selon CHEREF KHAN et son livre Cheref Nameh, les Kurdes seraient des "descendants des personnes qui auraient fui l'étouffement et la décapitation nécessaires pour donner leur cerveau à mettre sur les deux tumeurs des deux épaules du roi Dehhak en vue de les guérir, tumeurs qui le faisaient tellement souffrir qu'on aurait dit que deux serpents sortaient de ses épaules et se nourrissaient de son cerveau".

Dehhak était le roi des Bisdani après le grand roi Cemsio qui aurait eu le pouvoir en Iran et à Turan et qui aurait été le cinquième roi à étendre son pouvoir sur plusieurs pays.

Ces fugitifs réfugiés dans les grottes en montagne auraient formé des grandes communautés nommées Kurdes, qui auraient occupé un vaste territoire.

Institut Kurde de Paris

Toujours selon le même écrivain et le même livre, les Kurdes se qualifieraient par leur fort courage montré dans les batailles ou dans des situations difficiles. Cette communauté kurde, selon la langue, coutumes et traditions se diviserait en quatre principaux groupes, le premier: kurmandji, le deuxième: sorani, le troisième: kelhur et le quatrième: goran.

Il est dit aussi, qu'en 4490 avant J.C., le prophète NOE échoua son navire sur le mont CUDI et put ainsi sauver tout son peuple réfugié sur l'arche. Selon Evliya CELEBI et d'après son oeuvre célèbre, "Seyahatname" (Livre de voyages), à l'arrivée du prophète sur ce mont, un nommé MELIK KURDIM, issu de ce nouveau peuple installé, invente la langue du Kurdim. En d'autres termes, la dénomination "KURDE" utilisée pour le peuple et sa langue, est un dérivé du nom de cet homme.

L'histoire kurde est celle d'un peuple qui, depuis des siècles, a dû faire face à la domination d'empires voisins. C'est aussi l'histoire d'un peuple conscient de son originalité ethnique et culturelle (langue, folklore, coutumes, mode de travail, mode de production et de consommation).

Ainsi, au Kurdistan, ont pris naissance une multitude d'Etats qui ont disparus au fil des siècles. Nous en ferons ici un récapitulatif, en rappelant que les Etats kurdes se sont essentiellement installés et implantés en Mésopotamie, près des monts ZAGROS.

De 4000 à 3000 avant J.C., l'empire ELAM a rayonné et étendu son pouvoir sur la quasi totalité de la Mésopotamie.

En 2000 avant J.C., une dynastie kurde, ayant à sa tête KAMASSI, a réussi à rassembler la totalité des clans kurdes et à maintenir son pouvoir dans un territoire délimité par le fleuve Tigre et la ville de BABEL.

En 1780 avant J.C., se crée l'Etat de MARD (avec pour capitale NIZIP), à l'Est de la Syrie. Cet Etat étend son influence jusqu'à l'intérieur des terres de l'empire Assyrien.

Environ à la même époque, les clans de HARRAN et du MITANNI, en unissant les troupes kurdes de Kirkouk, de Suleymaniye et de Van, créent l'Etat MITANNI au Nord de AKKAD, Etat étendant ses frontières jusqu'en Syrie. Cet Etat est anéanti en 1660 avant J.C. par les Hittites.

En 1240 avant J.C., est créé l'Etat OURARTOU par la dynastie des Ourartous installés au bord des lacs OURMIA et VAN et au bord de l'Euphrate et du Tigre. Cet Etat sera détruit par l'empire MEDE en 590 avant J.C.. Selon certains cet empire serait kurde et cela constituerait une autre thèse sur l'origine des Kurdes.

D'autres dynasties kurdes étendent leur influence sur une partie du Kurdistan, citons entre autres : Camura, Namri, Ler, Habu, Ellipi, Maimer ainsi que les dynasties de Médie.

Institut Kurde de Paris

La plus importante est évidemment cette dernière, qui fondera l'Etat du même nom en 601 avant J.C. ayant pour capitale Ecbatane. La Médie sera le dernier Etat kurde ayant le pouvoir sur l'ensemble du territoire et sera détruit par l'empire ACHEMENIDE (dynastie perse) en 550 avant J.C. En 330 avant J.C, l'empire de Macédoine bat cet empire perse et occupe le pouvoir, sur l'ensemble du KURDISTAN.

A la même époque, les troupes turkmènes vivant au nord de la Chine, avaient formé l'Etat de GOKTURK. A l'abolition de cet Etat est créé l'Etat OUIGOUR. Suite à la disparition de celui-ci, les peuples turkmènes émigrent vers ce qu'on appelle aujourd'hui le Moyen-Orient[3] où sont déjà installés des Perses, des Kurdes, des Arabes et des Byzantins. Cet émigration devient massive à partir du XIe siècle. Les peuples turkmènes prennent connaissance des civilisations de diverses ethnies en Anatolie, s'islamisent et ont divers échanges avec la population autochtone.

A la tête des troupes turkmènes, TOGHRUL crée l'empire SELDJOUKIDE et un des petits-fils, OSMAN, fonde l'empire OTTOMAN (en turc: OSMANLI) en 1299 après J.C. à l'Ouest de l'Anatolie. A compter de cette date, le Kurdistan sera progressivement occupé par l'empire Ottoman ou par l'empire Perse qui s'affronteront pendant près de 200 ans sur le territoire kurde.

En 1453, prise de Constantinople, l'influence ottomane s'accroît. Une grande partie du Kurdistan se trouve sous son emprise.

En 1514, les Ottomans annexent le Kurdistan lors du conflit de Tchaldiran. Les Kurdes se révoltent, 40 000 d'entre eux sont massacrés. Après cette bataille, le sultan Selim 1er avait adopté une politique plus libérale à l'égard des peuples conquis et surtout les Kurdes. Son ministre, Hakim Idriss, prince de Bitlis, kurde, donna au Kurdistan une organisation administrative des Sandjaks (Fiefs) kurdes et établit pour le compte du sultan un "cordon sanitaire" de principautés kurdes autonomes qui devait protéger, si nécessaire, les frontières ottomanes de la Géorgie et de la Perse. Les chefs kurdes gardaient la liberté de diriger leurs principautés comme ils l'entendaient, mais ils étaient tenus de ne pas se soulever contre la Sublime Porte.

En 1533, sous le règne de Soliman le Magnifique, sept dixièmes du Kurdistan sont sous occupation ottomane.

En 1539, lors du traité de Kasri-Sirin, les frontières du territoire sont fixées. Le Kurdistan est alors divisé et est sous l'influence de l'empire Ottoman d'une part et sous l'influence de l'empire Perse d'autre part. Cette situation est évoquée plus précisément dans un chapitre ultérieur (voir: La situation géopolitique du Kurdistan).

[3]Nous utiliserons le terme de « Moyen-Orient » par commodité, car ce terme n'apparut qu'au XXe siècle.

Institut kurde de Paris

Au XIX[e] siècle, des conflits sporadiques opposent la classe dominante kurde à l'empire Ottoman et différentes révoltes sont menées çà et là. Citons notamment : - en 1805 la révolte menée par ABDURAHMAN Pacha ; - en 1830 celle dirigée par MIREKORLU Mahmut Pacha ; - de 1842 à 1846 la révolte de BEDIR KHAN Pacha ; - de 1856 à 1860 celle de SURREYA Pacha ; - de 1878 à 1880 celle de Saïd MEKEYDULAHIN. Toutes ces révoltes importantes se sont déroulées sur les territoires entourant le fleuve Tigre. De 1888 à 1892, l'empire Ottoman, désireux de se protéger de la Russie accorde certains pouvoirs à la classe dominante kurde. Le conflit les opposant disparaît ou, du moins, s'estompe pour un moment. En 1908, la révolution des jeunes Turcs éclate. Les conflits renaissent à cette occasion. La première guerre mondiale décidera de l'influence des différents blocs et du partage des territoires occupés par les grandes puissances. L'empire Ottoman est donc décapité en 1922 : - les Français occupent la Syrie et le Sud du Kurdistan - les Anglais occupent la moitié d'Istanbul et l'Est du Kurdistan.

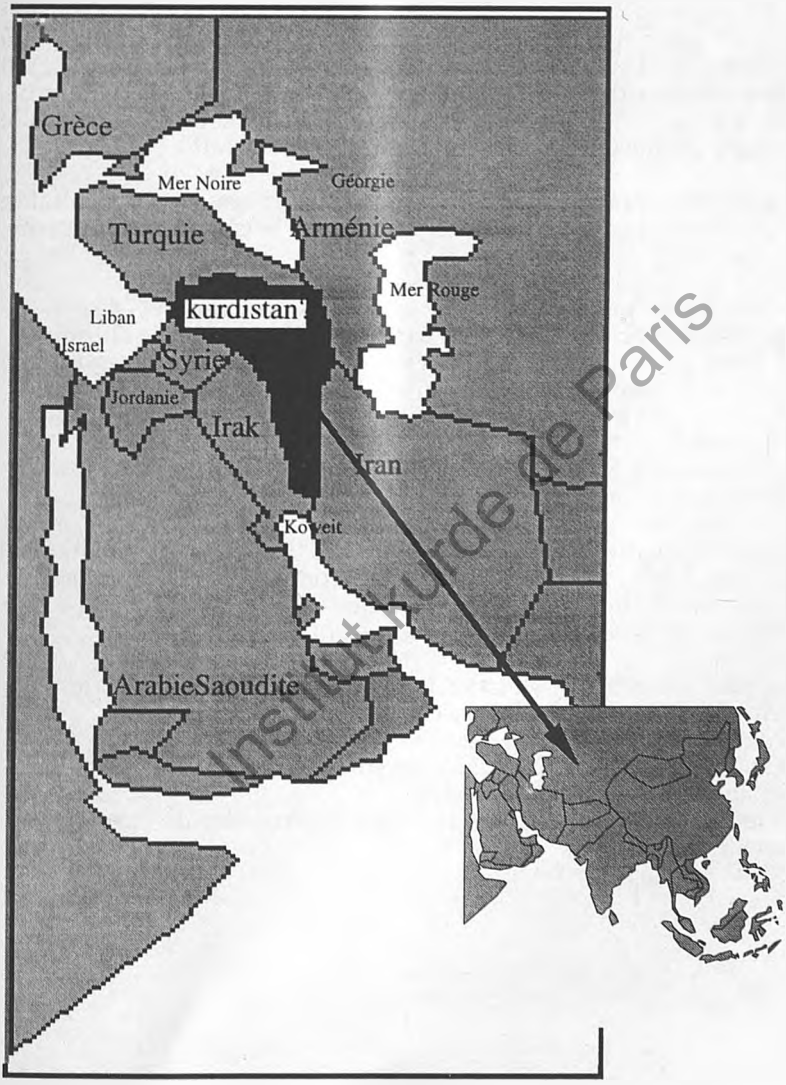
Les différents Etats ayant signé le traité de Sèvres en 1920 se partagent donc les différents territoires. Il est convenu que le peuple kurde délimite lui-même ses frontières. Ces promesses ne seront jamais tenues.

En 1921, la France décide avec les Kémalistes de restituer le Kurdistan (la région qu'elle occupe) à la Turquie et de quitter le pays.

La République est proclamée le 24 juillet 1923. L'autonomie du Kurdistan promise par Mustafa Kemal ATATURK, soucieux de s'allier l'appui des Kurdes lors du conflit contre la Grèce, ne sera pas ratifiée par le traité de Lausanne, où l'on se base sur le traité de 1539 pour partager le territoire kurde. Celui-ci devient donc la colonie de quatre pays: la Turquie, la Syrie, l'Iran et l'Irak.

Institut kurde de Paris

Situation géographique



Institut kurde de Paris

André Le Bohec 04/97

Géographie

Comme nous avons pu le constater dans la partie historique, le Kurdistan est à cheval sur plusieurs frontières (voir la carte, à la page 21). Il occupe les montagnes dans une région répartie sur cinq Etats (la Turquie, l'Irak, l'Iran, la Syrie et l'ex-U.R.S.S.). En fait, les Kurdes sont sur le territoire appelé la Mésopotamie englobant les terres entre l'Euphrate et le Tigre.

Cette région où vivent les Kurdes, est riche en ressources minérales, telles que le pétrole, le fer, le charbon, le chrome, le cuivre, le phosphate, etc.

Le Kurdistan, pays montagneux et pierreux se délimite :
- Au Nord : par les villes d'Erzurum et de Kars, et le lac Ourmia.
- A l'Est : par le lac d'Ourmia s'étendant jusqu'aux montagnes de Zagros, lesquelles s'étendent jusqu'à la ville de Basra, en Iran.
- Au Sud : par les villes de Babel, Suleymaniye, Mossoul et Kirkouk.
- A l'Ouest : de Maras à Malatya, de Sivas à Erzurum, de Dersim à Erzurum.

La superficie du Kurdistan est de 470 à 520 000 km². Sa situation au coeur de l'Asie Mineure, sur un territoire comportant de nombreuses frontières, constitue une position stratégique pour plusieurs pays. Les principales villes du Kurdistan sont:

- En Turquie : Diyarbakir, Malatya, Mardin, Urfa, Erzurum, Elazig, Van, Hakkari, Bitlis, Siirt, Bingol, Tunceli, Mus, etc.
- En Iran : Barzan, Rawanduz, Mahabad, Ilam, Khoy, Ourmia.
- En Irak : Kirkouk, Erbil, Dohuk, Mossoul, Mandali, Badra, Suleymaniye, Rania, Zakho, Amadia.
- En Syrie : le Nord du pays, tout au long de la frontière de Turquie (Kamechlié, Djarbulus).
- En ex-U.R.S.S.: la région d'Erevan.

Institut Kurde de Paris

Aux origines du mouvement pour la reconnaissance de l'identité kurde

Une théorie générale des origines historiques et philosophiques du mouvement national kurde n'est pas encore constituée. Bien que la question kurde soit d'actualité depuis plus d'un siècle et demi, le débat est toujours polémique et passionnant. La négation de l'identité kurde, notamment depuis le début du XIX^{e} siècle a animé particulièrement cette polémique.

En l'absence d'une telle théorie, cette étude ne prétend pas être une analyse exhaustive de la naissance de la pensée nationale kurde et de son évolution. Pour une meilleure compréhension de la question kurde, il convient de mener une réflexion sur ses racines historiques et philosophiques ainsi que le contexte de son apparition.

Institut Kurde de Paris

Avant d'entrer dans le sujet proprement dit, une réponse à la question suivante mérite d'être recherchée : est-ce que, sociologiquement parlant, on peut soutenir qu'il existe un mouvement national kurde?

Les sociologues contemporains ont cherché à déterminer les caractéristiques qui doivent être réunies dans tout mouvement pour qu'il puisse exister et être considéré comme tel. Il serait utile donc d'en exposer une idée sommaire. Alain Touraine estime que tout mouvement social doit réunir trois principes:

* principe d'identité : il doit se proposer comme le représentant, le porte parole d'un groupe, d'une société d'un peuple,

* principe d'opposition : tout mouvement doit avoir un adversaire contre lequel il se bat,

* principe de totalité : tout mouvement doit avoir une certaine philosophie, des idéaux pour lesquels il agit, desquels son action, sa pensée s'inspirent.

Pour le sociologue Guy Rocher, tout mouvement social a trois fonctions :

* fonction de médiation : il essaie de faire connaître à ses membres la réalité sociale,
* fonction de clarification de la conscience collective que tout mouvement s'engage à développer dans la société,

* fonction de pression: il s'agit d'influencer le développement historique de la société objet de la pression[4].

Bien que ces analyses visent en particulier les mouvements sociaux, elles sont valables pour le mouvement national kurde aussi, car celui-ci a un double caractère, politique et social : politique car il lutte pour la reconnaissance de l'identité kurde, social, car il a pour but aussi de moderniser la société kurde, de libérer la société kurde de certaines traditions anciennes.

En effet, en plus de la lutte pour la reconnaissance de l'identité nationale du peuple kurde, l'émancipation de la femme, la lutte contre le mode d'organisation social et économique hérité de fonctionnements de type féodal et tribal au Kurdistan, sont les priorités du mouvement national kurde. Ainsi le mouvement national kurde tout en étant un mouvement politique est aussi un mouvement social qui réuni les critères et les conditions que les sociologues ont fixés.

Aujourd'hui, le mouvement national kurde, en tant que mouvement politique et social s'est fixé pour but de faire prévaloir le droit politique, culturel, économique et social des Kurdes et de moderniser la société kurde si longuement négligée par les régimes politiques dont les Kurdes dépendent.

Ainsi ce mouvement réunit incontestablement les principes et possède les fonctions qui viennent d'être cités. L'étude des objectifs politiques et sociaux du mouvement kurde n'étant pas l'objet de cette recherche, nous ne nous attarderons pas sur cette question qui mérite cependant être l'objet d'une étude exhaustive.

Notre but est à présent d'étudier les racines de la question kurde. Pour présenter les données du sujet, il paraît important de mener une réflexion sur les éléments qui la composent, car tout mouvement politique ou social possède des éléments, dont les origines peuvent être variées dans le temps et dans leur nature.

Autrement dit, un mouvement est la réunion de plusieurs éléments dont l'émergence dépend de différents facteurs. Une définition du mouvement national facilitera la découverte des éléments dont dépend sa naissance. On peut raisonnablement concevoir, un mouvement national, comme une action intellectuelle et pratique menée par une ou plusieurs organisations pour défendre une cause. On peut dégager de cette définition plusieurs éléments dont les quatre suivants doivent exister dans tout mouvement travaillant pour le bien collectif.

Institut kurde de Paris

[4]Voir: introduction à la sociologie moderne, T.3 Paris 1968 : Alain Touraine, sociologue de l'action Paris, 1965.

a) une cause collective à défendre,
b) une action dite intellectuelle, soit la propagation d'un ensemble d'idéaux, de valeurs en vue de les faire partager par un grand nombre de personnes dans le but de les mobiliser à défendre la cause en question,
c) une action dite pratique, c'est-à-dire une lutte menée collectivement pour faire prévaloir ces idéaux,
d) une organisation structurée animée par ces idéaux et travaillant pour les concrétiser.

Aujourd'hui, certains médias, satellites ou même proches des régimes qui oppriment les Kurdes, leur refusent aussi le droit d'être défendus par un mouvement national, et taxent ses organisations politiques, de groupes manipulés ou de gens passionnés par le terrorisme. En occident, pour des raisons économiques souvent ponctuelles, ces propos sont repris malgré les problèmes de conscience que de tels propos peuvent provoquer.

Aussi, un regard objectif de l'histoire politique des Kurdes fait apparaître, comme nous allons le voir, que le mouvement kurde possède tous les critères d'un mouvement national.

C'est un mouvement réunissant tous les éléments nécessaires pour qu'il existe en tant que tel.

L'ancienneté de la question kurde a fait que les éléments du mouvement national kurde, idée, action et organisation se produisent à des époques différentes avant de se réunir. On remarquera que l'apparition de chacun de ces éléments constitue une étape dans l'évolution de la question kurde.

Il serait donc utile d'entreprendre l'analyse des éléments du mouvement national kurde en les situant dans leur contexte historique et en respectant l'ordre chronologique de leur apparition.

Institut Kurde de Paris

La cause kurde

Pour que les gens prennent conscience de l'existence d'une cause il faut qu'elle soit représentée par une pensée, par une idée cohérente. En ce qui concerne la cause kurde, les premiers écrits en langue kurde qui ont pour objet d'alerter la conscience des Kurdes sur l'importance de créer leur propre État, datent de la fin du XVII[e] siècle. En effet, Ehmedê Xanî (1605 - 1707) a appelé les Kurdes, dans ses écrits, notamment Mem û Zîn (1665) et dans une moindre mesure Nobar (1683) à se rassembler pour créer leur Etat, défendre leur langue, encourager le développement de la littérature, des arts, de la philosophie et des sciences.[5]

Ainsi l'idée de créer un Etat kurde, de défendre la langue et la littérature kurde trouve ses racines dans la pensée de Xanî. Nous allons présenter la pensée d'Ehmedê Xanî, relative à notre sujet. Mais, il est important de donner auparavant une idée générale de la situation des Kurdes à cette époque afin de mieux connaître la nature de la question kurde et le contexte dans lequel la pensée de Xanî est née, en soulignant les points suivants:

a) la situation des Kurdes qu'on peut simplement qualifier de "géoculturelle",
b) la situation géopolitique du Kurdistan,
c) la polémique religieuse entre les sunnites et les chiites et ses répercussions sur les Kurdes.

Institut Kurde de Paris

La situation "géoculturelle" des Kurdes

Trois langues et cultures florissantes de trois grandes nations du moyen orient entouraient, comme c'est encore le cas aujourd'hui, la culture kurde :

La langue et la culture persanes à l'Est et au Nord-Est ; celles des turcs au Nord-Est et à l'Ouest, enfin la langue et la culture arabes au Sud. Ainsi la langue et la culture kurdes se trouvaient en face de ces grandes cultures devenues concurrentes, en raison de l'encouragement des empires

[5]Ehmedê Xanî a écrit en plus de Mem û Zîn et Nobar un petit livre en théologie et des poésies en langue kurde. Nous avons également de lui un poème dont les strophes sont composées de quatre vers et chacun écrit en une des quatre grandes langues du moyen orient: arabe, turc, persan et kurde.

ottoman et séfévide respectivement de la langue et de la culture turques et persanes. Dans cette situation, l'identité culturelle kurde se trouvait plus menacée que jamais. Cette menace était d'autant plus présente du fait que les Kurdes étaient politiquement dominés, géographiquement divisés, idéologiquement partagés entre les ottomans sunnites et les séfévides chiites. Cependant dès le VIIIe siècle un grand nombre de savants d'origine kurde ont écrit des ouvrages fondamentaux dans différentes disciplines telles que la musique, la théologie, la philosophie, l'histoire, l'astronomie, la logique etc. Mais ils ont rédigé leurs travaux surtout en arabe (devenue langue savante après l'avènement de l'islam, pour tous les peuples du Moyen Orient y compris les chrétiens et les juifs) en persan et en turc[6] depuis la domination des ottomans sur le Moyen-Orient, dès le début du XVIe siècle.

Xanî brise la tradition établie qui exigeait qu'un savant renommé devait rédiger ses travaux en une des grandes langues dominantes, arabe, persan ou turc. Il va rédiger ses travaux contrairement aux autres savants d'origine kurde, uniquement en langue kurde. Il convient de signaler que Xanî maîtrisait en plus de sa langue maternelle (kurde) l'arabe, le persan et le turc, comme le montre le poème qu'il a rédigé en ces quatre langues. Conscient de l'importance de la langue et de la culture pour la survie d'un peuple, Xanî écrit en sa langue et appelle comme nous le verrons plus tard, les Kurdes à développer leur langue, leur culture, à développer les sciences dans leur propre langue.

Bien que quelques poètes kurdes aient rédigé des recueils de poésies, des épopées populaires en langue kurde avant Ehmedê Xanî, personne avant lui n'a formulé une pensée patriotique et politique en kurde en vue d'unifier tous les Kurdes dans un Etat indépendant.

Institut kurde de Paris

La situation géopolitique du Kurdistan

Le Xe siècle, avec l'arrivée des turcs Seldjoukides sur la scène politique, marque le commencement d'une nouvelle étape de l'histoire du Proche et du Moyen-Orient. C'est le début d'un changement politique, géopolitique, démographique et culturel.

Le début d'un bouleversement qui se traduit par des guerres, l'apparition de nouvelles forces politiques, Etats, principautés et la disparition des Etats précédents.

---

[6]Voir M. Emin Zaki, Mashahir al- Kurde - les Kurdes renommés -, en arabe.

Au coeur de cette région, le Kurdistan est un pays particulièrement important du point de vue stratégique et politique. Les Kurdes, depuis des milliers d'années, assurent une continuité historique et culturelle au Moyen-Orient, alors que d'autres peuples dans la même région ont disparus en raison des chocs, des bouleversements de toutes sortes survenus dans la région.

Les Kurdes, comme tous les autres peuples du Moyen-Orient, subissent le poids des changements, les conséquences des guerres. Des Etats et principautés kurdes disparaissent, d'autres apparaissent.

En effet, plusieurs "DAWLA", Etats kurdes sont constitués dès le Xe siècle: 951-1174, les Chadadides au Nord; 959-1015, le Hassnawides à l'Ouest; 990- 1096, les Marwanides[7]. D'autre part plusieurs principautés existaient au Kurdistan, en permanence dont le nombre variait selon les époques. Il dépassait parfois la vingtaine. Si les princes kurdes, en principe, reconnaissaient l'autorité suprême du sultan ottoman ou du Chah de l'Iran, ils exerçaient en toute indépendance la gestion des affaires intérieures de leurs principautés. Il arrivait souvent que certaines de ces principautés proclamaient leur indépendance et en cette qualité exerçaient le pouvoir pendant des dizaines d'années.

En lisant les chroniqueurs arabo-musulmans tels qu'Ibn Khaldon, Ibn Athir, Ibn Khalikan, on constate que plusieurs Etats kurdes existaient avant l'arrivée des premiers turcs (Seldjoukides) au Moyen-Orient. Certains d'entre eux s'étaient constitués plus d'un siècle avant la prise de Bagdad, capital de l'empire Abasside en 1055.

Dès lors, une guerre presque constante va opposer les Kurdes autochtones au nouveaux arrivants malgré des alliances aléatoires entre eux.

Pendant des siècles, des guerres vont donc opposer les Kurdes et les Turcs au cours desquelles des principautés kurdes vont disparaître et d'autres apparaître.

La destruction des villes et localités kurdes, le pillage sont très fréquents. Ce qui fait que l'émergence d'un Etat central kurde englobant tout le pays devient chose impossible malgré plusieurs tentatives.

Avec l'invasion des Mongols, le Kurdistan comme le reste du Moyen-Orient est bouleversé et détruit.

L'empire Seldjoukides se divisa dès la fin du XIe siècle en dynasties, puis il s'émaille en se transformant en petites principautés pour enfin disparaître au début du XIIIe siècle avec l'émergence de la dynastie

[7]Concernant l'Etat Marwanide, voir : Ibn Azraq al-farqini, Al-Dawla al-Marwaniya (l'Etat Marwanide) écrit en arabe et traduit en turc par M E. Bozarslan.

Institut Kurde de Paris

ottomane qui va réussir à s'imposer aux principautés turques en Anatolie en les supprimant les unes après les autres.

Lorsqu'au début du XVI[e] siècle, les ottomans et l'empire naissant de l'Iran fondé par Chah Ismail Séfévi, entrent en guerre pour dominer le Moyen-Orient, le Kurdistan était partagé entre quelques quinzaines de principautés et "Hukumat"[8] dont certaines avaient été créées, environ trois siècles auparavant.

Dès lors un bouleversement profond va marquer cette région. Il se produit au niveau politique, géopolitique et religieux et va changer le coeur de l'histoire des peuples de la région jusqu'à nos jours.

Les Ottomans et Séfévides se disputent les leaderships religieux et politique du Moyen-Orient en s'appuyant sur une légitimité religieuse, Sunnisme pour les premiers et Chiisme pour les seconds.

Le Kurdistan, situé géographiquement entre les deux puissances devient un lieu stratégique par excellence, les Kurdes deviennent quant à eux les cibles de ces deux puissances, chacune d'entre elles tentent d'occuper une plus grande partie du pays et d'engager dans cette guerre à son profit le plus grand nombre de chefs, de princes du Kurdistan.

Les Ottomans réussissent mieux que les Séfévides dans cette entreprise en entraînant à leur côté la majorité des souverains kurdes qui portaient (d'après les documents ottomans de l'époque, les divers titres: tels que Beg (prince) Melik (roi), certains portaient même les titres Sultans et Chah[9].

L'engagement des Kurdes au côté des Ottomans contre les Séfévides s'explique par plusieurs raisons dont deux méritent d'être soulignées.

Raison d'ordre idéologique : Les ottomans comme les Kurdes appartenaient à la branche Sunnite de l'Islam. Comme la guerre entre Ottomans et Séfévides avait une justification religieuse, les grandes autorités religieuses, (jurisconsultes, et les chefs des confréries mystiques) ont largement contribué à faire prévaloir, auprès de la population musulmane, des deux côtés, le sentiment d'une guerre sainte pour protéger la foi orthodoxe. En effet, selon la vision du monde de cette époque, les Kurdes et les Turcs défendaient une cause commune, le Sunnisme contre le Chiisme.

Raison politique : Les sultans ottomans paraissent dès le début du conflit plus clairvoyants que les Séfévides. Ils ne se contentent pas de s'appuyer

[8]Le mot Hukumat est un terme arabe, il est utilisé aujourd'hui dans le sens de gouvernement. Mais jusqu'à la création des Etats modernes fondés sur le principe de séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, le mot Hukumat signifiait Etat.

[9]Dans une étude à achever nous donnerons plus de détails sur la question et sur les sources utilisées.

Institut kurde de Paris

uniquement sur le facteur religieux pour assurer leur l'alliance avec les souverains kurdes[10] mais donnent à ceux-ci des garanties en concluant des pactes selon lesquels les Kurdes conserveront leur indépendance interne dans les domaines politique, juridique et économique.

Cette alliance entre les Kurdes et les Ottomans se réalise grâce au rôle d'intermédiaire joué par un homme religieux et politique d'origine kurde, Mawlana, Idrisê Bidlisi.

Il a réussit d'une part en raison de sa considérable influence dans la classe religieuse kurde et chez les souverains kurdes, d'autre part en vertu de son prestige auprès des sultans ottomans, à faire reconnaître à la majorité des souverains kurdes, le sultan ottoman comme le souverain suprême et légitime (calife) des musulmans. Par conséquent, les Kurdes doivent prendre part, pour le compte de l'Etat Ottoman à toutes les guerres contre ses ennemis.

Désormais les Kurdes constituent un élément capital dans la machine de guerre ottomane. En effet, il est rare de trouver une victoire ottomane sans une participation décisive "des armées kurdes"[11]

En particulier, les victoires ottomanes contre les Séfévides, qui ont permis aux premiers de dominer tous le Moyen-Orient, comme celles de Tchaldiran[12] en 1514 et de Mardîn en 1516, n'auraient pas pu être réalisées si les "armées kurdes, les begs, meliks du Kurdistan" n'avaient pas participé aux combats avec les ottomans.

Voici, par exemple, un extrait d'un rapport sur une des plus grandes victoire ottomane contre les Séfévides à Mardîn en 1516. Ce rapport est écrit par Idrisê Bidlisi et envoyé en mai 1516, au sultan ottoman Selim 1er, qui a règné entre 1512 - 1520.

Dans ce rapport, Idrisê Bidlisi expose la situation militaire et politique, décrit le déroulement de la guerre et évoque le rôle des "armées kurdes" dans ces combats.

Institut kurde de Paris

[10]Nous pensons que le mot souverain est plus approprié que celui de prince dans ce contexte, car tous les chefs kurdes de l'époque n'étaient pas des princes selon les documents ottomans de l'époque, comme nous avons souligné, les chefs kurdes portaient des titres comme "Bey" (prince), "melik" (roi) par exemple Melik Khalil II, roi de Husn Kayh. De plus, certains avaient des titres: Sultan et Chah.

[11]L'expression « armées kurdes » est utilisée dans les documents ottomans de l'époque et exprime une réalité historique car les souverains kurdes possédaient leurs propres armées.

[12]Transcription kurde: "caldêran" et turque "caldoran", c'est une commune de Van, proche de la frontière turco-iranienne.

Il écrit que *"les princes et les rois du Kurdistan*[13] *sont du côté ottoman"*, en citant les noms de treize d'entre eux, qui participent chacun avec sa propre armée.

Dans un passage évoquant le rôle décisif des armées kurdes dans la victoire des Ottomans, il écrit ceci: *Après une contre-attaque de la part des Kizilbas,...(mot qui désignait l'armée séfévide) une situation très difficile s'est produite: Si l'attaque des armées (de trois princes kurdes) Charaf Beg, Dawid Beg et Otagui Beg tardait un moment, toute notre armée aurait été anéantie*[14].

Le Sultan Selim Ier., pour montrer la sincérité de sa reconnaissance de la souveraineté des chefs kurdes, dans la gestion de leurs affaires intérieures, veillait à ce que les demandes des souverains kurdes soient satisfaites en contre partie de leurs engagements au coté des Ottomans contre leurs ennemis.

A cet effet il envoie en 1515 des feuilles vierges portant l'emblème et le sceau impérial à son représentant Idrisê Bidlisi en lui accordant l'autorité d'y rédiger la reconnaissance du Calife de l'indépendance interne des chefs kurdes.

Après négociations avec ces chefs, le mandataire du sultan remplit ces feuilles dans lesquelles sont inscrits les noms et le nombre des souverains kurdes. Leurs domaines territoriaux, leurs autorités et le caractère héréditaire de leur pouvoir étaient reconnus par le Sultan[15].

Ces feuilles, ainsi remplies, après négociations avec le représentant du Calife, constituaient un traité entre le Calife ottoman et les souverains kurdes. Bien que les historiens les désignent sans une dénomination générique "Ferman" décret, en réalité leur nature juridique ne peut pas être classée dans la catégorie des décrets. Car les décrets sont les décisions exprimant la volonté unilatérale et indépendante du sultan. Or, ici, il s'agit d'un accord entre le sultan et les Kurdes suite aux négociations. Selon cet accord, les Kurdes reconnaissent l'autorité morale du sultan et s'engagent de le soutenir contre ses ennemis, en contre partie le sultan reconnaît l'indépendance interne des Kurdes.

Le nouveau Sultan, Soliman, fils du Sultan Selim Ier., va aller plus loin dans la reconnaissance de l'autorité des chefs kurdes. Il va exprimer cette reconnaissance dans un ferman dont nous allons citer quelques passages. Le sultan évoque lui-même les raisons de cette reconnaissance de la souveraineté des chefs kurdes. Dans ce texte on peut distinguer quatre raisons:

---

[13]Il convient de signaler que le mot Kurdistan désignait le pays kurde comme une entité géographique avant la naissance de l'empire ottoman et durant toute son existence et même au début de la république turque, c'est après la révolte kurde de 1925 qu'Atatürk interdit l'usage du mot. il devient tabou en Turquie, jusqu'à nos jours.

[14]Le rapport est dans les archives du musée de Topkapi, sous la côte E. 8333 11.

[15]M. E. ZAKI, apicite, P. 178 ; Khouja, Tadj al Tawarikh T.2, P. 322.

Institut Kurde de Paris

- premièrement: raison relevant du droit national des souverains kurdes. Le sultan ne manque pas d'exprimer cette raison dans les termes suivant: *parce que ... les eyalets (provinces du Kurdistan) forteresse sous l'autorité des Bey Kurdes, leur appartiennent depuis toujours et qu'elles (provinces) sont leur patrie et leur foyer depuis la nuit des temps*",

- deuxièmement: en raison de l'exigence des souverains kurdes d'exercer leur propre pouvoir sur leurs régions. A ce propos, le sultan s'explique ainsi : " *tenant compte de leur exigence et de leur sollicitation*" cette reconnaissance est accordée,

- troisièmement; la fidélité des souverains kurdes dans leur engagement aux cotés des Ottomans et par leur contribution aux victoires de l'Etat Ottoman contre les Séfévides,

- quatrièmement; le haut intérêt politique que constituent les Kurdes pour le sultan et l'importance stratégique que le Kurdistan représente pour l'empire et sa domination sur le Moyen-Orient.

Voici, quelques passages de ce Ferman: *Les Eyalet (région ou province) forteresses , villes, villages, possession avec tous leurs produits et "mezra", (lieux de transhumance) qui se trouvent sous l'autorité des Bey kurdes leur appartiennent héréditairement.*

Cet ordre auguste doit être respecté, il ne doit pas être retouché par la plume d'aucune façon, aucun mot ne doit être changé.

Après la mort d'un prince, l'Eyalet sera conservé avec toutes ses frontières, ... il restera à son fils, s'il est unique, s'il en a plusieurs ceux-ci partageront les forteresses et ces Eyalets comme ils l'entendent.

S'ils ne s'entendent pas, les princes du Kurdistan appliqueront la solution qu'ils trouveront bonne(...) si le prince meurt sans avoir laissé d'héritier ni de proche parent, dans ce cas, l'Eyalet ne sera confié à aucune personne extérieure ou étrangère. Les princes du Kurdistan en se consultant se mettront d'accord, donneront le droit de gouverner l'Eyalet en question à celui qu'ils choisiront parmi les princes des Eyalets ou parmi les descendants des princes. Je scelle ce pacte impérial en renouvelant mon serment et je jure sur l'unicité de Dieu et de le respecter[16].

On remarque que les souverains kurdes exerçaient le plein pouvoir sur leurs domaines avant l'expansion de l'empire Ottoman vers l'Est de l'Anatolie, et notamment du Kurdistan. Ils étaient constitués bien avant la création de l'empire Séfévide aussi. C'est pourquoi le Sultan Soliman reconnaît cette réalité en affirmant que ce pays est aux Kurdes depuis la nuit des temps comme nous venons de le voir. Acceptant cette réalité malgré sa soif de pouvoir et d'élargissement de son empire, le grand Turc s'engage par ce pacte à ne pas toucher au statut des Hukumats kurdes.

[16]Ce document est dans les archives du musée de Topkapi, à Istanbul, sous la côte E 1169.

Institut Kurde de Paris

Nous avons précédemment évoqué quelques raisons qui ont poussé les Kurdes à se ranger au coté des Ottomans contre leurs adversaires, mais il nous parait important d'en ajouter une autre toute aussi décisive. Il s'agit de la volonté des chefs kurdes, en tout cas de certains d'entre eux, de se servir des Ottomans pour démanteler les principautés, dynasties atabeys et turkmènes qui s'étaient établies dans différentes régions limitrophes des principautés kurdes. Ces dernières opposaient tant bien que mal une résistance aux premières depuis des siècles.

En effet, depuis le démantèlement de l'empire Seldjoukide plusieurs dynasties ont dominé différentes régions au Moyen-Orient. Le soutien d'un grand nombre de ces principautés aux Séfévides faisait craindre aux Kurdes la consolidation de leurs positions et l'extension de leur pouvoir sur les domaines des souverains kurdes.

Les Séfévides menaient une politique hostile à l'égard des souverains kurdes et tentaient de les déposséder de leur pouvoir.

Avant même l'accord conclu entre les chefs kurdes et le Sultan Ottoman, le Chah Ismail avait mis onze princes et chefs kurdes en prison après les avoir invités à une rencontre avec lui.

Il avait nommé à leur place des gouverneurs Chiites[17]. De toute façon, l'influence des Turkmènes dans l'armée du Chah Ismail constituait en soi une menace suffisamment grave à l'encontre des Kurdes pour que ces derniers prennent parti pour son adversaire.

Il s'avère donc qu'un ensemble des raisons ont amené les Kurdes à se ranger au côté des Ottomans et que contrairement à ce qu'affirment certains historiens la foi commune entre les Kurdes et les Turcs constitue un facteur parmi d'autres.

Cette alliance entre Kurdes et Turcs a eu pour effet d'ouvrir la porte du Moyen-Orient aux Ottomans et ensuite de consolider leur hégémonie sur la région jusqu'à l'Afrique du Nord.

Si une alliance solide entre les Kurdes et les Séfévides avait eu lieu, l'importance stratégique du Kurdistan et le poids des armées kurdes seraient, très probablement, en mesure de modifier le cours de l'histoire et de renverser les rapports de force en faveurs de ces derniers, au détriment de leurs adversaires turcs. Par conséquent la domination des Ottomans sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord aurait été compromise.

Institut kurde de Paris

[17]Voir M. E. ZEKI, apicite, P. 174-177.

La polémique religieuse et ses répercussions sur les Kurdes

Le caractère religieux des guerres entre Ottomans et Séfévides est un des facteurs qui a aggravé la division des Kurdes, selon ces deux camps. Bien que théologiens Chiites et Sunnites soient en accord sur la nécessité d'un État fondé sur les préceptes religieux, ils sont en désaccord sur ses principes fondamentaux, ainsi que sur le fondement de sa légitimité.

Les Chiites remettaient en cause toute l'évolution politique et juridique des Sunnites depuis la mort du prophète. Ils ne reconnaissent que l'école djafarite comme Islam authentique. La légitimité du système califat est donc contestée par les Chiites.

Quant aux Sunnites, ils considéraient le Chiisme comme une hérésie au sein de l'Islam. Ils ne les reconnaissaient même pas comme une branche conforme aux principes fondamentaux de l'Islam.

D'autre part, pour les Chiites comme pour les Sunnites, tous les musulmans forment une seule nation "l'Ummat". Ils doivent être réunis sous l'autorité d'un souverain qui ne peut être qu'un calife pour les seconds, contrairement aux premiers pour lesquels celui-ci est obligatoirement un représentant de l'Imam caché.

Conformément à cette doctrine, l'obéissance à l'autorité établie est une obligation religieuse, obligation destinée à tous les musulmans individuellement et collectivement. C'est pourquoi, en aucune manière, la révolte n'est autorisée contre lui, même s'il est un injuste tyran ou s'il a usurpé le pouvoir[18]. La majorité des Kurdes Sunnites est attachée à cette doctrine bien enseignée dans les écoles religieuses au Kurdistan. Une partie minoritaire des Kurdes est constituée de Chiites ou une variante de l'Islam appelée alawiya.

Ainsi les guerres Ottomans-Séfévides ont divisé les Kurdes sur le plan politique comme religieux. Dès 1736 les frontières entre ces deux empires sont définitivement fixées. La plus grande partie du Kurdistan est attachée à l'empire ottoman.

On peut résumer la situation des Kurdes dans cette période par les points suivants : Au cours de ces guerres une grande partie des armées des deux empires s'établissaient sur le sol du Kurdistan. Par conséquent, les Kurdes étaient l'objet de pillages permanents, les villes et les villages étaient systématiquement attaqués, détruits ou pillés par les Ottomans ou Iraniens. La production agraire comme l'élevage ou le commerce, unique source économique de la population à l'époque, étaient soit détruits, soit paralysés.

Institut Kurde de Paris

[18]Cette théorie est dominante dans l'Islam Sunnite conformément à la doctrine acharite. Tous les grands théologiens de cette école sont d'accord sur l'idée d'obligation et d'obéissance.

La population en subissait dramatiquement les conséquences, car elle devait aussi fournir, à l'un comme à l'autre camp, des contingents de soldats. Lors de l'occupation d'une région par l'un des belligérants, toutes sortes d'atrocités et de destructions contre les vies et les biens étaient commises, si les chefs étaient accusés à tort ou à raison de sympathie envers le camp adverse. En plus des conséquences matérielles, il faut penser aux souffrances d'ordre psychologiques, morales et sociales qu'ils ont subies.

C'étaient les traits généraux de la situation du peuple kurde à la fin du XVII[e] siècle lorsque Ehmedê Xanî écrivit son principal ouvrage "Mem û Zîn" dans lequel, il tente d'éveiller chez les Kurdes une conscience collective en vue de se révolter contre l'occupation de leur pays par les Ottomans et Séfévides, de s'unir et de créer leur propre Etat.

La pensée de Xanî, comme nous allons voir, constitue le point de départ vers un nationalisme classique et un patriotisme contemporain du peuple kurde, dans les diverses parties du Kurdistan. Il écrit: *Réfléchis ! Du pays des Arabes jusqu'à celui des Géorgiens les Kurdes se dressent comme des citadelles. Ces Roms (Turcs) et ces Tadjiks (persans) s'en font des remparts. Les deux camps ont fait du peuple Kurde une cible pour la flèche du destin. On dirait que (les Kurdes) sont les clés des frontières.*

Chaque tribu est comme un barrage. La mer des Roms et l'océan des Tadjiks lorsqu'ils se dressent, se rejoignent et s'affrontent; les Kurdes en sont éclaboussés de sang. Ils les séparent comme un fossé [19]

Xanî, par ses appels aux Kurdes à l'union pour créer leur Etat, met en cause la légitimité du pouvoir des Ottomans et Séfévides sur le Kurdistan. Il va à l'encontre des doctrines orthodoxes dominantes (la théologie officielle de l'époque) Sunnite et Chiite qui justifiaient, comme nous venons de le souligner, leurs guerres et commandaient l'obéissance absolue au souverain.

Xanî dénonce la collaboration avec les Ottomans et Séfévides en s'en prenant aux princes kurdes qui, en raison de leurs rivalités et divisions étaient incapables d'assurer aux Kurdes l'indépendance, et n'hésitaient pas à se rallier à l'un ou l'autre empire.

Nous avons, comme d'autres auteurs, soutenu l'idée selon laquelle la pensée de Xanî est une première source du nationalisme kurde. Il semble important d'examiner de plus près cette pensée à travers ses oeuvres. Il convient de préciser que Xanî préfère exprimer de grandes idées politiques ou philosophiques dans des petites phrases en vers dispersées à travers ses oeuvres ou bien de consacrer un chapitre ou une partie, voire un livre, à ses idées. C'est peut-être grâce à cette méthode que ses oeuvres ont pu échapper à la censure et à la condamnation de la part des autorités religieuses et politiques. Car comme nous allons le constater, la pensée de Xanî est pour son époque une novation, une révolte, contre la doctrine religieuse devenue école religieuse et politique depuis le IX[e] siècle. La pensée politique et philosophique de Xanî n'a pas eu de succès à son

[19]Vers 220-225.

Institut kurde de Paris

époque, non plus dans les siècles suivants. Car son environnement n'était pas assez ouvert à ses idées, en raison de la forte influence de la théologie dominante sur l'action sociale chez les Kurdes, dans l'acceptation durkheimienne du terme : "manières d'agir, de penser et de sentir".

La découverte des idées de Xanî nous amène à examiner ses oeuvres : Mem û Zîn (1695), Nobara Bucokan (1683) et ses poésies. Il convient de souligner que cette tâche n'est pas facile sans connaissance des langues kurde, arabe et persane ; de la philosophie et de la théologie musulmanes, notamment à son époque, ainsi que du contexte historique.

Ce qui nous intéresse ici, dans le cadre d'une analyse des origines philosophique et historique du mouvement national kurde, c'est une recherche de sa vision sur les questions importantes, relatives à l'individu et son rôle, sur l'émergence et le pouvoir d'une identité kurde.

Institut kurde de Paris

L'avis d'Ehmedê Xanî et son influence

L'individu et son rôle social

Xanî est profondément optimiste sur le rôle que l'homme peut jouer, sur sa possibilité à dominer son environnement. Pour lui, la seule condition pour arriver à ses fins, c'est d'être muni d'une ferme volonté et d'une détermination sans faille.

On peut constater dans la pensée de Xanî deux types de rapport entre l'homme et son environnement : les rapports d'ordre social et d'ordre politique. En abordant ces rapports il emploie un langage poétique en se servant des métaphores de mariages.

En ce qui concerne les rapports entre l'individu et son environnement, au monde matériel, Xanî exclut tout rôle métaphysique lorsqu'il possède l'ambition, la volonté nécessaire. A cet égard, dit Xanî: *Min pirsî ji dinê ev bi hikmet Nextê te çîye ? Gote min: himet.*

(j'ai sagement demandé au monde matériel ceci: "qu'est-ce que ta dot ? " il m'a dit que sa dot était l'ambition, l'ardeur).

Quant aux types de rapports d'ordre politique, Xanî considère que pour maîtriser le pouvoir et le maintenir durablement, il faut en plus de la volonté et de l'ambition, de la force. Mais cette force doit être appuyée sur la justice, la bienveillance, la générosité, la tolérance et la philanthropie.

Pour Xanî ce sont les facteurs qui amènent les hommes à accepter l'assujettissement. Il exprime ces idées dans les passages suivants:

"qui se sert de la force d'ambition s'empare du pouvoir courageusement ".
Le monde est comme une future épouse (fiancée) mais son gouvernement dépend de la force et de la vigilance. Quant au contrat et à la dot, il s'agit de bienfait, de libéralisme, de générosité et de tolérance.[20]

Ainsi dans la pensée de Xanî, les limites de l'action de l'homme se fixent par celles de sa volonté et de sa détermination.

Xanî croit à la spécificité de la personnalité Kurde et tente d'en dresser un portrait très positif qui établit le "moi" kurde.

La personnalité ou le "moi" kurde selon Ehmedê Xanî

Pour Xanî, comme, nous allons le remarquer, le peuple kurde possède des caractéristiques, des valeurs propres qui marquent sa personnalité. Le "moi" kurde tel que Xanî l'établit n'est pas fondé sur des considérations métaphysiques, comme Nietzsche le conçoit pour la nation allemande. Il n'est pas non plus une réplique du moi historique ou romantique tel que certains philosophes ont tenté d'en qualifier telle ou telle nation. On peut déduire de la pensée de Xanî, en examinant les qualités qu'il attribue aux Kurdes, que le "moi" kurde, selon lui, peut être qualifié d'inné.

Il n'est pas fondé sur des considérations raciales ou religieuses, c'est un état d'esprit inhérent. Dans Mem û Zîn, Xanî attribue aux Kurdes les caractéristiques suivantes: La noblesse, l'ambition, la générosité, la magnanimité, l'ardeur, l'endurance. Xanî dit que tout cela est la marque du peuple kurde[21]. Il ajoute à ces qualités, l'amour de la justice, la fierté et le courage.

Ils (Kurdes) établissent la justice par l'épée de la détermination, autant qu'ils tiennent au courage, autant qu'ils détestent les faveurs[22]

Ces qualités, citées par Xanî, ne paraissent pas compatibles avec l'état réel dans lequel se trouvent les Kurdes.

Xanî paraît conscient de ce paradoxe, mais il tente de le lever. Il considère que l'impuissance des Kurdes à se constituer en un Etat unifié, de libérer leur patrie, est le résultat de leur division, de l'absence d'un accord solide entre eux. De ce fait, ils ne peuvent pas mettre en commun leurs qualités pour défendre leur cause. S'ils s'étaient unis, ils auraient pu, non seulement créer un Etat à eux, mais en plus ils auraient été en mesure de mener à *"la perfection l'Etat et la religion, développer les sciences et la philosophie (...).*

Ils auraient été distingués par leur perfection. Ainsi, la réalité de la personnalité du peuple Kurde serait connue et ils ne seraient inférieurs à leurs voisins.

---

[20]Mem û Zîn, Vers 212-213
[21]Xanî, Mem û Zîn, vers 226
[22]Xanî, Mem û Zîn, vers 227-228

Institut Kurde de Paris

Si un accord nous unifiait, si l'entente nous dirigerait, les Roms (Turcs), les Arabes et les Adjams (Perses) seraient moins puissants que nous.

Nous aurions parfait l'Etat, la religion et acquis les sciences et la philosophie" .

Si Xanî attribue la faiblesse des Kurdes, leur incapacité à créer leur Etat, à l'absence d'un accord entre eux, il tente de trouver les raisons qui font que ce peuple n'arrive pas à se réunir. Pour lui, ce désaccord est la conséquence d'un fait qu'on peut qualifier de culturel, lequel motive ce comportement. Il explique que l'attachement exagéré des Kurdes à certaines valeurs comme la fierté, la noblesse, créent chez eux un état d'esprit qui refuse de se soumettre les uns aux autres et donc de se mettre d'accord dans la lutte pour libérer leur pays. Voici quelques vers de Xanî dans ce sens. *Autant qu'ils (Kurdes) tiennent au courage autant qu'ils détestent les faveurs. Leur fierté et leur noblesse font qu'ils refusent le poids de la reconnaissance, c'est pourquoi ils sont toujours divisés, toujours en révolte, toujours en désaccord*[23] .

Xanî s'attache à réveiller chez les Kurdes une conscience collective de la nécessité absolue de se mettre d'accord dans un combat pour se libérer de la domination étrangère. On constate qu'en dépit de l'interdiction religieuse de toute forme de désobéissance contre l'autorité du Calife, Xanî évoque deux justifications à la révolte contre les Ottomans et les Séfévides, l'une est à caractère morale, l'autre a un fondement social et économique.

Xanî établit un lien entre la dignité, l'honneur d'un peuple et son indépendance. Il considère que la soumission des Kurdes aux étrangers est une honte bien ressentie par le peuple, il rejette la responsabilité sur les chefs kurdes. A cet égard il dit : *Bien que la dépendance (des Kurdes) à leur égard (Ottomans et Iraniens) est une honte, cette honte est bien ressentie par le peuple, elle est acceptée comme un honneur par les chefs et princes Kurdes*[24].

Parallèlement à cette raison morale relevant de la dignité de l'homme, Xanî est plus explicite sur les justifications matérielles de l'indépendance des Kurdes.

Pour lui, avec l'indépendance, il est possible que les souffrances, la pauvreté, les malheurs des Kurdes prennent fin. Grâce à un Etat souverain, l'épanouissement des Kurdes et le progrès scientifique et artistique seront réalisés et leurs valeurs seront reconnues. La prospérité des Kurdes ne peut se faire qu'avec leur indépendance. Pour évoquer l'indépendance, Xanî emploie les termes et les symboles qui avaient leurs pleins sens, à son époque, la fin du XVII[e] siècle : "*la couronne, le trône, le roi, bref un royaume à sa tête un monarque parmi les plus grands du monde.*

Institut kurde de Paris

[23]Mem û Zîn, vers 228-234.

[24]Mem û Zîn, vers 209-210.

Il est possible que notre étoile brille, que le destin nous sourie, qu'un leader de dimension mondiale, surgisse parmi nous (les Kurdes), que nous ayons un souverain, que la force de notre art soit établie, que la valeur de notre style soit comprise (reconnue), que notre souffrance puisse trouver une fin, que notre savoir-faire puisse se développer. Si nous avions un souverain honnête, bienfaisant, tolérant, notre monnaie serait frappée d'un sceau royal, elle ne demeurerait pas ainsi sans grande valeur. Quelque soit la pureté de son métal et la beauté de sa forme, la valeur d'une monnaie dépend, avant tout du sceau qu'elle porte. Si nous avions un roi (souverain) ayant son trône (souveraineté) à ce moment nous aurions un destin. S'il avait sa couronne, sans doute nous serions prospères. Il se consacrerait à nos orphelins et nous sauverait des mains des malhonnêtes. Ces Roms (turcs) ne seraient pas nos vainqueurs, et nous ne serions pas détruits par eux.

Nous ne serions pas condamnés, misérables, ni vaincus et soumis aux Turcs et aux Tadjiks (Perses)"[25]. Dans les vers 231-234 déjà cités, Xanî subordonne la création d'un Etat kurde à l'entente entre les Kurdes. Un Etat est le seul capable de promouvoir le savoir-faire et les sciences chez les Kurdes dont les mérites seront ainsi reconnus.

La pensée de Xanî n'a trouvé un écho que chez un petit nombre de lettrés au sein des écoles religieuses au Kurdistan. Mais ces lettrés étaient vite marginalisés en raison de la puissance de la doctrine dominante, très unanimement soutenue par les autorités religieuses au Kurdistan.

Les ulémas Kurdes de grande notoriété refusaient toute idée de révolte contre l'ordre établi, en s'appuyant sur les théories des grands maîtres de l'école acharite, tels que Ghagali, Djwagni, Ibn Hadjar.

Cependant la pensée de Xanî semble avoir eu une influence plus ou moins importante selon les époques. A tel point que les ulémas kurdes ont dû craindre pour l'orthodoxie ach'acharite. Certains, comme Mela Xelilê Sertê, l'ont même défendue dans des livres consacrés à la foi religieuse, en écrivant, comme Xanî, en langue kurde et en vers.

Xelilê Sertê (1745-1843), résume dans un livre intitulé "Nehdjul Anam", la doctrine ach'acharite en langue kurde et en vers, afin que les étudiants, dans les écoles religieuses du Kurdistan, puissent apprendre par coeur, dès leur plus jeune âge[26]. Dans un chapitre court, intitulé "Nasbul iman", qu'on peut traduire par "investiture de souverain", il dit textuellement : *Il est interdit, (religieusement) à tous de s'insurger contre le souverain, (iman), même s'ils subissent de sa part la tyrannie et l'oppression*[27].

Institut Kurde de Paris

[25]E. Xanî, Mem û Zîn, vers 194-207.

[26]Dans les écoles religieuses au Kurdistan, l'enseignement était en langue kurde, depuis toujours. Bien que les textes fondamentaux soient en langue arabe, l'explication et les commentaires sont en kurde.

[27]Mala Xelilê Sertê, Nehdjul anam, vers 75.

A partir de la première moitié du XIXe siècle, des princes kurdes, puis des chefs religieux, ont mené plusieurs révoltes contre les Ottomans et les Iraniens, pour libérer le Kurdistan de la domination de leurs empires.

Ces hommes religieux se sont divisés entre les partisans de la légalité ottomane en s'appuyant sur la doctrine officielle et sur ceux qui défendaient la légitimité des révoltes kurdes pour l'indépendance des empires ottomans et iraniens.

Ils s'affrontent idéologiquement. Dans ce contexte, la pensée de Xanî est redécouverte et revendiquée aussi bien par les dirigeants laïcs kurdes que par les religieux partisans de l'indépendance du Kurdistan. L'influence de Xanî sur les élites politiques kurdes est en effet grande, dès la fin du XIXe siècle, que ce soit au Kurdistan ou chez les exilés politiques.

Le premier journal kurde "Kurdistan", en langue kurde publié par les exilés politiques kurdes au Caire, en 1898, consacre une partie importante à Xanî et des extraits de Mem ù Zîn sont imprimés en première page.

Si l'idée de l'indépendance des Kurdes, remonte à la fin du XVIIe siècle, du fait de Xanî, les tentatives , dans ce sens, commencent seulement au début du XIXe siècle. En effet, la première révolte de ce siècle, date de 1806, elle est conduite par Abdourrahman Pacha de Suleymaniye. Ensuite les révoltes des Kurdes se succèdent jusqu'à nos jours.

Une trentaine d'insurrections, de révoltes, sont menées par les Kurdes sans succès. Les révoltes kurdes de 1806 jusqu'à 1935 manquent d'une organisation structurée. Elles ont en commun plusieurs caractéristiques qu'il convient de souligner. Elles visaient toutes à libérer les Kurdes, au moins partiellement, de la domination des Ottomans ou des Iraniens. Certains leaders kurdes sont parvenus à libérer une grande partie du Kurdistan, (parfois entre Bagdad et Diyarbakir) de la domination ottomane.

Parmi ces grandes révoltes du XIXe siècle, celles de Mir Muhammad de Rawanduz (1832), de Mir Bedir Khan Beg (1843-1846) de Yazdan Sêr (1853-1855) et de Cheikh Obeydullah de Nahri (1880), méritent d'être mentionnées.-

Certains de ces chefs kurdes tels que Bedir KHAN BEG et Mir Muhammad de Rawanduz ont réussi à proclamer leur indépendance, à frapper leur monnaie, faire lire la prière du Vendredi à leur noms[28]. Ils ont créé des armées modernes selon les normes de l'époque au Moyen-Orient et

[28]La tradition islamique veut que lors de la prière du vendredi, les Imams (chef des prières), prient Dieu (et les fidèles avec lui), de faire perdurer l'Etat et couvrir le souverain de sa protection. Depuis le début de l'Islam cette tradition continue. Lorsqu'un souverain réussit à faire lire la prière du vendredi à son nom, il arrive au degré supérieur de son indépendance.

Institut kurde de Paris

se sont dotés de manufactures fabriquant des armes traditionnelles. Tant que les princes kurdes réussissaient à faire lire la prière du Vendredi à leurs noms, ils exerçaient la pleine souveraineté et sortaient du statut conventionnel de prince en acquérant un statut supérieur, celui d'un roi souverain de fait.

Sur le caractère de ces révoltes, un débat est ouvert entre les historiens kurdes, s'agit-il de révoltes nationales ou féodales ?

Les uns optent pour la première thèse, les autres soutiennent la seconde, sans pour autant s'interroger suffisamment sur la connotation que peuvent avoir les notions "nationale" ou féodale au XIX^{e} siècle, sans assez analyser les caractéristique et les buts de ces révoltes. Il semble que la qualification "nationale" et "féodale" pour les révoltes kurdes du XIX^{e} siècle et du XX^{e} siècle posent des problèmes et que l'une comme l'autre ne sont pas appropriées.

Il est difficile de qualifier ces révoltes de nationales en donnant au mot "national" le sens qu'il a aujourd'hui. La raison en est que, malgré l'existence d'une nation kurde, historiquement établie, la conception politique de nation ne primait pas sur les considérations d'ordre dynastique.

Il n'existait pas d'organisation des réseaux politiques au niveau national, pas plus qu'une idéologie, répandue et défendue au niveau national. Ainsi l'idée moderne de nation, de ses intérêts, n'était pas au centre de la politique. On peut dire que la nation était là, mais elle n'était pas encore animée par la conscience politique collective, elle n'était pas en mesure d'agir en tant que telle, en raison de l'absence d'organismes politiques mettant en avant les prérogatives nationales.

Il est également difficile de qualifier ces révoltes de "féodales" pour plusieurs raisons qui tiennent aux données historiques et aux objectifs même de ces révoltes.

Si l'on procède à une analyse historique et comparative de la féodalité telle qu'elle s'est développée en Occident, dès la fin du IX^{e} et le début du X^{e} siècle, suite à la décomposition de l'autorité royale des carolingiens, le cas des princes du Kurdistan, notamment à l'époque ottomane, on aura beaucoup de mal à considérer ces derniers comme féodaux.

Il nous semble important, dans l'intérêt scientifique, d'insister sur ce point, même au risque de choquer certains auteurs qui ont tant affirmé le caractère féodal des révoltes kurdes du XIX^{e} siècle.

La différence entre le cas des princes kurdes et les féodaux en Occident réside dans les données historiques et dans le caractère des rapports avec le pouvoir central.

En occident, la naissance de la féodalité est le résultat de la décomposition du pouvoir central, pour prendre les termes d'un éminent

Institut Kurde de Paris

historien français Georges DUBY, *la féodalité se caractérise en premier lieu par la décomposition de l'autorité monarchique*[29].

Dans le cas de l'Occident, le pouvoir des chefs locaux (princes et autres) était délégués par le monarque, représentants de sa légitimité à travers le pays. Ces chefs se sont appropriés des prérogatives royales qui leurs avaient été déléguées après la décomposition du centre.

Ainsi, ici et là, se sont constitués, en Occident, des féodaux. Or, au Kurdistan, les rapports entre les princes kurdes et le sultan Ottoman se présentent sous un angle tout à fait différent. Les principautés kurdes n'étaient pas constituées comme c'était le cas en Occident, suite à la décomposition de l'empire ottoman qui n'a eu lieu qu'après la première guerre mondiale. Celles-ci existaient bien avant le début du XVI[e] siècle, date de l'expansion des Ottomans au Proche-Orient suite au guerres ottomano-séfévides.

Le pouvoir des princes kurdes n'était nullement une délégation des sultans ottomans. Lors des premières guerres ottomano-séfévides, les souverains kurdes portaient déjà des titres de roi, prince, sultan ou chah. Ils sont ainsi cités dans les documents de l'époque. Ceux-ci ont conclu des accords avec les sultans ottomans, notamment le Sultan Selim et son fils Sultan Soliman Kanunu dit le Magnifique.

Selon ces accords, les sultans s'engagent à ne jamais intervenir dans les affaires intérieures, en reconnaissant leur souveraineté. En contre partie, les souverains kurdes s'engagent à soutenir militairement le sultan contre ses ennemis.

Ainsi le pouvoir des souverains kurdes repose sur une double légitimité, l'une est historique et l'autre est juridique. Les princes kurdes ont continué après leur alliance avec les ottomans à gérer leurs affaires en toute indépendance, constituer des armées, lever des impôts et faire la justice.

Cet état des rapports entre les princes kurdes et les sultans ottomans a persisté jusqu'au début du XIX[e] siècle, lorsque les sultans ottomans ont commencé à supprimer le pouvoir des princes kurdes. Dès lors, ces derniers sont entrés en conflit avec les Ottomans refusant d'abandonner leurs prérogatives déjà reconnues par les sultans ottomans dès le début du XVI[e] siècle.

Ainsi les principautés kurdes ne sont pas apparues sur les ruines du centre et les révoltes kurdes n'avaient pas pour objet de s'approprier les prérogatives du sultan, mais de sauvegarder leurs propres prérogatives. Certains princes, comme Mir Bedir Khan Beg de Botan avaient pour ambition d'unifier tout le Kurdistan sous leur règne. Ils ont même réussi à libérer la majorité du pays, à proclamer leur indépendance.

Institut Kurde de Paris

[29]George DUBY, Guerriers et paysans VII-XII siècle, Gallimard 1973, P.185 Paris.

Après cet exposé sommaire sur la divergence qui sépare les particularités des principautés du Kurdistan, de la féodalité en Occident, il nous paraît évident que cette qualification des révoltes kurdes de "féodale", n'est pas justifiée.

La question qui mérite d'être posée est de savoir comment qualifier ces révoltes. Ces révoltes avaient en commun l'objectif d'assurer l'indépendance des princes kurdes. Certains étaient plus ambitieux et visaient l'unification et l'indépendance de tout le Kurdistan, comme nous l'avons déjà souligné. L'idée directrice qui a animé ces révoltes consistait en la création d'un royaume kurde et indépendant. Ainsi ces révoltes reposaient sur la combinaison de trois éléments. L'un est lié aux particularités ethniques, le deuxième se rapporte à l'exercice du pouvoir souverain (indépendance) et le troisième s'attache à la forme monarchique de l'Etat.

En ce sens, il convient de qualifier ces révoltes "d'indépendantistes" car le terme nous semble plus approprié que celui de féodal ou de national.

Dès la fin du XIX[e] siècle, les Ottomans réussissent, grâce à l'aide logistique des puissances occidentales, notamment l'Allemagne, à venir à bout des révoltes kurdes. Le Sultan Abdulhamid II, habile stratège, prend une série de mesures dans le but de faire intégrer "les souches dominantes" [30] dans l'appareil d'Etat ottoman, comme l'a remarqué à juste titre Kendal Nezan.

Il impose aux grandes dynasties kurdes (telles que celle de Babay, de Mir Muhammad de Rawanduz, de Bedir khan et de Nehri), ayant mené des révoltes contre l'empire, un séjour forcé à Istanbul, capitale de l'empire, afin de les éloigner de leurs fiefs et les garder sous la main. De même il a ouvert les portes de l'appareil d'Etat à leurs fils. Au niveau local, il créa, dès 1890, une cavalerie nommée "Hamidiyah", formée de kurdes et dirigée par les chefs tribaux kurdes proches du sultan. Ces régiments avaient pour mission, entre autres, de défendre les frontières ottomano-russes et d'être un instrument de la répression dans les mains du sultan, notamment contre les révoltes kurdes et les tentatives d'indépendance du Kurdistan ainsi que contre les revendications des Arméniens. Le Sultan a pu efficacement se servir de ces cavaliers jusqu'à son renversement en 1909, suite à la révolution des Jeunes Turcs, un an auparavant. Ceux-ci sont rebaptisés "Asiret hafif alaylari" (régiments tribaux de cavalerie légère).

Enfin, le Sultan entreprend une démarche consistant à faire attacher de façon organique et idéologique les futures générations de notables locaux, notamment, les chefs des tribus et des clans kurdes, à l'Etat ottoman. Dans cette perspective des écoles ont été créées à Istanbul, à Bagdad en 1892, et dans différentes provinces kurdes à partir du 1895.

Institut Kurde de Paris

---

[30]Kendal NEZAN , Les Kurdes et le Kurdistan sous la direction de Gérard Chaliand, Maspéro 1981; P.93.

Destinées en particulier aux enfants des chefs tribaux kurdes (et arabes), ces écoles avaient pour mission d'intégrer ces jeunes et leurs descendants à l'appareil administratif et militaire de l'empire et de former des agents garants de la stabilité et de la sécurité dans le pays kurde qui ne cessait de se révolter depuis le début du XIXe siècle. Pour le Sultan Abdulhamid, l'assimilation des kurdes était vitale pour l'avenir des turcs. Il exprime cette stratégie dans ses mémoires écrites après son éviction du pouvoir par les jeunes turcs en 1909, "pour consolider la race turque en Romali et surtout en Anatolie, dit le Sultan, notre devoir en premier lieu est d'assimiler les Kurdes et de les faire les nôtres"[31].

Cette politique ottomane était, à court terme, efficace, car elle a réussi à gagner la grande partie des chefs kurdes pour une durée limitée. Cependant, la volonté de défendre l'identité kurde par la création d'une entité kurde sous la forme de l'autonomie du Kurdistan, pour les uns, ou sous celle de son indépendance, pour les autres, a vite animé de nouvelles générations de l'aristocratie kurde. Celles-ci étaient pourtant éduquées dans les écoles de l'empire pour devenir les fidèles serviteurs du Sultan.

Le nationalisme kurde est désormais défendu par une partie de l'aristocratie kurde cultivée dont certains membres sont placés en haut de l'appareil d'Etat ottoman. Il a ainsi, dorénavant des fidèles issus des souches dominantes kurdes. Il convient de souligner que ceux-ci venaient de toutes les régions du Kurdistan ottoman, de l'extrême-nord comme du sud en passant par le centre. Ainsi le caractère représentatif était assuré sur le plan géographique. Les Kurdes qui parlent le kurmandji du nord, comme ceux qui parlent celui du sud, les descendants des chefs religieux, comme ceux des princes travaillaient pour la reconnaissance d'un Etat particulier pour le Kurdistan.

Comme une entité géographique et politique, le nationalisme kurde s'était constitué en une idéologie qui avait ses références intellectuelles et historiques. En effet, l'idée lancée dès la fin du XVIIe siècle par Xanî, et tombée dans l'oubli pendant des années, était réactualisée et les révoltes menées par les ancêtres de certaines personnalités influentes parmi les nationalistes servaient de références historiques et constituaient un héritage politique pour le nationalisme kurde.

A la fin du XIXe siècle, les élites kurdes ont commencé à s'organiser à Istanbul, en créant de petits cercles, des clubs dont les activités principales étaient limitées à la propagation des idées nationalistes parmi leurs compatriotes, notamment dans les grandes métropoles ottomanes et plus particulièrement dans la capitale. Les Kurdes manquent encore d'organisations politiques structurées et modernes. Dans ces clubs, des débats sont animés. Des activités culturelles et d'entraide sont les principales tâches menées par ces élites.

Institut kurde de Paris

[31]Sultan Abdulhamid, Siyasi Hativatim, Istanbul 1984, page 84, D'après Malmisanij, Kürt Milliyetciligi ve Dr. Abdullah Cevdet Roja Nû, 1986 , P.10.

En ce qui concerne les activités culturelles, il s'agissait des efforts d'intellectuels pour le renouveau culturel, grâce à la publication de travaux littéraires et linguistiques ainsi que la création de périodiques en kurde et en ottoman. La littérature politique, dès le début, y occupe une place importante. En effet, à partir de 1892, des publications en langue kurde sont imprimées à Istanbul et au Caire. A Istanbul, parurent cette année là, un dictionnaire kurde-arabe, des extraits des poésies d'Ehmedê Xanî, son livre Nobara Bucukan, un corpus de grammaire kurde expliqué en arabe et des poésies d'autres poètes kurdes[32].

En 1898, Abdurahman Bedir khan Beg, intellectuel et homme politique exilé au Caire, publie le premier journal kurde, "Kurdistan", Abdurahman Beg est le fils de Bedir khan, prince héritier du Botan qui avait mené une des plus importantes révoltes contre les ottomans en 1843. Il avait réussi à proclamer son indépendance. Avec la parution de ce journal, la question kurde prend une ampleur sans précédent. Bien qu'il ait été publié hors du Kurdistan son influence était très importante dans les milieux kurdes car, comme son nom l'indique, il avait une vocation politique.

En effet, en plus de l'information et de la littérature, il accordait une place importante à la diffusion de la pensée patriotique en vue de mobiliser les Kurdes pour l'indépendance. Après la révolution des Jeunes Turcs, en 1908, les sujets ottomans connaissent une éphémère liberté avant que les nationalistes turcs n'imposent une main de fer sur l'empire. Profitant de cette courte période de liberté, les Kurdes accroissent les activités politico-culturelles.

Une association nommée "Kürt nesri mearif cemîyetî", (comité kurde pour la diffusion de l'instruction) a été créée. Ce comité a vite fondé, à Istanbul, des écoles assurant aux jeunes kurdes l'enseignement de la langue et de la littérature kurde en plus d'une instruction générale. Entre 1908, et 1913, huit journaux et revues kurdes ont paru. Malgré l'interdiction des associations, écoles et journaux kurdes par les Jeunes Turcs, en 1909, les efforts des intellectuels kurdes se poursuivent dans les grandes villes ottomanes et en exil. En 1915, une imprimerie kurde est créée à Halog, par Husni Mukvigani. Le privilège d'être publié le premier revient naturellement à celui qui exerce la plus grande influence sur la pensée politique kurde, en l'occurrence, "Mem û Zîn" d'Ehmedê Xanî.

Nous avons exposé ici les origines intellectuelles de la pensée nationaliste kurde qui remontent à la fin du 17è siècle, Xanî étant l'un des précurseurs. La lutte armée pour la création d'un royaume kurde indépendant, a commencé, elle, au début du 19è siècle. Elle se poursuit jusqu'au début du 20è siècle. Les révoltes ont été menées par des princes ou chefs religieux dépourvus d'organisations politiques structurées.

C'est en 1900, que la première organisation politique patriotique est née, selon le chercheur kurde Malmisanij. Il s'agit de "Kürt Azmi Kawî

[32]Sultan Abdulhamid, Siyasi Hativatim, Istanbul 1984, page 84, D'après Malmisanij, Kürt Milliyetçiligi ve Dr. Abdullah Cevdet Roja Nû, 1986 P.10.

Institut kurde de Paris

Cemiyeti"[33], (comité kurde résolument déterminé).. A partir de 1908, plusieurs organisations à vocations politiques et socioculturelles sont apparues, telles que "Teali Ve Terekiye Kurdistan" (Relèvement et progrès du Kurdistan). Par la suite, plusieurs clubs kurdes ont vu le jour dans différentes grandes villes du Kurdistan comme Diyarbakir, Erzurum, Mus, Bitlis et dans d'autres villes ottomanes telles que Bagdad et Mossoul.

Avec l'apparition des organisations politiques kurdes, le mouvement national kurde réunit désormais tous les éléments des mouvements modernes de son époque. Cependant il n'a pas encore acquis les caractères d'un mouvement national de masse. De par leur formation, ces organisations sont essentiellement composées des élites kurdes majoritairement issues de l'aristocratie, notamment des descendants des dynasties déportées à Istanbul, suite à l'échec des révoltes kurdes du XIX^{e} siècle.

Le Kurdistan de Turquie

Au Kurdistan de Turquie actuel, le peuple kurde a souvent mené des luttes contre la République Turque. Parmi celles-ci, citons les révoltes: de Kocgiri de 1919 à 1920, du Cheik Saïd en 1925, des Monts Ararat de 1927 à 1930 et de Dersim, de 1937 à 1938.

Toutes ces révoltes sont des mouvements nationalistes kurdes. Au Kurdistan de Turquie, résident environ 20 millions de Kurdes qui ne jouissent d'aucun droit démocratique. Le mot "KURDE" est interdit. Ils subissent la torture et les agressions. Leur exploitation est autant économique que politique et militaire.

La superficie du Kurdistan de Turquie est de 244 000 km^2, et les richesses du sous-sol sont : le pétrole, le fer, le charbon, le chrome, le cuivre, le phosphate.

L'agriculture est prédominante sur les hauts plateaux où l'on pratique également l'élevage.

Dans toutes les écoles, la langue nationale est le turc, la langue kurde est interdite, même si épisodiquement il y a une tolérance.

Le Kurdistan de Turquie est un point stratégique pour la Turquie et ses alliés.

Il faut noter que dans cette partie du Kurdistan, se dire Kurde, parler librement sa langue maternelle, avoir ses propres écoles, sa propre

[33]Malmisanij, Kürt milliyetçiligi ve Dr. Abdullah Cevdet, Roja Nû 1986, P.29.

Institut kurde de Paris

presse et les mêmes avantages économiques, sociaux et sanitaires que ceux dont jouit la partie turque, sont autant de choses impossibles. En un mot, les Kurdes sont loin d'être des citoyens à part entière.

Monsieur Ismet INÖNÜ, chef de la délégation turque à la Conférence de Lausanne, affirmait que la Turquie était le pays de deux peuples, "le peuple turc et le peuple kurde", et que tous deux avaient droit au gouvernement du pays et à une absolue égalité nationale.

En confirmant cette déclaration officielle, Monsieur Hüseyin AVNI BEY, député d'Erzurum, déclare, lors d'une réunion de la grande Assemblée Nationale à Ankara, que "ce pays appartient aux Turcs et aux Kurdes, et qu'à cette tribune, ces deux nations ont le droit d'élever la voix".

Peu de temps après ces déclarations, de véritables surprises attendent les Kurdes. Un Président de la République de Turquie, en pleine ville de DIYARBAKIR, dans son discours, dit : "Crachez au visage de celui qui vous appelle Kurde".

Puis, plusieurs ministres insultent ouvertement la population kurde : - "Si vous n'êtes pas satisfaits de cet Etat, cherchez-vous en un autre". - "Les habitations kurdes sont des écuries". - "J'entends des sons d'animaux sortir de la bouche de soi-disant être humain". - "Le Turc est le seul seigneur et le seul maître de ce pays. Ceux qui ne sont pas d'origine turque n'ont qu'un seul droit dans ce pays, celui d'être serviteurs, celui d'être esclaves". Depuis les coups d'Etat successifs, 1960, 1972 et 1980, plusieurs mouvements clandestins, apparaissent dans le paysage politique de Turquie dont le plus important et le plus représentatif est le PKK (parti ouvrier du Kurdistan) dirigé par Abdullah ÖCALAN surnommé "APO".

Tout comme la plupart des histoires des peuples, le Kurdistan de Turquie ne peut pas être analysé sans faire l'abstraction des périodes déterminantes de l'histoire. Les Kurdes de l'époque ottomane et les Kurdes de l'époque actuelle sont issus de deux contextes différents et ne peuvent être identifiés et analysés de la même manière. Ces deux périodes sont diamétralement opposées. Au temps de l'empire, le pouvoir kurde n'était pas remis en cause. L'organisation du pouvoir était basé sur une certaine hiérarchisation de l'ordre. Parfois les gouverneurs kurdes régionaux ou tribaux proposaient volontairement leur soumission à l'empire. Ceci pour constituer une sécurité pour leur pouvoir ou tout simplement élargir le territoire au nom de la religion musulmane.

En raison de notre choix concernant un contexte local, nous reviendrons sur la situation particulière des Kurdes de Turquie dans un chapitre suivant.

Institut Kurde de Paris

Le Kurdistan d'Iran[α]

Il faut noter qu'un des princes kurdes, Saladin, "Saladin le Magnifique", est connu comme le sauveur de l'Islam lors des Croisades.

Avec la bataille de Tchaldiran en 1514, les frontières entre la Perse et l'empire Ottoman sont fixées. Depuis cette date, plusieurs conventions ont été signées entre ces deux puissances.

Le combat kurde ne s'arrête jamais, c'est d'ailleurs ce qui lie d'amitié les Perses et l'empire Ottoman. Cette amitié se justifie plutôt par intérêt des deux plutôt que par une amitié simple. Le 31 mai 1847, Istanbul et Téhéran signent ensemble le Traité d'Erzurum, qui est une coalition d'Empires contre les Kurdes.

En 1946 fut créée la République de MAHABAD qui ne tint qu'un an. Encore une fois, la coalition entre la Turquie et l'Iran a détruit cette République.

Jusqu'en 1958, ce sera le silence. Entre temps, l'Irak, la Turquie, l'Iran, le Pakistan, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont signé le pacte de Bagdad le 4 avril 1955. Les buts étaient de faire face à une éventuelle agression soviétique en Orient et de faire face aux périls intérieurs, dont les Kurdes et la subversion.

En 1979, après la disparition de Reza PAHLAVI, les conditions historiques ont permis au peuple kurde iranien de mener la lutte pour l'indépendance, mais les conditions politiques externes et internes au pays ne semblent pas jouer en faveur de l'autonomie ou de l'indépendance du Kurdistan iranien".

Au début du XX[e] siècle la question de la frontière se pose de nouveau entre la Turquie et l'Iran. La Turquie occupe, dès 1906, les provinces de Mahabad et d'Ourmia, principalement habitées par les kurdes. L'occupation turque ne cessera qu'en octobre 1912 au commencement de la guerre balkanique.

Le 29 décembre 1914, les Turcs entrèrent en Iran et atteignirent Tabriz. Mais à la fin janvier 1915, les Russes les repoussèrent hors d'Iran. Les Russes occupèrent la région jusqu'à la prise du pouvoir par les Bolcheviques.

Ismail Agha Simko, chef de la tribu des Shakak, profitant du chaos qui suivit le retrait des troupes russes et turques conquit peu à peu un territoire s'étendant de la région du Lac d'Ourmia à la frontière turco-

Institut kurde de Paris

[α] Articles parus dans les « Cahiers des Peuples d'Ici et d'Ailleurs » (PIA).

persane. A la fin de l'année 1919, Simko était devenu la seule autorité de la région à l'ouest du Lac d'Ourmia.

A l'automne 1921, Simko attaqua Mahabad et mit en déroute l'armée iranienne. Mais en août 1922, le gouvernement d'Iran prépare son armée et attaque la région kurde. Simko fut finalement battu car il n'avait plus l'appui des Turcs. Il se réfugia alors en Irak chez Cheikh Mahmoud qui le reçut le 8 janvier 1923 avec les honneurs dus à un chef d'Etat.

Simko fut expulsé de Suleymaniye par les Anglais et vécut jusqu'en 1930 entre la Turquie, l'Irak et l'Iran jusqu'à son assassinat par les Iraniens le 21 juin 1930. Simko reste dans l'esprit des Kurdes un héros national et le symbole du combat pour la liberté des Kurdes.

En 1934, Reza Chah se rendit à Ankara où il définit avec Mustafa Kemal Atatürk les bases d'une étroite coopération pour lutter contre les mouvements kurdes. Cet accord fut matérialisé en 1937 par le pacte de Saadabad.

Le mouvement national kurde prendra un nouvel essor pendant la deuxième guerre mondiale.

En été 1942, Hama Rashid Khan de Baneh, aidé de plusieurs tribus voisines, s'était rendu maître de la région Sardasht-Baneh-Marivan.

A Mahabad, un homme, Qazi Muhammad, juge, chef religieux de Mahabad et membre de la famille la plus respectée, s'imposa comme le chef d'une nouvelle administration.

En septembre 1942, une organisation clandestine fut créée à Mahabad par les intellectuels et citadins : Le Komele-y-Jiyanewe-y Kurd (Association pour la renaissance kurde). Qazi Muhammad y adhéra en octobre 1944. Cette organisation appelée aussi "komala" sera à l'origine d'une vie politique intense qui débouchera sur la création du Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran (P.D.K.I.) en août 1945 et sur la proclamation de la République du Kurdistan d'Iran appelée République de Mahabad.

Le 22 janvier 1946, la première République Kurde fut proclamée et Qazi Muhammad, chef du P.D.K.I., élu président. Mustafa Barzani qui s'était mis avec ses troupes au service de la nouvelle République fut l'un de ses quatre généraux, de même que le chef de Baneh : Hama Rashid Khan. Les armées soviétiques quittèrent la région, début mai 1946, et le gouvernement Iranien s'appliqua à récupérer les provinces dissidentes du Nord (Mahabad et Azerbaïdjan). Le 12 décembre 1946, l'armée iranienne entrait à Tabriz, le 18 décembre, la ville de Mahabad était occupée à son tour et Qazi Muhammad fut arrêté avec ces principaux collaborateurs.

Le procès de Qazi Muhammad commença début janvier 1947. Il fut condamné et pendu sur la place publique, le 31 mars 1947.

Institut kurde de Paris

Le bilan de la République de Mahabad est :

- pour la première fois des textes de lois étaient écrits et publiés en kurde,
- des livres scolaires étaient imprimés en kurde,
- plusieurs journaux et magazines étaient publiés :
  * Kurdistan (1945-1946),
  * Helale (la tulipe) , Journal Officiel (113 numéros),
  * Nishtiman (la patrie), etc.,
- des fonctionnaires kurdes étaient nommés par des hommes politiques kurdes,
- un drapeau kurde (trois bandes horizontales: rouge, blanc et vert avec un soleil au milieu) choisi en accord avec les Kurdes d'Irak en mai 1944, flottait sur les édifices,
- le port du costume national n'était plus interdit,
- le jour de la proclamation de la République, Qazi Muhammad inaugurait une école supérieure de filles (symbole dans un pays musulman),
- le P.D.K.I. avait des sections de femmes dirigées par l'épouse de Qazi Muhammad. Symbole aussi de cette République, la fin de la République : la longue marche de Barzani vers l'Union Soviétique avec les femmes les enfants et les vieillards suivis par les trois armées iranienne, irakienne et turque. Le même Barzani qui deviendra le dirigeant de la lutte en Irak est le symbole de la lutte nationale kurde de 1958 à 1975.

Cette République de presque un an a marqué profondément l'histoire kurde.

Après la chute de Mahabad, le gouvernement de Téhéran reprend rapidement le contrôle de tout le Kurdistan. Les premières tentatives des organisations politiques qui suivent, dès 1948, se font plutôt autour de l'idée communiste que celle proprement kurde, avec la création d'un comité communiste du Kurdistan, et le P.D.K.I. devient pratiquement une branche du Parti Communiste d'Iran (Toudeh).

En avril 1951, la nationalisation de l'industrie pétrolière est votée par le parlement et le 28 avril, le Docteur Mossadegh devient premier ministre. Cette arrivée au pouvoir ouvre une ère de relative liberté. Le P.D.K.I. s'organise au Kurdistan sous la direction de Aziz Youssefi et de Ghani Boulourian. Aux élections de 1952, un membre du P.D.K.I. est élu député de Mahabad, mais son élection est annulée et un religieux de Téhéran est désigné à sa place. Cette même année, une jacquerie contre les grands propriétaires fonciers éclatait dans la région située entre Bokan et Mahabad. Ce soulèvement fut écrasé par les armées impériales.

L'année 1958 voit le général Kassem prendre le pouvoir à Bagdad et Mustafa Barzani revenir en Irak. L'activité des mouvements d'Iran se calque alors sur celle des Kurdes d'Irak. Un ami de Barzani, Abdellah Isshaki, deviendra secrétaire général du P.D.K.I. qui ne sera bientôt qu'un

Institut Kurde de Paris

comité de soutien à Barzani, lors de ses guerres contre le gouvernement de Bagdad. Plus tard, le Chah offrira une aide directe à Barzani pour soutenir ses trois objectifs :

- affaiblir le gouvernement irakien,
- contrôler l'ensemble du mouvement national kurde,
- neutraliser le mouvement kurde en Iran.

Le gouvernement iranien s'efforcera de s'attirer l'appui des kurdes irakiens, et de mai 1959 à mai 1963 l'hebdomadaire "Kurdistan" sera publié à Téhéran, traitant de littérature, religion, histoire, sciences et même politique. Cet hebdomadaire ne fut diffusé qu'à l'étranger (205 numéros).

Les années 1967 et 1968 furent marquées par des affrontements armés entre paysans kurdes et gendarmes du Chah.

Pendant la période qui suivit les accords du 11 mars 1970 entre le gouvernement irakien et le P.D.K Irak, le Kurdistan irakien devint le centre du mouvement kurde. Abdul Rahman Ghassemlou, nouveau secrétaire général du PDKI (juin 1971), mit ses talents d'économiste au service du Kurdistan, en travaillant au Commissariat au plan de Bagdad.

Après la reprise des hostilités entre Bagdad et les kurdes d'Irak (11 mars 1974), l'aide du Chah à ces derniers se fit plus massive jusqu'à devenir indispensable. L'effondrement du mouvement kurde d'Irak après l'accord d'Alger (6 mars 1975) en sera la preuve. En échange d'une modification de la frontière irako-iranienne en faveur de l'Iran, le Chah s'engageait à exercer "un contrôle strict et efficace" le long de la frontière, ce qui revenait à mettre fin à son assistance aux autonomistes kurdes qui combattaient depuis un an les troupes gouvernementales au Kurdistan d'Irak.

Jusqu'à la révolution islamique, le Kurdistan connaîtra peu de remous. Etouffés par le régime du Chah, les Kurdes comme les autres minorités nationales profiteront des événements révolutionnaires pour tenter de faire reconnaître leurs droits politiques et culturels.

En juin 1978, les Kurdes participeront totalement à la révolution islamique. Ils mettront tous leurs espoirs dans le renversement de la monarchie et voudront contribuer à l'établissement d'un gouvernement démocratique. Au retour de l'Imam Khomeiny en Iran (1er février 1979), les Kurdes envoient des délégations à Téhéran pour apporter leur soutien à la révolution. Dès le 14 février 1979, ils présentent leurs revendications d'autonomie à Mahabad, lors de la visite du ministre du travail et des affaires sociales. Mais ces revendications qui se résument par le mot d'ordre "un Kurdistan autonome dans un Iran démocratique" furent ignorées. Parallèlement, les autonomistes kurdes tentaient de s'assurer le contrôle militaire et administratif de leur région, armant la population avec les armes saisies dans les casernes lors de la chute du Shah. Le 18 mars 1979, le gouvernement, en nommant des dignitaires chiites aux principaux postes à responsabilités à Sanandadj, provoque des émeutes qui dureront plusieurs jours et feront de nombreux morts.

Institut kurde de Paris

Le 22 mars 1979, l'Ayatollah Taleghani, représentant du gouvernement de Téhéran, se rendait à Sanandadj pour engager des pourparlers avec les représentants du mouvement national kurde. La discussion portait sur les points suivants :

- la participation des Kurdes à la préparation de la nouvelle constitution,
- l'enseignement du kurde dans les écoles,
- l'administration des affaires par les Kurdes,
- le développement des ressources naturelles du Kurdistan au profit de ses habitants.

Le 25 Mars 1979, un kurde, Ibrahim JOUNESSI, est nommé Gouverneur Général de la Province du Kurdistan. Au cours du printemps et de l'été 1979, les milices kurdes et les Pasdaran (gardiens de la révolution) continueront à s'affronter. Le 3 Août 1979, les organisations kurdes participèrent activement et avec succès aux élections de l'assemblée des experts.

Le 19 Août 1979, l'Imam KHOMEINY proclamait la guerre sainte contre les groupuscules athées du Kurdistan. Le 27 Août 1979, une délégation conduite par le Gouverneur de Mahabad se rendit à Téhéran pour présenter un plan de paix. Un accord aurait été trouvé entre les Kurdes et les représentants du Gouvernement de l'Ayatollah TALEGHANI, mais il fut rejeté le 28 Août par l'Imam KHOMEINY.

Dès septembre 1979 les forces kurdes prenaient le maquis abandonnant les villes indéfendables (risques de lourdes pertes civiles).

Fin novembre 1979, une délégation constituée du PDKI, du Komala et des Fedayin, présidée par le Cheikh EZZEDINE HOSSEINY présentait un projet d'autonomie en 26 points. Le 17 décembre 1979, les grandes lignes d'un statut sur les minorités nationales furent présentées par le Gouvernement Iranien dans une conférence de presse. Ce statut ne pouvait satisfaire les demandes fondamentales des Kurdes, car il ne proposait, en fait, qu'une sorte d'autogestion locale.

Le 25 Janvier 1980, Bani SADR, élu Président de la République, dirige, en tant que commandant en chef des Armées, la répression contre les mouvements autonomistes kurdes. Le 20 Avril 1980, il envoi son armée au Kurdistan pour "rétablir l'ordre et la loi".

Mais les pouvoirs de Bani SADR sont progressivement réduis jusqu'à sa destitution le 21 juin 1981. Bani SADR se réfugia en France avec Massoud RADJAVI, chef de l'organisation de Moudjahidin du peuple qui l'avait soutenu lors de sa destitution. Le 21 juillet 1981, le Conseil National de la Résistance (CNR) était créé à l'initiative de Massoud RADJAVI. Le PDKI adhéra au CNR le 27 octobre 1981.

Dans le programme du CNR, l'autonomie n'est pas accordée au nom du droit à l'autodétermination des peuples, mais pour renforcer

Institut Kurde de Paris

"l'intégrité territoriale et l'unité nationale". Pendant la guerre Iran-Irak, la guerre du Kurdistan, aussi, se poursuivait. Le blocus économique, les massacres de la population et les bombardements permanents se faisaient sentir de plus en plus violemment.

La République Islamique menait de front les deux combats : combat contre les Kurdes et combat contre le régime irakien. Les offensives de l'armée iranienne d'octobre 1983, au Kurdistan d'Irak étaient dirigées à la fois contre l'Irak et contres les Kurdes d'Iran.

Mais les autonomistes kurdes auxquels se sont joints tous les opposants au régime islamique qui voient dans le Kurdistan "un bastion de la démocratie" continuent de lutter pour renverser le régime iranien et établir la démocratie en Iran. L'armée iranienne tient les villes et les axes routiers. : les autonomistes kurdes restent maîtres des villages où ils ont créé des conseils de villageois, des écoles et des hôpitaux.

D'autre part, les autonomistes gardent un bon moral. Si les bureaux politiques des partis (PDKI et Komala, en particulier) sont bien installés à la frontière, les Pechmergas sont toujours dans le Kurdistan d'Iran où ils tiennent en échec les forces du régime islamique et apprennent à résister à la population qui soutient unanimement le mouvement autonomiste kurde. Le régime iranien a changé de tactique dans sa répression contre les kurdes et il cherche, par tous les moyens, à assassiner ses dirigeants, soit à l'intérieur, soit à l'étranger. Cette politique a conduit à l'assassinat de Abdul Rahman Ghassemlou, le chef de PDKI, à Vienne et puis à celui de quatre des nouveaux dirigeants du PDKI, à Berlin.

Institut Kurde de Paris

Le Kurdistan d'Irak[α]

La question kurde dans le monde occidental a été mise au jour par le combat de Moulla Mustafa BARZANI qui suivit les différentes révoltes qui ont été menées contre les Anglais et le Gouvernement Iranien par le Cheik Mahmud Saleh Leki.

Comme pour l'Iran et la Turquie, des promesses de reconnaissance et de respect de la spécificité kurde sont faites aux Kurdes du pays, mais ne sont pas tenues.

Après l'écrasement de différentes révoltes kurdes dans les parties turque et iranienne, durant les années 30, se monta le véritable mouvement de Moulla Mustafa BARZANI.

Episodiquement, selon la situation socio-politique de l'Irak, un certain nombre de revendications de ce mouvement ont été acceptées par le pouvoir irakien, comme par exemple, l'enseignement de la langue,

[α] Articles parus dans les « Cahiers des Peuples d'Ici et d'Ailleurs » (PIA).

l'élection d'un Conseil Provincial, l'emploi de la langue kurde comme langue officielle.

Mais ceci fut remis en question quand le gouvernement se sentit plus fort.

Moulla Mustafa BARZANI, avec ses troupes, a été exilé à plusieurs reprises en Iran, en U.R.S.S. et en Turquie. Dans l'armée soviétique, il a atteint le grade de général. En Iran, il est nommé ministre de l'éphémère République Mahabad. Puis, il est retrouvé en Irak pour mener de nouveaux combats ; ceux-ci se sont soldés par des échecs et il s'est exilé aux Etats-Unis vers 1975.

Actuellement, il existe plusieurs partis politiques kurdes notamment le KDP dirigé par Messoud BARZANI, fils de Mustafa.

Contrairement à l'Iran et à la Turquie, la langue y est enseignée dans les écoles, de ce fait, la littérature kurde en Irak est prolifique. Depuis la crise du Golfe, il existe une région autonome kurde.

Institut kurde de Paris

Il existe une autonomie officielle depuis 1970. Depuis cette date, des institutions autonomes se mettent progressivement en place, mais des divergences de point de vue concernant les limites géographiques du Kurdistan d'Irak , avec le pouvoir central, existent".

L'article premier de la loi n°33 de l'année 1974 stipule que la région du Kurdistan (qui comprend les trois départements de Suleymaniye, d'Erbil et de Dohuk) jouit de l'autonomie et qu'elle est considérée comme une circonscription administrative unique jouissant du statut de l'autonomie dans le cadre de l'unité juridique, politique et économique de la République Irakienne.

L'article 5 précise que :

1. l'Irak est partie de la nation arabe,
2. le peuple irakien est composé de deux communautés principales : arabe et kurde.

Cette constitution reconnaît les droits nationaux du peuple kurde. La définition du cadre général de l'autonomie prévoit en particulier :

- que l'un des vice-présidents de la République soit kurde.
- que dans les circonscriptions administratives à majorité kurde, soient nommés des fonctionnaires kurdes maîtrisant la langue kurde.

L'article 2 de la loi stipule que :

- le kurde est langue officielle, à coté de l'arabe dans la région,
- l'arabe et le kurde sont les deux langues d'enseignement dans la région kurde à tous les niveaux.

De plus, l'article 5 précise que "la région constitue une entité financière indépendante dans le cadre de l'unité des finances de l'Etat".

Un peu d'histoire ...

A la conférence de San Rémo (1920), nommée puissance mandataire, la Grande-Bretagne fut chargée d'organiser l'Irak qu'elle occupait militairement. La Grande-Bretagne eut à faire face à plusieurs insurrections des nationalistes kurdes qui voyaient leurs espoirs nourris par les promesses du traité de Sèvres, anéantis par la politique britannique. A cause de leur ignorance ou de leur indifférence à l'égard du problème kurde, mais surtout à cause de leurs intérêts économiques dans la région, les britanniques préférèrent travailler à la construction d'un Etat Arabe sous sa dépendance, plutôt qu'à celle d'un Etat kurde auquel elle pensait ne pas pouvoir se fier. Les britanniques choisirent Cheikh Mahmoud Barzandji (1880-1956) comme dirigeant de la région kurde., mais son autorité ne s'étendait que sur la région de Suleymaniye.

En avril 1919, les britanniques décidèrent de diminuer les pouvoirs du Cheikh qui répondait en organisant une révolte. Ses forces attaquèrent Suleymaniye et dispersèrent la milice pro-britannique. Les fonds gouvernementaux furent saisis, les britanniques emprisonnés et le drapeau kurde (un croissant rouge sur un fond vert) fut hissé sur le bureau politique britannique. En mai 1919, Cheikh Mahmoud proclamait l'indépendance du Kurdistan. Une force britannique envoyée de Kirkouk fut sévèrement battue par les rebelles. Après une autre attaque par les forces britanniques, Cheikh Mahmoud fut fait prisonnier en juin 1919 et condamné à mort. Sa peine commuée, il partit en exil aux Indes. Entre temps, plusieurs officiers britanniques avaient été assassinés à Zakho, Amadia et Agra. Le major Soane gouverna à la place de Cheikh Mahmoud et le calme revint. Pendant ce temps, l'Etat irakien prenait forme à Bagdad sous la direction britannique.

Institut Kurde de Paris

Le 23 août 1921, à la suite d'un référendum organisé d'une façon étrange, les britanniques installèrent l'Emir Faysal d'Arabie sur le trône du royaume d'Irak. Ce dernier, fils du chérif de la Mecque, avait dirigé à partir de 1916, avec Lawrence d'Arabie, la révolte arabe contre la domination Ottomane. Les britanniques avaient l'intention de rattacher plus tard au royaume d'Irak le vilayet de Mossoul, de majorité kurde, dont le sort n'avait pas été réglé par le traité de Sèvres. Les turcs continuaient de le revendiquer, mais les Kurdes, auxquels on avait promis l'indépendance, voulaient l'organiser à leur profit.

L'agitation ne cessant de s'étendre au Kurdistan, les britanniques, en dépit de leur première expérience avec Cheikh Mahmoud, le rappelèrent en septembre 1922. Cheikh Mahmoud, ne se contentant plus du titre de gouverneur, il se proclama roi du Kurdistan en novembre 1922, forma un gouvernement de huit membres, publia le journal Roj-i-Kurdistan (le Soleil du Kurdistan) en 15 numéros, leva des taxes sur le tabac et émit des timbres postaux et fiscaux. Le 24 décembre 1922, les gouvernements britannique et irakien reconnaissaient "le droit des Kurdes vivant à l'intérieur des

frontières de l'Irak à établir un gouvernement kurde à l'intérieur de l'Irak...". Mais les grandes familles de Kirkouk et de Mossoul qui s'identifiaient à l'ancienne classe dirigeante ottomane ne voulaient pas plus du roi Faysal que du Cheikh Mahmoud. Par ailleurs, les chefs kurdes de Mossoul n'étaient pas prêts à accepter la direction d'un roi de Souleymaniye. Les frictions entre le roi du Kurdistan, les britanniques et certains chefs kurdes, et l'accusation de manigancer avec les turcs provoquèrent l'intervention de la Royal Air Force. Le roi Mahmoud se réfugia à Sardacht, au Kurdistan d'Iran (3 mars 1923) où il fonda un nouveau journal, Bang-ê-Heqq (l'appel du Droit) ...

Un Etat kurde aurait pu naître à cette époque, mais les intérêts anglais, la lutte des turcs cherchant à reconquérir Mossoul, le jeu de bascule des chefs kurdes entre turcs, perses et anglais furent un obstacle majeur. A la conférence de Lausanne, initiée pour remplacer le traité de Sèvres à la suite des succès kémalistes, le chef de la délégation turque, Ismet Inönü (premier ministre) et le chef de la délégation britannique, Lord Curzon, présentèrent des thèses opposées pour régler le sort de l'ancien vilayet de Mossoul. Le premier revendiquait Mossoul pour des raisons ethniques (assimilant les turcs et les Kurdes : "La Turquie est la mère-patrie des turcs et des Kurdes"). Le deuxième affirmait que les populations de Mossoul et de l'Irak avaient choisi librement de vivre ensemble. En réalité, la population du vilayet de Mossoul (majoritairement kurde) était partisane de créer un Kurdistan indépendant comme le confirme Sir Arnold Wilson, à l'époque principal officier politique britannique à Bagdad. Et il ajoute : *les Kurdes étaient presque sans exception soucieux de jeter bas leur allégeance avec la Turquie et l'idée du Kurdistan pour les Kurdes achevait d'être populaire.* Le 16 décembre 1925, le Conseil de la S.D.N. (ancien nom de l'O.N.U.) tranchait l'affaire en rattachant le vilayet de Mossoul à l'Irak selon les voeux britanniques.

Institut kurde de Paris

En 1926, Bagdad promulguait une loi dite des langues locales. Les Kurdes d'Irak obtenaient des écoles enseignant dans leur langue, mais limitées au niveau primaire et à quelques régions.

L'année 1930 voit la fin du mandat britannique sur le royaume d'Irak qui devient officiellement indépendant. Le Kurdistan fut de nouveau le théâtre de révoltes provoquées par le remplacement des fonctionnaires kurdes en place par des fonctionnaires arabes et par la suppression de l'enseignement de la langue kurde. Dans des circonstances mal connues, l'armée irakienne ouvrait le feu sur la population de Suleymaniye le 6 septembre 1930. Cheikh Mahmoud, exploitant la situation, revient alors sur la scène politique et combat non plus les anglais, mais le gouvernement irakien. Celui-ci, incapable d'écraser la révolte, demande l'intervention de la R.A.F. et Cheikh Mahmoud devra se rendre huit mois plus tard. Il sera placé en résidence surveillée à Bagdad.

En 1931, Cheikh Ahmed de Barzan, personnage dont l'équilibre et l'orthodoxie religieuse furent controversés, est au centre de l'agitation qui secoue de nouveau cette région. Sous divers prétextes, le gouvernement

irakien, résolu à établir le calme à Barzan, mène une campagne contre lui et demande la coopération de la R.A.F., mais sans succès. Les Kurdes seront finalement battus et l'armée irakienne occupera Barzan en 1934. Cheikh Ahmed et son jeune frère Mustafa Barzani seront assignés à résidence à Suleymaniye. De 1943 à 1945, Mustafa Barzani, qui s'était échappé de sa résidence, prendra la tête d'une vaste insurrection nationaliste qu'on ne peut absolument plus qualifier de locale ou tribale. Après quelques victoires spectaculaires des Kurdes, la RAF viendra une fois de plus à l'aide de la monarchie Hachémite. En août, Mustafa Barzani et ses partisans partiront pour le Kurdistan d'Iran qu'ils atteindront en octobre 1945. Ils assisteront à la proclamation de la République Kurde de Mahabad.

Les Kurdes nationalistes d'Irak entreront dans la clandestinité et fonderont en 1946 un parti politique : le Pari Démocratique du Kurdistan d'Irak (P.D.K.) qui sera lié à toutes les guerres qui se dérouleront au Kurdistan d'Irak de 1961 à nos jours.

Pendant ce temps, les revues et hebdomadaires suivants (les plus importants) paraissent :
Entre 1920 et 1926 :

- Peshkewtin (Le progrès),
- Roj-î-Kurdistan (Le Soleil du Kurdistan),
- Bang-ê-Heqq (Le journal de Cheikh Mahmoud),
- Umidi Istiqlal (L'espoir de l'indépendance),
- Diyari Kurdistan (Le cadeau du Kurdistan),
- Jiyanewe (La résurrection).

Entre 1926 et 1958 :

- Jiyan (La vie),
- Jin (La vie) dirigé par le poète Piremêrd,
- Zari Kurmancî (La langue kurde).

A Baghdad :

- Gelawêj (1939-1949) dirigé par Ibrahim Ahmed.
- Dengê Geti Taza (La voix du nouveau monde) édité par l'ambassade britannique et dirigé par Tewfiq Wehbi. Ce journal fera plus tard un dictionnaire kurde-anglais en caractères latins.

Avec la chute de la République de Mahabad, Mustafa Barzani dut se retirer avec l'élite de ses troupes et leurs familles (environ 1000 hommes) d'abord en Irak, puis en Union Soviétique où il obtiendra le droit d'asile pour lui et ses hommes. L'épopée qui les conduisit en U.R.S.S., talonnés par l'armée iranienne, irakienne et turque, engageant des combats avec leurs poursuivants, mais demeurant insaisissables restera légendaire dans l'histoire kurde moderne. La retraite d'environ 1000 hommes avec leurs familles contribuera à auréoler de gloire le nom de Mustafa Barzani malgré l'exil de 11 ans qui le tiendra éloigné du Kurdistan.

La période de calme qui suivit dans le Kurdistan d'Irak connut un grand développement des lettres. Des recueils de poésies furent publiés ainsi que des études sur l'histoire kurde. Suleymaniye devint un centre culturel très actif et un foyer du nationalisme kurde.

Institut kurde de Paris

La révolution du 14 juillet 1958 du général Kassem souleva l'enthousiasme des Kurdes qui, avec les autres partis politiques, avaient aidé au renversement de la monarchie Hachémite. Mustafa Barzani rentra en héros à Bagdad et soutint avec son parti (le PDK) la nouvelle République Irakienne qui garantit "les droits nationaux des Kurdes et des arabes au sein de l'entité irakienne" (article 3 de la constitution).

Les revues publiés par les Kurdes dès avant la révolution de 1958, qui avaient un caractère littéraire ou historique, devinrent de plus en plus politiques. Quatorze journaux kurdes sont autorisés : Xebat (lutte), Kurdistan, Jin (Vie), Hetav (Soleil), Azadî (Liberté), Ray Gel (l'opinion du peuple), etc.

Plus tard, la K.S.S.E., Société des Etudiants Kurdes en Europe, saluait la révolution irakienne de 1958 au cours de son congrès d'août 1960.

Les difficultés tant extérieures qu'intérieures ne manquèrent pas au gouvernement. La politique hésitante du Général Kassem finit par lui mettre tout le monde à dos et les Kurdes eux-mêmes prirent les armes pour lutter contre un régime devenu dictatorial et personnel. Le panarabisme des dirigeants s'opposait au nationalisme kurde : "l'Irak ne pouvant être à la fois un Etat bi-national arabo-kurde et partie intégrante de la grande nation arabe (article 2 de la constitution)", Mustafa Barzani retourne à Barzan, son village natal qui sera bombardé. Il prend alors la tête d'un mouvement qui réunit tout le peuple kurde, paysans et citadins, intellectuels et féodaux contre Kassem. C'est la révolution du 9 septembre 1961 de Mustafa Barzani, la riposte fut terrible ; blocus économique, bombardements, incendies de villages. Cependant, les Kurdes étaient, en mars 1962, les maîtres du Kurdistan à l'exception des grandes villes tenues par l'armée irakienne.

Institut Kurde de Paris

De 1961 à 1975, cinq guerres se succéderont entrecoupées de cessez-le-feu. A la chute du régime du général Kassem en février 1963 et à la prise du pouvoir par le général Abdul Salam Aref associé au parti Baas arabe et socialiste, les Kurdes décrétèrent le cessez-le-feu. Ce fut la fin de la première guerre. Le nouveau gouvernement commence par accepter de négocier puis reprend la guerre à outrance en juin 1963. Incapable de reconquérir le Kurdistan, le Maréchal Aref négocie un cessez-le-feu avec le général Barzani le 10 février 1964. C'est la fin de la deuxième guerre. Le 4 mars 1965, les combats reprendront au Kurdistan (troisième guerre) toujours à l'avantage des Kurdes. Ils se termineront par un cessez-le-feu demandé le 15 juin 1966 par le gouvernement. Un accord négocié par le premier ministre Bazzaz fut signé le 29 juin 1966 (fin de la troisième guerre). Des clauses secrètes reconnaissaient en fait une certaine autonomie aux Kurdes d'Irak.

La révolution du 17 juillet 1968 ramène le Baas au pouvoir : Ahmed Hassan al Bakr (le premier ministre du Maréchal Aref évincé en novembre 1963) est Président de la République et Saddam Hussein est vice-président. En avril 1969, la quatrième guerre commence, alors que le parti Baas se

disait désireux de régler la question kurde, expliquant qu'elle était parvenue à ce degré de complexité en raison de "l'immixtion étrangère, l'attitude arbitraire et chauvine prise par les régimes précédents, réactionnaires et dictatoriaux, envers les masses kurdes et leurs aspirations légitimes et aussi de la situation du mouvement kurde lui-même". Les Kurdes libérèrent les villes de kala-Diza, Penjwin, Chwarta. La guerre s'étendit dans les plaines d'Erbil, Halabdja et du Badinan. Entre septembre et décembre 1969, la presse occidentale annonçait que les Kurdes avaient stoppé net l'offensive irakienne. En janvier 1970, le régime irakien entama des négociations avec Mustafa Barzani et le bureau politique du PDK. Le 11 mars 1970, un accord en quinze points fut signé à Nawperdan, au Kurdistan (fin de la quatrième guerre).

L'accord du 11 mars 1970 reconnaissait l'existence de la nation kurde et ses droits linguistiques et culturels. Une université kurde fut créée dans la ville de Suleymaniye et une académie kurde fondée à Bagdad. En 1982, l'université sera transférée sous le nom d'Université Salahadin à Erbil. Salahadin est le personnage kurde du 12è siècle qui a crée un empire appelé Ayyoubide qui s'étendit sur la Syrie, l'Egypte, le Yémen, le Kurdistan d'Irak et de la Turquie, la Palestine et la Jordanie, celui qui a libéré Jérusalem et qui a gagné la guerre lors des Croisades. Les Kurdes obtenaient leur autonomie interne ; les limites territoriales du Kurdistan et les pouvoirs de la région autonome avec Bagdad. Cinq ministres kurdes entraient alors au gouvernement. Des journaux et revues ont été autorisés à être publiés en Irak. La fin des hostilités vit naître également de 1970 à 1973, 28 périodiques : 2 à Kirkouk, 6 à Erbil, 4 à Suleymaniye, 16 à Bagdad. La capitale irakienne devint réellement le centre intellectuel et culturel des Kurdes en Irak.

L'accord définitif ne fut pas signé. Il achoppa sur divers points. Au terme des quatre années, les autonomistes kurdes et le gouvernement de Bagdad ne parvenant pas à s'entendre, le 11 mars 1974, le gouvernement irakien promulgue unilatéralement sa loi sur l'autonomie du Kurdistan sans associer le PDK à l'élaboration du texte. Mais cette autonomie, limitée à quelques 60 % du territoire revendiqué par les Kurdes, ne les satisfit pas dans leur majorité. La cinquième guerre du Kurdistan commence le 11 mars 1974, alors que Barzani a accepté l'accroissement de l'aide financière et logistique du Chah d'Iran et la "garantie américaine". Pour le Chah, l'aide aux Kurdes d'Irak était une carte à jouer dans le différend l'opposant à son voisin , l'Irak. Un contentieux de frontière sur le Chatt-el-Arab opposait depuis 1959 l'Irak et l'Iran, la rébellion kurde affaiblissant l'Irak. Aussi, lorsque l'Irak, dont les offensives au Kurdistan avaient été repoussées durant l'été 1974, fit directement des ouvertures à l'Iran, celles-ci furent bien accueillies.

Le 6 mars 1975, à la conférence de l'O.P.E.P. à Alger, un accord fut conclu entre les deux pays. L'Irak renonçait à toute revendication territoriale sur le Chatt-el-Arab et en contrepartie, l'Iran cessait toute aide aux Kurdes d'Irak, alors que cette aide était devenue vitale pour la révolution kurde. Ce fut l'effondrement d'un mouvement qui avait suscité tant d'espoirs chez tous les Kurdes. Il semble qu'il y ait eu dès la fin de 1975 des tentatives de regroupement de certains des anciens dirigeants autour

Institut kurde de Paris

de Mustafa Barzani afin de reconstituer le P.D.K. Mais le Général Barzani, déjà malade, s'était mit à l'écart de toute activité politique, laissant à ses fils Messoud et Idriss un lourd héritage de fidélité, mais aussi de rancoeurs.

Dès le premier juin 1975, Jalal Talabani et son équipe se regroupèrent au Proche Orient (Damas, Téhéran) au sein d'une organisation nommé Union Patriotique du Kurdistan (U.P.K.) Comité Préparatoire. De leur côté, les fidèles de Mustafa Barzani et de ces fils tinrent en Europe, en août 1976, une conférence pour réorganiser le P.D.K. et formèrent la "Direction Provisoire". Mahmoud Osman, qui n'avait pas assisté à la conférence, créa de son côté en 1977, un P.D.K.-Comité Préparatoire en opposition violente au P.D.K. Direction Provisoire. Les fils Barzani auraient été nommément attaqués dans le programme de ce nouveau P.D.K. Comité Préparatoire comme étant des éléments tribaux et réactionnaires.

Au début de la première guerre du Golfe, la guérilla s'est intensifiée, mais le gouvernement contrôlait toujours les villes, les bourgs et les axes routiers. De décembre 1983 à octobre 1984, l'U.P.K. a négocié son adhésion au Front National Progressiste contre une amélioration de la loi d'autonomie et un nouveau plan de développement du Kurdistan. Une trêve s'était établie dans toute la zone où l'U.P.K. était influente et cet organisation, les Kurdes d'Iran et le gouvernement de Bagdad s'épaulaient pour lutter contre le régime islamique d'Iran. A la fin de la première guerre du Golfe, le régime irakien a dirigé son armée vers la région kurde. Cette offensive, par les plus grands moyens, contre une population sans défense a fait environ 200 000 morts et disparus. Aussi des dizaines de milliers étaient réfugiés en Turquie. N'oublions pas l'utilisation des gaz chimiques, interdits au niveau international, surtout à Halabdja, qui a fait environ dix mille morts, brûlés par ces armes monstrueuses.

Institut Kurde de Paris

Le 2 août 1990, l'armée d'Irak a envahi le Koweït et une coalition occidentale dirigée par les Etats-Unis a été mise en place contre l'Irak. Le 16 janvier 1991, la deuxième guerre du Golfe a commencé après la crise internationale déclenchée par l'invasion irakienne du Koweït. Les Chiites au sud et les Kurdes au Nord se sont révoltés de nouveau et les Kurdes ont occupé tout le Kurdistan d'Irak y compris les grandes villes, dont Kirkouk. Après la fin de la deuxième guerre du Golfe, l'armée irakienne a lancé de nouveau une offensive de grande envergure avec une répression contre la population civile kurde en Irak. Cette offensive a donné lieu à un exode massif des Kurdes d'Irak vers les frontières de la Turquie et de l'Iran. Environ 3 millions d'âmes sont parties dans la nature, sans aucune protection ni nourriture au printemps de 1991. Devant ce drame, la coalition occidentale était obligée d'intervenir, la France en premier. Après cet exode, les occidentaux ont mis en place des zones de sécurité au nord de l'Irak.

Le 19 mai 1992, les premières élections ont eu lieu au Kurdistan d'Irak pour élire un parlement et un gouvernement pour gérer les régions libérées du Kurdistan irakien. Mais le partage du pouvoir entre les deux

formations kurdes, le P.D.K., dirigé par Messoud Barzani et l'U.P.K., dirigé par Jalal Talabani a déstabilisé la région. Depuis 1993, une guerre s'est déclenchée entre ces deux formations. C'est sûr, ces guerres ont de nouveau réduit l'espoir d'une liberté et d'une paix au Kurdistan.

Le Kurdistan de Syrie

La population kurde en Syrie représente environ un million d'individus, c'est donc relativement peu par rapport aux autres pays. Les combats dans cette zone étaient toujours liés aux mouvements kurdes d'Irak et de Turquie. Malgré une non reconnaissance officielle des Kurdes, le gouvernement a fait preuve d'une certaine tolérance à leur égard. Ainsi, à Damas ont pu se réfugier plusieurs dirigeants de révoltes en Turquie. Par la suite, ils ont d'ailleurs publié de nombreux ouvrages sur la culture kurde. Il s'agit de Bedir KHAN (dont les descendants ont notamment mis au point un alphabet latin adapté sur celui qui a été imposé en Turquie) et récemment Abdullah ÖCALAN, leader du PKK, parti ouvrier du Kurdistan.

Les Kurdes sont concentrés dans le nord du pays et dans la région de Damas (la capitale). Leur nombre varie entre 1,5 et 2,5 millions.

Sous le mandat français (1920-1941), les Kurdes syriens n'eurent pas de problèmes particuliers, des journaux, des livres kurdes étaient tolérés et publiés, nous citons :

- Hawar (l'Appel), revue très importante en caractères latins (57 numéros) et son supplément illustré, Ronahi (28 numéros) étaient publiés par l'Emir Celadet Bedir Khan de 1932 à 1935, puis de 1941 à 1943.
- Roja Nu (le Jour Nouveau), 73 numéros de 1943 à 1946 et son supplément Shêr (l'Etoile), 3 numéros. Cette revue a été publiée à Beyrouth par l'Emir Kamuran Bedir Khan.
- Cigerxwin, poète nationaliste a été publié et lu lors des réunions publiques. Il publia plus tard, à Damas, en 1945 " Diwané Cigerxwin" (recueil de poésies) et en 1984, Sewra Azadî (Révolte de la Liberté).

A cette époque, les fonctionnaires étaient aussi bien Kurdes qu'Arabes dans la région du Kurdistan.

A la fin des années cinquante, les militaires au pouvoir, soutenus par le parti Baas, signent l'acte d'union avec l'Egypte, fin janvier 1956. C'est l'époque où le capitaine Sarradj, installé par Nasser, traque impitoyablement les opposants et les Kurdes n'échappent pas à la répression. Les possesseurs des livres et de journaux kurdes sont arrêtés, les fonctionnaires kurdes éloignés des zones kurdes et les officiers kurdes de l'armée syrienne limogés.

L'opposition atteint son paroxysme après la naissance de la "République Arabe Syrienne" en septembre 1961, pendant la Présidence de

Institut kurde de Paris

Nazim Al Qudsi avec l'élaboration du plan de la "ceinture arabe". Ce plan qualifié par I.C. Vanly de "plan pour un génocide légal" avait pour but officiel de sauver l'arabisme de la Djazira : toute la population rurale kurde vivant le long des frontières turque et irakienne eu le choix entre l'émigration et le transfert dans des régions syriennes désertiques. Cela fut, par la suite, étendu aux quatre régions à peuplement kurde. Ce plan fut perfectionné par d'autres mesures : retrait de la nationalité syrienne à un certain nombre de Kurdes (plusieurs centaines de milliers) pour des raisons fallacieuses, après un recensement douteux; arrestations arbitraires de tout kurde exprimant ou supposé exprimer un sentiment nationaliste, parlant des tortures ou des vexations. Cette politique d'oppression et de transfert a duré jusqu'en 1976, date à laquelle le Président Hafez El Assad décida de laisser les choses en l'état. Aujourd'hui, les Kurdes sont ménagés par la minorité alaouite du gouvernement. Ils n'ont toujours aucun droit spécifique, mais le fait de posséder des livres ou des disques kurdes n'est plus passible de prison. Les Kurdes qui ont perdu la nationalité syrienne sont encore considérés comme des étrangers. Le seul droit qui leur est reconnu est de défendre l'intégrité du territoire syrien.

On peut dire qu'en Syrie, la pression du nationalisme arabe, dans une République Arabe Syrienne constituée d'Arabes syriens a exacerbé le sentiment national kurde.

Institut Kurde de Paris

Le Kurdistan d'ex-U.R.S.S.

La population kurde en ex-U.R.S.S. est peu nombreuse. Elle ne compte que 450 000 personnes. Cependant, contrairement aux autres pays, on leur octroie une reconnaissance culturelle et linguistique.

Les Kurdes sont considérés comme une "nation", sans attribution d'une autonomie administrative. Leur communauté bénéficie de l'encouragement de l'Etat. Une élite s'y est épanouie et elle se révèle féconde dans de nombreux domaines scientifiques. Cette communauté utilisait, depuis 1929, un alphabet latin élaboré dès 1926 par les Kurdes d'U.R.S.S. Depuis 1946, les autorités ont imposé l'alphabet cyrillique. Ainsi, la presse, les maisons d'éditions et les écoles kurdes utilisent cet alphabet.

Les Centres de Kurdologie des Instituts d'Orientalisme de Leningrad, Moscou et Erevan tiennent une place importante dans le monde.

Depuis la fin de l'union soviétique, la question kurde est de nouveau en discussion.

Chronologie*

VII° siècle : Premières traces écrites de la langue kurde. Début de l'islamisation des Kurdes.

1514 : Les émirs kurdes s'allient au sultan ottoman Selim Ier contre la Perse qui est battue par les forces kurdo-turques. Le sultan reconnaît l'autonomie des émirats kurdes.

XIX° siècle : L'empire ottoman met en oeuvre une politique de centralisation et tente de réduire l'autonomie des Kurdes, ce qui conduit de 1806 à 1880 à une série de soulèvements qui sont écrasés. Les émirats sont abolis.

1908 : Déclaration unioniste. Fondation de plusieurs associations kurdes rapidement interdites.

30 octobre 1918 : Armistice de Moudros : capitulation de l'empire ottoman. La Grande Bretagne occupe la Mésopotamie, la France occupe la Syrie.

Décembre 1918/1920 - Révolte de Cheikh Mahmoud contre l'occupation de la région de Mossoul par les Britanniques qui reprennent à grand peine le contrôle de la situation après des bombardements aériens.

1919/1920 : Révolte de Simko contre le pouvoir impérial en Iran.

10 août 1920 : Traité de Sèvres entre l'empire ottoman et les vainqueurs de la guerre. Le traité, qui ne sera pas appliqué, préconise la création d'un Etat arménien et d'un Etat kurde.

1922/1923 : Nouvelle révolte de Cheikh Mahmoud en Irak, il est rejoint en 1923 par Simko. L'armée britannique réprime la révolte et contraint Cheikh Mahmoud à l'exil.

24 juillet 1923 : Le traité de Lausanne entre la Turquie et les puissances alliées rend officiellement caduc le traité de Sèvres et reconnaît la souveraineté de la Turquie sur la plus grande partie du Kurdistan.

3 mars 1924 : En Turquie, interdiction des écoles, associations et publications kurdes.

Février/avril 1925 : La révolte de Cheikh Said en Turquie menace sérieusement le régime qui instaure progressivement une administration militaire dans les zones kurdes. Cette révolte est suivie de plus d'une dizaine d'autres, dont les plus importantes sont celles de la région du Mont Ararat (1927/1930) et du Dersim (1936/1938).

16 décembre 1925 : A la demande de la Grande-Bretagne, le Conseil de la SDN autorise l'Irak à annexer la région de Mossoul.

Juin 1930 : Simko est assassiné lors des négociations avec le pouvoir iranien.

Institut Kurde de Paris

* Etablie par l'Institut Kurde de Paris.

1931 : Dans le Kurdistan irakien, nouvelle révolte de Cheikh Mahmoud qui est fait prisonnier, puis de Cheikh Ahmed Barzani. La Grande Bretagne écrase l'insurrection.
8 juillet 1937 : Traité de Saad-Abad entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et l'Afghanistan pour lutter contre la "subversion", celle des Kurdes en particulier.
1942 : Fondation, en Iran, du Komalah Jeyavana i Kurdistan (Comité qui devient en août 1945 le Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran).
1943/1945 : Révolte des Kurdes d'Irak, sous la direction de Mustafa Barzani. Il fonde en 1946, le parti Démocratique du Kurdistan d'Irak.
22 janvier - 15 décembre 1946 : A l'initiative de l'URSS, une République kurde est constituée dans la région de Mahabad en Iran. Le retrait d'Iran des troupes soviétiques qui y étaient entrées en 1941 met fin à son existence. Son président, Qazi Muhammad, est exécuté en mars 1947. Mustafa Barzani venu à son aide, se réfugie en URSS. Avec la fin de cette République, le mouvement kurde est marginalisé à la fois sur le plan régional et dans chacun des Etats. Cette période de "pacification" dure plus d'une décennie.
14 juillet 1958 : Coup d'Etat en Irak. Barzani rentre d'exil. Le régime du général Kassem entame des pourparlers avec les Kurdes.
27 mai 1960 : Coup d'Etat militaire en Turquie. 55 chefs tribaux kurdes sont déportés. Avec le retour définitif des civils au pouvoir en 1965, on assiste aux premiers signes d'un renouveau kurde.
11 septembre 1961 : Nouvelle révolte kurde en Irak sous la direction de Barzani. L'insurrection s'amplifie au fil des années. Le régime militaire d'Aref, issu du coup d'Etat de 1963, ne parvient pas à l'écraser militairement. En 1964, un cessez-le-feu est signé ; il est refusé par une partie du mouvement kurde. La révolte reprend en 1965.
1962 : Recensement prenant en compte l'appartenance ethnique et religieuse en Syrie. 120 000 Kurdes et leurs descendants se voient refuser la nationalité syrienne.
Mars 1963 : Arrivée du Baas au pouvoir en Syrie. Une politique de création d'une "Ceinture arabe" dans la région frontalière du nord-est est engagée. Les Kurdes sont déportés à Alep et Damas ou s'exilent à Beyrouth. Cette politique est poursuivie jusqu'en 1983.
Juillet 1968 : Coup d'Etat baassiste en Irak.
1970 : La renaissance progressive du mouvement kurde en Turquie après le coup d'Etat de 1960 aboutit à la création des DDKO (Foyers culturels révolutionnaires de l'Est).
11 mars 1970 : Accord kurdo-irakien sur l'autonomie du Kurdistan. Il prévoit une participation des Kurdes aux instances suprêmes de l'Etat et un

Institut Kurde de Paris

recensement destiné à délimiter la région autonome. Des institutions autonomes sont censées être mises en place dans un délai de quatre ans. Pendant cette période de "ni guerre , ni paix", l'URSS commence à soutenir l'Irak (traité de 1972), tandis que l'Iran conseillé par Washington, apporte son aide aux Kurdes.

12 mars 1971 : Coup d'Etat militaire en Turquie. La gauche radicale et le mouvement kurde sont durement réprimés. Les civils reviennent au pouvoir en 1973.

Mars 1974 : Bagdad promulgue unilatéralement une "Loi sur l'autonomie du Kurdistan" ; très en retrait sur les accords de 1970, elle est rejetée par les Kurdes. La révolte reprend, elle revêt la forme d'une guerre généralisée.

5 mars 1975 : Accord d'Alger entre le Chah et Saddam Hussein. L'Iran obtient gain de cause sur les différends frontaliers qui l'opposent à l'Irak et retire son appui aux Kurdes. La révolte s'effondre pour reprendre sous la forme de guérilla en 1976.

Juin 1975 : Scission du PDK (Irak) ; Jalal Talabani fonde l'Union patriotique du Kurdistan, regroupant plusieurs tendances anti-barzaniste. Le PDK se restructure à son tour. Plusieurs organisations nouvelles issues de diverses scissions voient le jour dans les années suivantes.

1977/1978 : Amplification du mouvement kurde en Turquie. Plusieurs villes kurdes, dont la plus importante, Diyarbakir, élisent des maires nationalistes. Fondation de deux nouvelles organisations : le KUK (Libérateurs nationaux du Kurdistan) et le PKK (Parti ouvrier du Kurdistan, dirigé par Apo, pseudonyme de Abdullah Ocalan). Les organisations qui choisissent la lutte armée pour créer un "Kurdistan socialiste", se lancent dans une guerre fratricide.

1979 : Révolution islamique en Iran. Les partis kurdes iraniens, PDKI (Parti démocratique du Kurdistan d'Iran) et Komelah (organisation d'extrême gauche fondée en 1969, qui n'a rien à voir avec l'organisation du même nom des années 1942-1945), sortent de la clandestinité et s'emparent de presque toutes les villes kurdes. Les négociations entre les partis kurdes et le pouvoir en vue de l'élaboration d'un statut d'autonomie sont interrompues par la "Guerre sainte" déclarée par l'Ayatollah Khomeiny contre les Kurdes en 1980. Les jugements sommaires des tribunaux révolutionnaires, sous l'autorité de l'Ayatollah Khalkhali, complètent les opérations militaires du pouvoir. Les deux organisations armées kurdes abandonnent les villes.

Septembre 1980 : Début d'une guerre de huit ans entre l'Iran et l'Irak. Les régions kurdes deviennent des deux côtés un champ de bataille. Guerres fratricides entre Kurdes iraniens, soutenus par l'Irak, et Kurdes irakiens soutenus par l'Iran.

12 septembre 1980 : Coup d'Etat en Turquie. Les partis politiques et l'Assemblée sont dissous, la constitution est suspendue. Tortures et

Institut Kurde de Paris

exécutions se multiplient. La langue kurde est interdite, même en usage oral. Les civils reviennent au pouvoir en 1983.

Décembre 1983 - janvier 1985 : Négociations séparées de l'UPK avec Bagdad en vue d'une coopération dans la guerre et d'un nouveau statut d'autonomie pour les régions kurdes.

1984 : Début du mouvement de guérilla du PKK en Turquie. Une organisation de brigades tribales, appelée "protecteurs de villages" est mise en place par le pouvoir en 1987 (elle compte actuellement plus de 50.000 hommes). Un préfet régional est nommé pour les onze provinces kurdes. La guérilla et la répression font plus de 12 500 morts en dix ans. Les mouvements kurdes, en désaccord avec le PKK sont marginalisés.

1987 : Création du FKI (Front du Kurdistan d'Irak) entre huit partis, dont l'UPK et le PDK.

1988 : En Irak, large utilisation des armes chimiques contre les populations kurdes, d'abord à Halabdja, ensuite sous forme d'opérations d'Anfal, dans la région de Badinan. Exode des Kurdes irakiens : 15 000 vers l'Iran, 60 000 vers la Turquie.

13 juillet 1989 : Assassinat, à Vienne, du Dr Abdul Rahman Ghassemlou, secrétaire général du PDK-Iran, de l'un de ses collaborateurs et d'un médiateur kurde irakien, qui négociaient avec des émissaires de Téhéran.

14 -15 octobre 1989 : Réunion à Paris, sous le patronage de France-Libertés et de l'Institut kurde de Paris, d'une conférence internationale sur les Kurdes. Sept députés kurdes du SHP (Parti social démocrate) de Turquie y participent. Ils sont aussitôt exclus de leur parti.

Printemps 1990 : Manifestations populaires et grève générale dans les villes kurdes de Turquie.

Juillet 1990 : Conférence à Moscou des Kurdes d'URSS ; ils réclament le rétablissement du territoire autonome des années 20.

27 Décembre 1990 : congrès de l'opposition irakienne à Beyrouth. 20 organisations, 300 participants.

Août 1990 : L'Irak envahit le Koweït et l'annexe. La guerre du golfe qui éclate en janvier 1991, ranime l'espoir des Kurdes irakiens.

Mars 1991 : La Turquie autorise l'usage oral de la langue kurde et invite officiellement les dirigeants du Front du Kurdistan d'Irak.

Mars-avril 1991 : Soulèvement du Kurdistan d'Irak au lendemain de la défaite de Saddam Hussein. Toutes les villes kurdes tombent aux mains des insurgés. Riposte massive et sanglante du pouvoir, autorisé dans un premier temps par les alliés à utiliser ses hélicoptères. Traumatisées par le souvenir de l'utilisation des armes chimiques, plus de deux millions de personnes prennent le chemin de l'exode vers l'Iran et la Turquie. Les forces alliées mettent en place dans le nord de l'Irak une zone de sécurité destinée

Institut kurde de Paris

à protéger les populations kurdes contre d'éventuelles représailles du pouvoir irakien et à inciter les réfugiés qui ont passé les frontières à regagner leurs pays (opération Provide Comfort). Elles sont rejointes par l'ONU à partir de mai.

11 - 13 mars 1991 : Nouveau congrès de l'opposition irakienne à Beyrouth.

20 - 22 mars 1991 : Après des accrochages avec les forces kurdes, le gouvernement irakien décide de se retirer des régions kurdes.

Mars - août 1991 : Négociations infructueuses entre Kurdes irakiens et pouvoir central.

Août 1991 : L'armée turque intervient contre les bases du PKK en Irak. Cette opération est suivie de dizaines d'autres entre 1991 et 1994.

Octobre 1991 : Elections législatives en Turquie. Les candidats du HEP (Parti travailliste du peuple, pro-kurde) se présentent sur les listes du SHP et s'imposent comme force politique principale de plusieurs villes kurdes comme Sirnak, Diyarbakir ou Mardin. L'accord électoral que le Parti de la Prospérité signe avec le parti d'Action nationaliste de Türkes met provisoirement fin à sa prépondérance dans les villes kurdes.

Mars - avril 1992 : En Turquie, les fêtes de Newroz se terminent dans le sang (au moins cent morts, tous civils). Début d'un exode massif des Kurdes vers l'Ouest de la Turquie.

19 mai 1992 : Elections au Kurdistan d'Irak. Constitution d'un gouvernement local sous la direction de Fuad Massoum.

17 septembre 1992 : Le Dr Said Charafkandi, secrétaire général du PDK-Iran, est assassiné à Berlin avec trois de ses collaborateurs. Le parquet accuse l'Iran.

4 octobre 1992 : Proclamation au Kurdistan irakien de l'Etat fédéral.

5 octobre 1992 : combats entre les *pechmergas* du Front du Kurdistan d'Irak et le PKK, dans le Kurdistan d'Irak, suivis d'une intervention militaire turque.

27 octobre 1992 : Congrès de l'opposition à Salahadin. L'INC (Congrès National Irakien, mis en place par les Etats-Unis et composé d'opposants irakiens) se dote d'un conseil présidentiel, formé par Messoud Barzani, Bahr-ul-Ulum et Hassan al-Nakib.

10 février 1993 : A Damas, la Syrie, la Turquie et l'Iran affirment leur attachement à l'intégrité territoriale de l'Irak.

Mars 1993 : Des négociations entre le PKK et les Kurdes d'Irak aboutissent à une normalisation des relations.

Mars 1993 : Signature d'un protocole entre Abdullah Ocalan, secrétaire général du PKK et Kemal Burkay, secrétaire général du Parti socialiste du Kurdistan. Ocalan annonce une trêve à l'occasion des fêtes de Newroz.

13 mars 1993 : Raid de l'aviation iranienne contre les Kurdes iraniens dans le nord de l'Irak. D'autres interventions militaires ont lieu en 1993 et 1994.

Institut Kurde de Paris

16 avril 1993 : Le PKK prolonge la trêve unilatérale.
17 avril 1993 : Le décès du président turc, Turgut Özal, partisan de la légalisation du PKK réduit les chances d'une solution politique.
26 avril 1993 : Le premier ministre du gouvernement kurde d'Irak Fuad Massoum , transmet ses fonctions à A. Rassoul, appartenant comme lui au PUK.
8 juin 1993 : Après des attaques de l'armée contre ses bases et la mort de plus de 30 soldats parmi ses combattants, le PKK annonce la fin de la trêve.
24 juin 1993 : Série d'actions de militants kurdes contre les missions diplomatiques turques en Europe. A Berne un militant kurde est tué.
15 juillet 1993 : La Cour constitutionnelle dissout le HEP.
Juin/juillet 1993 : Enlèvement de touristes européens par le PKK en Turquie. Attentats contre des étrangers dans les lieux touristiques. L'organisation interdit également le Kurdistan aux journalistes et aux politiciens turcs.
Février 1994 : Affrontements entre le Mouvement islamiste du Kurdistan d'Irak et l'UPK. Le 17 février, les deux parties signent un accord de cessez-le-feu. Les affrontements recommencent en mai 1994 et se poursuivent sporadiquement pendant l'été.
Printemps 1994 : Vaste offensive de l'armée turque contre les guérilleros du PKK. La célébration des fêtes de Newroz en RFA se transforme en affrontements entre partisans du PKK et Forces de sécurité fédérales.
2 mars 1994 : Levée de l'immunité parlementaire de cinq députés du DEP (Parti de la Démocratie, successeur du HEP). Ils sont arrêtés. Le parti est dissous par la Cour constitutionnelle en juin 1994 ; deux autres députés du DEP sont à leur tour incarcérés. Six députés, se trouvant à Bruxelles, refusent de retourner en Turquie.
Mai - juin 1994 : Violents affrontements entre les deux formations de la coalition du gouvernement kurde en Irak. Le conflit fait plus de mille morts. Nombreuses violations des droits de l'homme. Le Kurdistan irakien se trouve partagé entre les deux groupes. En juillet 1994, les deux groupes se réunissent à Paris pour signer un accord de cessez-le-feu et de bonne conduite.

Institut kurde de Paris

Lieux et personnages connus de la culture kurde

Zagros (monts) : massif montagneux du Kurdistan de Turquie jusqu'au Sud-Ouest de l'Iran (Louristan), dominant en abrupt la Mésopotamie entre les rivières Dyala et Karkla ; 1 800 km de longueur, culminant à 4 270 m.

Zarathoustra : Zoroastre, nom grécisé de Zarathoustra - littérature: « Ainsi parlait Zarathoustra », un des principaux ouvrages de Nietzsche (1898) -, législateur religieux des Mèdes et des Perses et fondateur de la religion appelée Mazdéisme qui reconnaît deux divinités : Ormuzd ou Ahura-Mazda et Ahriman, l'un étant celui du bien et l'autre celui du mal. Zarathoustra qui aurait vécu entre le X^{e} et le V^{e} siècle avant J.C. prétendait avoir reçu d'Ormuzd le texte de l'Avesta après qu'il eut triomphé des esprits impurs. Il aurait eu trois femmes et plusieurs fils auxquels les livres saints donnent le nom de sauveurs. Les Mages étaient les prêtres de cette religion. Comme pour beaucoup de législateurs des origines, la légende a travaillé sur le personnage. Il serait l'auteur des "gâthes", hymnes religieux et moraux d'une haute pensée spirituelle.

Nietzsche a fait très arbitrairement de Zarathoustra un symbole de ses idées personnelles dans "Ainsi parlait Zarathoustra".

Saladin (Al-Malik Al Nasir Al Zultan Salah-al-Din Youssouf) (1138-1192), général d'origine kurde, nommé par les Fatimides vizir d'Egypte ; il se proclama indépendant en 1174, conquit la Syrie, annexa la Mésopotamie et le Hedjaz. Se retournant ensuite contre les Croisés, il leur infligea en 1187 de terribles défaites : prise de Tibériade, bataille de Hattin, prise de Jérusalem ; mais il ne réussit pas à les déloger de la côte. Personnage entreprenant et d'une loyauté universellement reconnue de son vivant, il tient une place importante dans les récits fabuleux de la littérature où sont vantées ses qualités de générosité et de bravoure.

Institut Kurde de Paris

La population

Recensement de 1980

PAYS	POPULATION TOTALE	POPULATION KURDE	%	SUPERFICIE TOTALE (km2)	SUPERFICIE OCC. PAR LES KURDES	% OCCUPE PAR LES KURDES
Turquie	48 000 000	17 000 000	35,42	780 000	220 000	28,21
Irak	15 500 000	5 000 000	32,26	434000	80 000	18,43
Iran	45 100 000	9 000 000	19,96	1 650 000	180 000	10,91
Syrie	10 600 000	1 000 000	9,43	185 000	20 000	10,81
ex U.R.S.S.	278 000 000	450 000	0,16	22 400 000	20 000	0,09
Total	397 200 000	32 450 000			520 000	

Institut Kurde de Paris

Culture et langue

Le nom ou adjectif Kurde ou Kourde, qui en Persan ou en Slave se prononce et s'écrit "gord", signifie vaillant, fort, fier, altier.

La langue kurde est une langue indo-européenne du groupe Irano-Aryen. Elle comprend plusieurs dialectes. Les plus répandus sont le Kurmandji et le Sorani. D'autres dialectes comme le Dumilî (Zazakî), le Bahdinani, le Gurani, le Hewrani, etc., existent dans un certain nombre de régions.

Malgré les systèmes d'assimilation forcée, imposés par les pays colonisateurs, les Kurdes ont gardé leur langue maternelle. Elle a certes, dans les cinq parties du Kurdistan, subi beaucoup de déformations ou de modifications en fonction des langues dominantes, mais elle a maintenu l'unité ethnique de tout le territoire kurde. La langue kurde étant une des plus anciennes, elle a aussi beaucoup contribué à la modification de celles des pays colonisateurs.

C'est ainsi que nous retrouvons un nombre important de mots kurdes dans les langues turque, persane et arabe.

Les Kurdes, ont, malgré les censures, conservé depuis des siècles, leur littérature traditionnelle.

Mem û Zîn, d'Ehmedê Xanî, est très connu dans l'ensemble du Kurdistan, de même que Cheref Nameh écrit par CHEREF KHAN, auteur reconnu dans le monde entier.

Il y a de nombreux écrivains kurdes, sans compter les plus anciens comme Zarathoustra. Les plus récents sont Ahmes Khan, Bedir Khan, Botani, Qazi. Beaucoup d'autres encore, ont écrit sur la langue (recherche linguistique, grammaire, dictionnaires), sur la littérature (poésies, romans), sur l'histoire, le folklore, les arts, les spectacles, la géographie physique et humaine.

Sporadiquement paraissent des revues et des magazines tels que Hevi, Hawar, Roji Kurd, Kurdish Times, Azadi, Pêseng, Sirwe, Berxwedan, etc.

La langue kurde est écrite avec les lettres Arabes, en Persanes et Latine et même Cyrillique. Il existe quelques centres de littérature dans le monde :

- le Centre Mondial de Kurdologie, à Erevan,
- en 1983, naissance de l'Institut Kurde de Paris, qui est le premier Institut Scientifique Kurde. D'autres instituts naîtront en Occident, notamment en Allemagne et en Suède.

Institut kurde de Paris

Religions des Kurdes

Les Kurdes, victimes de l'agression de leurs puissants voisins ont conservé les vestiges de diverses religions. On peut citer parmi celles-ci :

- la religion "Mazdéisme" de Zarathoustra[8] ,
- la religion musulmane Sunnite,
- la religion musulmane Chiite,
- la religion Yézidie,
- les religions Chrétiennes Jacobites et Orthodoxes,
- la religion Turcomane.

Il faut souligner le fait que la population kurde a suivi pendant longtemps le Zoroastrisme de la doctrine de Zarathoustra. Ce dernier s'était retiré, comme le dit Nietzsche[9] , pendant des années dans les montagnes pour pouvoir réfléchir et concevoir des références pour la société. Il distinguait le Dieu du bien et le Dieu du mal, et il attachait de l'importance à trois aspects du Dieu du bien : la bonté en parole, en acte et en pensée. Zarathoustra était celui qui réglementait tout. Son oeuvre célèbre "La charte des droits des animaux", traitant de la classification des espèces domestiques, selon l'importance des services rendus aux hommes, influence les théories de beaucoup de spécialistes des sciences humaines. Il s'agissait de reconnaître un droit (un chien berger, tant de kilos de viande, un boeuf, tant de kilos de foin ou de paille, un cheval, tant de choses à

[8] Zarathoustra, voir la section "Lieux et personnages connus de la culture kurde".

manger, etc.) aux animaux les plus proches de l'homme qui rendent service à l'humanité.

Une majorité de la population se laisse séduire par l'Islam entre le VIII[e] et X[e] siècle mais le passage des grandes influences religieuses, comme le Christianisme, laisse des traces. Ainsi, on trouve de petites communautés chrétiennes kurdes et d'autres religions comme les "Yezidis". Saladin[10] , général d'origine kurde se fait défenseur de l'Islam.

Parmi les populations kurdes de religion musulmane, il existe principalement deux rites : celle des sunnites et celle des chiites. Il faut rappeler que les religions, chez les Kurdes, ont toujours joué un rôle important. C'est ainsi que, en divisant la population, les colonisateurs ont pu maintenir leur pouvoir.

Malgré la grande diversité des religions, 80 à 95% de la population actuelle est musulmane, sunnite de branche « iman-i-safii ». Selon Cheref Khan, les Kurdes de Mossoul et de Sam, notamment les tribus Tasni Xaldi (Haldi), Bezyani, Bohti, Mahmudi et Dinbili seraient des Yezidis. Cette religion prétend que Seyh Adiyy bin Musaffir, enterré sur le mont Lales, s'est engagé à faire la prière et le Ramadan à la place de ses tribus et que la population descendante en est ainsi dispensée.

La religion a toujours été utilisée au Kurdistan selon la stratégie «diviser pour régner». Successivement, au moment des révoltes, les forces dominatrices s'alliaient aux Sunnites pour combattre les Chiites et vice versa. Ainsi, par exemple, en 1925, les Turcs se sont alliés aux Alévis pour s'opposer au Cheikh Saïd (Sunnite), et 13 ans plus tard, en 1938, ils se sont servis des tribus Sunnites pour combattre les Alévis dirigés par Seyid Reza.

Institut kurde de Paris

Emigration kurde[α]

L'émigration kurde est caractérisée par deux phénomènes :

- L'exil à la suite de persécutions ou de répressions, pour se réfugier dans les pays voisins ou occidentaux. Ce type d'émigration touche essentiellement les intellectuels, les étudiants, les démocrates et les patriotes luttant pour la cause Kurde. Ceci est vrai dans les quatre parties du Kurdistan, à savoir, l'Iran, Irak, la Syrie et la Turquie. On peut citer l'exemple des Kurdes Irakiens "gazés" dans leur pays et obligés de se réfugier à l'étranger.

---

[10] Saladin, sultan Ayyubide (1138-1193), voir la section "Lieux et personnages connus de la culture kurde", page 63.

[α] Articles parus dans les « Cahiers des Peuples d'Ici et d'Ailleurs » (PIA).

- Le départ de leur région pour des raisons économiques, la politique du pays défavorisant volontairement l'industrialisation du Kurdistan.

Ainsi, ils émigrent dans les régions industrialisées, mais celles-ci ne pouvant les accueillir tous, ils partent souvent vers les pays occidentaux.

Au moment de l'essor économique, cette immigration ne posait pas trop de problèmes, la main d'oeuvre étrangère étant recherchée pour le développement économique.

Mais depuis 1975, l'arrêt de l'immigration en Occident, à cause de la crise économique, oblige les Kurdes à utiliser les systèmes parallèles pour essayer d'accéder à ces pays. Aussi arrivent-ils clandestinement pour solliciter l'asile politique ou pour se marier en Occident.

Selon la Convention de Genève, la seule appartenance à un groupe ethnique persécuté devrait permettre la reconnaissance du statut de réfugié. Mais certains pays comme l'Allemagne, la France ou l'Angleterre les refoulent systématiquement, ne reconnaissant plus que le motif économique de l'immigration.

Le doute s'est installé et on essaie de différencier le vrai du faux demandeur d'asile. Cette politique a tendance à se renforcer comme on peut le constater avec la Convention de Schengen, qui unit la France, l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas dans un but de réglementation commune, sévère, pour le passage de leurs frontières.

C'est à croire que certains gouvernements estiment qu'il n'y a plus de persécutions de Kurdes, notamment en Turquie, alors qu'elles sont toujours d'actualité, même si elles sont passées sous silence.

Les principaux pays d'accueil des immigrants Kurdes ont été :

Recensement 1980 :
- l'Allemagne 450 000,
- la France 100 000,
- la Suède 12 000

et plus modestement les Pays-Bas, la Belgique, l'Autriche, l'Angleterre, le Danemark, l'Italie, les U.S.A., la Grèce, l'Espagne, etc.

Les exilés se rassemblent et ne ménagent pas leurs efforts pour promouvoir leur langue et leur littérature.

En Suède, les autorités reconnaissent l'identité culturelle des immigrés et subventionnent les publications de la communauté Kurde.

En Allemagne, les Kurdes se regroupent dans des syndicats ouvriers et des partis politiques. Ils fondent des maisons d'édition qui se spécialisent dans la publication de livres, de magazines et d'ouvrages traitant de la question Kurde.

Institut kurde de Paris

En 1983, est créé à Paris, l'Institut Kurde, qui se fixe pour objectif d'encourager les études de Kurdologie et de contribuer à la sauvegarde et au renouveau de la culture Kurde. A partir de cette expérience, plusieurs autres instituts ont été créés en Belgique, en Suède, en Turquie, en Allemagne.

Institut kurde de Paris

LA SITUATION DES KURDES EN TURQUIE

Institut kurde de Paris

Contribution de l'Institut Kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Femmes de Turquie

L'une d'elles est née dans la miséreuse ville de Diyarbakir en 1962. L'autre est née dans la capitale d'affaires bourgeoises d'Istanbul en 1946. L'une est kurde, l'autre est turque. Toutes les deux sont des citoyennes de la République turque. Toutes les deux fréquentèrent l'école primaire. Celle de Diyarbakir a abandonné ses études comme la majorité des femmes kurdes, celle d'Istanbul a continué. La femme d'Istanbul a fini l'école primaire et le collège et plus tard a obtenu un diplôme du lycée américain Robert Collège. Celle de Diyarbakir a passé ses examens en candidate libre. Elle s'est mariée à l'âge de 15 ans et a donné naissance à deux enfants. La femme d'Istanbul a appris l'anglais en même temps que la littérature turque. A Diyarbakir, l'autre femme a seulement appris le kurde. C'est à l'âge de 20 ans, quand son mari a été emprisonné pour 14 ans qu'elle a eu besoin d'apprendre et de connaître le turc. La femme d'Istanbul est devenue étudiante en Sciences économiques de l'Université Bogaziçi, a obtenu son doctorat en économie de l'Université de New Hampshire, complété son doctorat à l'Université du Connecticut et fait sa thèse post-doctorale à Yale University. En 1987, la femme à Diyarbakir était arrêtée lors d'une manifestation protestant contre la torture des prisonniers. Elle a passé deux mois en prison. Un an plus tard, la femme d'Istanbul obtenait son certificat de professeur associé. La femme de Diyarbakir essayait encore d'apprendre et de comprendre le turc.

Toutes les deux sont entrées en politique en 1990, et tandis que la femme d'Istanbul était élue au Parlement en 1991 sur la liste du Parti de la Juste voie (DYP), celle de Diyarbakir était élue au même Parlement sur la liste du Parti Populiste Social-démocrate (SHP) comme membre du Parti Travailliste du Peuple (HEP), pro-kurde. La femme d'Istanbul a d'abord servi comme ministre d'Etat en charge de l'économie dans la première coalition DYP-SHP, conduite par le Premier Ministre d'alors Süleyman Demirel, et était élue présidente du DYP dans la Convention extraordinaire du DYP en juin 1993. La femme de Diyarbakir est entrée au Parlement juste comme député, représentant son peuple mais qualifiée dès le premier jour de "traîtresse" par la majorité. Alors que les officiers supérieurs couvraient de louanges la dame d'Istanbul et disaient qu'elle valait 30 généraux, les officiers à Diyarbakir menaçaient de mort l'autre femme, la condamnant comme supporter de terroristes. Toutes deux ont des problèmes avec les militaires. L'une est dirigée par eux, l'autre les a défiés.

Aujourd'hui, la femme de Diyarbakir, la challenger, est en détention. La femme d'Istanbul est au pouvoir, dirigeant un gouvernement. La femme de Diyarbakir, faisant usage de sa liberté d'expression, a parlé selon sa conscience, sans réserve et fait face à de sérieux reproches pour "menace à l'intégrité territoriale de la Turquie". La femme d'Istanbul a mis

Institut kurde de Paris

la Turquie sens dessus dessous, elle est responsable de l'effondrement de l'économie et en charge des politiques, abaissant la crédibilité et la respectabilité de la Turquie à l'étranger. La femme de Diyarbakir pourrait faire face à la peine capitale. La femme d'Istanbul est regardée par peu de gens comme une héroïne. La Turquie, le 8 mars 1994, a célébré la journée internationale des Femmes.

Des centaines de hameaux kurdes rasés en Turquie

Dans la région de Tünceli (Kurdistan) de nombreux villages sont en ruine, comme celui d'Agarti Köyü, où l'armée turque mène depuis un mois une vaste offensive contre les "rebelles séparatistes" du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan).

Dans les treize départements du sud-est de la Turquie peuplés en majorité de Kurdes et placés sous le régime de l'état d'urgence, plusieurs centaines de hameaux ont été ainsi évacués puis rasés ces derniers mois par l'armée turque qui applique la politique de la terre brûlée, regroupant par la force les populations des villages suspects dans les centres urbains, afin d'isoler la guérilla kurde. Des centaines de réfugiés chassés par les combattants errent dans les montagnes. Quelques 14000 personnes, dont de nombreux civils, ont trouvé la mort depuis 10 ans dans cette guerre.

Institut Kurde de Paris

La Turquie face à la Question kurde

Superficie totale : 779 452 km ^{2} .
Superficie des régions à majorité kurde : 230 000 km^2.
Population totale : 61,2 millions en 1994.
Population kurde : 15 à 20 millions (estimation) dont près de la moitié vivant dans l'Ouest turc avec d'importantes communautés dans les grandes métropoles turques : Istanbul (2,5 millions), Adana (1 million), Ankara, Izmir, Mersin...
Population urbaine : 61,3 %, rurale : 38,7 % (1992).
Population émigrée : 2,8 millions (dont 58 % en Allemagne, 9 % en France)
Minorités : Outre les Turcs et les Kurdes, qui sont deux peuples formant chacun une forte majorité sur une partie du territoire, la Turquie compte aussi de nombreuses minorités. Certaines sont reconnues (Grecs, moins de 5 000 ; Arméniens, environ 50000 ; Juifs). D'autres ne bénéficient d'aucun statut : Lazes et Géorgiens (environ 3 millions) sur le littoral de la Mer Noire, Bosniaques, Arabes (750 000) et Circassiens.
Religions :

- Musulmans sunnites : 70 %. Les Kurdes sunnites sont de rite chaféite tandis que les Turcs sunnites sont de rite hanéfite.
- Musulmans chiites alévis : 28,5 %. L'alévisme est différent du chiisme duodécimal très hiérarchisé et dogmatique des Persans et des Azéris de l'Iran. Environ, 25 % des Kurdes, ceux des provinces limitrophes de l'Anatolie centrale turque, sont de confession alévie.
- Chrétiens de rites orientaux et juifs : 0,7 %.
- Autres : Yézidis (avatar kurde du zoroastrisme) : 0,8 %.

Officiellement laïc, l'Etat rétribue tout le personnel et le clergé des mosquées sunnites et assume l'ensemble des dépenses des milliers d'écoles secondaires et des facultés de théologie sunnites. Les autres confessions ne perçoivent aucun subside de l'Etat.

Langues : turc, kurde, laze, arabe, arménien, grec. Le turc est la langue officielle de l'administration, de l'enseignement et des médias. L'arménien et le grec sont enseignés dans les écoles communautaires de ces deux minorités. L'arabe est enseigné dans les écoles religieuses sunnites financées par l'Etat ainsi que dans les cours coraniques organisés par les mosquées. L'usage du kurde est interdit dans l'enseignement, les publications et la radio-télévision, même privés. Langue d'origine indo-européenne, le kurde est au turc, langue ouralo-altaïque, ce que le français est au hongrois.

Analphabétisme : 19,3 % en moyenne nationale ; environ 35 % dans les régions kurdes où nombre de villages n'ont pas d'école et où près de 4000 écoles restent fermées depuis plusieurs années en raison de la guerre.

PNB : $ 171 milliards (1993).
Revenu annuel par habitant : $ 2852.6 (1993), dans 19 provinces à majorité kurde : $204 (En 1994 le PNB a baissé de 6 %).
Classement mondial du PNUD : 68ème rang selon les indicateurs du développement humain (IDH) en 1994.
Dette extérieure : $ 67,356 milliards (1993).

Institut Kurde de Paris

Système politique

Système mono-caméral avec un Parlement appelé **Grande Assemblée Nationale de Turquie** ayant 450 sièges (à la suite de l'amendement récent de la Constitution ce nombre sera porté à 550 lors des prochaines élections). Pourcentage des femmes au Parlement : 2 %.

Régime de parti unique de 1923 à 1950, dirigé d'abord par le *Chef Eternel* Atatürk (littéralement père des Turcs) puis à sa mort en 1938 par le *Chef National* Ismet Inönü (ex-général). **Alternance politique** en 1950 avec le Parti démocrate dont trois leaders, le Premier ministre Menderès et deux

de ses principaux ministres élus au suffrage universel, furent pendus par les auteurs du coup d'Etat militaire de 1960. Transition progressive vers un régime parlementaire interrompu en mars 1971 par un nouveau coup d'Etat militaire destituant le gouvernement Demirel. Retour au régime civil sous surveillance militaire, en 1974, lequel fut à nouveau *"suspendu"* pour quatre ans par le coup d'Etat militaire de septembre 1980.

Idéologie officielle : La Turquie est le seul Etat européen inscrivant dans sa Constitution une idéologie officielle. Celle-ci est basée sur *"le concept de nationalisme, les principes et les réformes mis en oeuvre par Atatürk, fondateur de la République turque, guide immortel et héros incomparable"*. Selon le préambule de la Constitution *"aucune opinion ou pensée ne peut se voir accorder protection à l'encontre des intérêts nationaux turcs, du principe d'indivisibilité de l'entité turque, du point de vue de l'Etat et du territoire, des valeurs historiques et spirituelles inhérentes au peuple turc, ni du nationalisme, des principes, des réformes et du modernisme d'Atatürk"*.

Constitution : Comme les trois précédentes Constitutions de l'histoire turque, la Constitution actuelle, qui date de 1982, a été élaborée et imposée par l'armée selon la conception singulière que celle-ci a de la société et de la démocratie.

La Constitution imposée en 1982 par les généraux turcs institue et officialise la tutelle de l'armée sur la vie politique du pays à travers le Conseil de sécurité nationale, regroupant, en une sorte de Politburo à la soviétique, autour des cinq hauts commandants de l'armée, le président de la République, le Premier ministre et les ministres des Affaires Etrangères, de l'Intérieur et de la Défense. Le véritable "homme fort" du pays est le chef d'état-major des armées qui dépend théoriquement du Premier ministre, et non pas du Ministre de la défense comme dans d'autres pays. Le gouvernement civil est surtout chargé de l'administration courante et de la gestion économique dans le cadre des "recommandations" du Conseil de sécurité nationale.

A ce jour, toutes ces "recommandations" sans exception, ont été adoptées généralement sans débat, par le Gouvernement et le Parlement.

Institut kurde de Paris

Statut des Kurdes

Depuis la création de la Turquie moderne en 1923, **le Kurdistan turc a subi au total 49 ans de régimes d'exceptions** ; loi martiale, état de sièges, état d'urgence, etc. Régenté jusqu'en 1950 par un *Inspecteur général des provinces de l'Est*, il est actuellement placé sous l'autorité d'un *Super Gouverneur* de la "Région d'état d'exception". Les deux précédents titulaires de ce poste sont candidats aux élections législatives sur la liste de Madame Ciller.

"Les Kurdes sont des citoyens de première classe, la Turquie ne peut donc pas leur accorder des droits spécifiques".

Ce discours est fréquemment tenu par les dirigeants turcs qui, à l'occasion, n'omettent pas de citer à l'appui de leur thèse tel ministre ou tel général qui serait d'origine kurde, voire évoquer "confidentiellement" le pourcentage de Kurdes au Parlement et au Gouvernement. Il est exact que des Kurdes renonçant à leur identité et s'affirmant Turcs ne sont pas individuellement discriminés. Dans un pays ayant une longue tradition de **janissaires**, il y a également des janissaires d'origine kurde, cooptés par la système, qui peuvent accéder à des postes de responsabilité s'ils se montrent encore plus nationalistes turcs et hostiles aux revendications identitaires kurdes que les Turcs de souche eux-mêmes. Mais, à ce jour, tout Kurde ayant ouvertement revendiqué son identité et demandé des droits culturels et linguistiques collectifs pour sa communauté a fait l'objet de poursuites pénales, a été arrêté, emprisonné, condamné à de lourdes peines de prison ou à l'exil, ou simplement assassiné s'il est perçu comme *"un danger grave pour la sécurité de l'État"*.

L'exemple le plus éloquent est celui du militant pacifiste Mehdi Zana, ancien maire de Diyarbakir, qui a, à ce jour, passé plus de 15 ans et demi dans les prisons turques pour avoir revendiqué pacifiquement des droits culturels pour les Kurdes. Sa femme Leyla Zana, député, a été qualifiée de *"traître à la patrie"* et vouée à la vindicte populaire pour avoir prononcé une phrase en kurde sur *"la fraternité kurdo-turque"*.

Le régime turc n'étant ni raciste ni discriminatoire dans la répression, des Turcs démocrates revendiquant des droits collectifs pour les Kurdes subissent le même sort. Le plus connu d'entre eux est le sociologue Ismail Besikçi, condamné actuellement à un total de **deux cents ans de prison** et qui a déjà passé plus de 14 ans et demi dans les prisons turques.

Que des individus d'origine kurde aient pu faire le choix de l'assimilation, c'est leur droit. Que, ce faisant, certains d'entre eux aient pu accéder à des postes de responsabilité dans le système turc, tant mieux pour eux ! Que les autorités d'Ankara, en mal d'arguments, puissent exhiber ces quelques Kurdes cooptés, non représentatifs de leur peuple

Institut kurde de Paris

comme *"preuves de l'association des Kurdes au pouvoir"* c'est un stratagème qui ne vaut guère mieux que celui d'un Saddam Hussein mettant en avant des ministres chrétiens et kurdes de service pour faire croire au caractère représentatif de son pouvoir. Il est temps pour la Turquie de se rendre à l'évidence. Malgré tous les efforts, malgré tous les moyens politiques, économiques et militaires déployés, sa politique d'assimilation forcée des Kurdes a échoué et elle n'a aucune chance de réussir à l'avenir. A côté d'une petite minorité assimilée, la grande majorité des Kurdes, c'est-à-dire des millions de personnes, refusent catégoriquement de renoncer à leur identité, à leur culture. Quelles que soient les raisons de ce refus de turquisation, cet attachement viscéral à l'identité kurde est un *fait* aussi incontournable que la volonté des Québécois, des Catalans, des Basques ou des Flamands de rester eux-mêmes.

Dès lors, les Turcs n'ont que deux solutions : continuer à refuser de reconnaître cette réalité par la coercition, la terreur et une politique négationiste engendrant inévitablement des conflits et révoltes dévastateurs pour le pays ou la paix régionale, ou reconnaître pleinement cette réalité kurde et chercher à répondre aux légitimes aspirations kurdes dans le cadre de la démocratie et dans le respect de l'intégrité territoriale du pays.

Dans un pays où l'on compte une dizaine de chaînes de télévision, plusieurs centaines de radios, une cinquantaine d'universités en *langue turque*, refuser aux Kurdes, qui constituent au moins le quart de la population du pays, le droit d'avoir une seule radio, une télévision ou une école dans leur langue et oser parler ensuite de l'égalité des Kurdes et des Turcs en Turquie est une insulte à l'intelligence et au simple bon sens. De même refuser de reconnaître le moindre droit culturel, le moindre statut spécifique à plus de 15 millions de Kurdes tout en revendiquant un système confédéral bi-communautaire pour les 120 000 Chypriotes turcs nécessite un aplomb extraordinaire !

Institut kurde de Paris

La situation des Droits de l'Homme

La documentation à ce sujet, résumée par le rapporteur du Parlement européen, est aussi variée que concordante. Les principales ONG occidentales des Droits de l'Homme - Amnesty International, Human Rights Watch, Fédération internationale des Droits de l'Homme, France-Libertés, International Law Group - ont publié des rapports accablants sur la destruction de plus de trois milles villages kurdes, les exécutions sommaires des opposants, l'emploi systématique de la torture, les disparus, l'assassinat de plus de deux mille civils par des escadrons de la mort de la contre-guérilla turque, les procès expéditifs à l'issue de gardes-à-vue de trente jours dans les régions kurdes, le sort de trois millions de paysans kurdes chassés de leurs terres et condamnés à la misère. Elles ont également dénoncé les meurtres de civils et les exactions perpétrées par le

PKK contre les membres des milices pro-gouvernementales (protecteurs de village) ou contre les fonctionnaires civils turcs. Cela ne les a pas empêchées d'être qualifiées par la Turquie d'*alliées objectives du terrorisme.* Ankara a ainsi déclaré *personna non grata* le responsable pour la Turquie d'Amnesty International ainsi que Lord Avebury, président du Parliamentary Human Rights Group britannique. En février 1995, une mission du Congressionnal Human Rights Foundation américaine, dirigée par l'ambassadeur Blackwell s'est vue refuser l'accès de la ville de Lice, en grande partie détruite par l'armée turque. Le co-président de la commission Helsinki du Congrès américain, le sénateur d'Amato, en visite à Ankara, reçut également un refus turc à sa demande d'enquête dans les régions kurdes. En octobre 1994, le secrétaire d'Etat-adjoint pour les Droits de l'Homme américain, M. John Shattuck, n'a pu, malgré son insistance, rendre visite à la province de Tunceli où l'armée venait d'évacuer et de brûler plusieurs dizaines de villages kurdes.

Institut kurde de Paris

Le "Sud-Est" de la Turquie

Le Kurdistan turc (appelé *"Le Sud-Est"* par le pouvoir en place), placé sous le régime d'état d'urgence et livré à l'arbitraire total de l'armée et de la police, est soumis à un ***black-out*** de fait. Ni les médias, ni les ONG, ni les missions d'observation n'y ont libre accès. Pour avoir enfreint cette règle et diffusé une dépêche sur la destruction de villages kurdes par l'armée, une journaliste américaine de l'agence *Reuters*, Mlle Aliza Marcus, a été poursuivie par la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul pour *"incitation à la haine raciale"*. A la suite de fortes pressions de l'administration et du Congrès américain, elle fut finalement acquittée mais le message d'intimidation est passé : les journalistes n'osent plus aller enquêter dans les provinces kurdes où la plupart des violations massives des droits de l'homme sont perpétrées.

Enfin ceux qui seraient sceptiques à l'égard des rapports des ONG pourraient se référer au très officiel *Rapport annuel sur les droits de l'homme* du Département d'Etat américain, paru en février 1995, qui consacre 36 pages à la Turquie.

Même en Turquie, jamais, sous un gouvernement civil, les violations des Droits de l'Homme, n'avaient pris une telle ampleur. Au point que le ministre turc chargé des Droits de l'Homme, M. Azimet Köylüoglu, a dû dénoncer publiquement *"le terrorisme d'Etat"* (voir le *Monde* 13 octobre 1995). Il fut, évidemment, rapidement rappelé à l'ordre et dut, à la première occasion, quitter ses fonctions ministérielles figuratives.

La politique de la "terre brûlée" et de la dispersion des Kurdes sous le prétexte de la "lutte contre le terrorisme séparatiste".

Ankara ne cesse de demander la compréhension de ses alliés envers les violations massives des Droits de l'Homme qui résulteraient des

"conditions difficiles de la lutte contre une organisation terroriste menaçant l'intégrité territoriale du pays". Cet argument qui peut, peut-être, paraître à première vue, "raisonnable" à certain de ceux qui pensent que tout Etat a le droit de défendre par tous les moyens son intégrité territoriale n'est en vérité qu'un thème de propagande dans la vaste panoplie de **"désinformation"** préconisée par le président Özal dans sa lettre confidentielle du 16 novembre 1993 adressée à son Premier ministre Demirel.

D'abord, faut-il le rappeler, avant même le déclenchement de l'insurrection du PKK en août 1984, la Turquie perpétuait, sur une échelle sans équivalent dans un pays européen contemporain, des violations massives des Droits de l'Homme. Selon le quotidien turc *Cumhuriyet* du 12 décembre 1989, après le coup d'Etat militaire de septembre 1980, 650.000 personnes ont été gardées à vue et 210.000 procès ont été intentés à la suite de ces gardes à vue; plus de 100.000 personnes ont été condamnées à des peines diverses; les tribunaux militaires ont requis 6.353 peines capitales; 50 personnes ont été pendues, 171 personnes sont mortes sous la torture, 30.000 personnes ont dû quitter la Turquie pour des raisons politiques et 14.000 d'entre elles ont été déchues de leur nationalité sur décision du Conseil des ministres; 133.000 livres ont été brûlés et 118.000 autres mis au pilon; 29.000 fonctionnaires, magistrats, policiers et enseignants ont été licenciés; 937 films de cinéma dont 114 de Yilmaz Güney ont été interdits; 23.667 associations ont été interdites d'activités et dissoutes.

Dans son livre, « La Prison n° 5, onze ans dans les geôles turques », Mehdi Zana donne un témoignage accablant sur la torture et les autres humiliations horribles de cette période où il n'y avait ni le PKK, ni "menace terroriste" !.

Cinq pays européens - France, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Suède - ont d'ailleurs déposé une plainte collective contre la Turquie devant la Cour européenne des Droits de l'Homme pour violation massive et caractérisée de la Convention européenne des Droits de l'Homme.

Le PKK, au départ, l'un des nombreux groupuscules de la galaxie gauchiste, a pu se développer sur ce terreau de la terreur d'Etat. Il est, en fait, un produit de l'intolérable politique kurde d'Ankara.

Le déclenchement de la lutte armée du PKK, largement relayée et amplifiée par les médias gouvernementaux, a fourni aux autorités turques l'alibi tant attendu pour remettre en application leur politique d'évacuation du Kurdistan et de dispersion des Kurdes visant ainsi à déterritorialiser la question kurde et à assimiler progressivement les Kurdes déracinés. Cette politique, conçue au début du siècle, est l'ultime étape du **grand dessein turc de création d'un Etat-Nation turc ayant une seule langue et une seule culture.** Dans ce cadre, la Turquie extermina en 1915 sa population arménienne. De même, dans les années 1920, elle expulsa 1.200.000 Grecs d'Anatolie vers la Grèce dans la plus vaste entreprise de **purification ethnique** de la période d'entre deux guerres. Dernière population

Institut kurde de Paris

autochtone non turque, les Kurdes devaient également être déportés et dispersés aux quatre coins du pays. Un tiers d'entre eux fut effectivement déporté dans les années 1925-1939. Ankara alla jusqu'à promulguer le 5 mai 1932 une loi de déportation et de dispersion des Kurdes pour donner un fondement juridique à sa politique et la systématiser. Celle-ci a dû être interrompue par les impératifs de la Deuxième Guerre Mondiale.

Mettant à profit une conjoncture internationale favorable et **"le prétexte de la lutte contre le terrorisme" la Turquie procède donc ouvertement à la "dékurdisation" du Kurdistan et à la dispersion des Kurdes.** Le président Özal fixe même un objectif chiffré à cette politique ; *"il ne doit rester que 2 à 3 millions de Kurdes"* dans cette région vaste comme la moitié de la France où en 1980, on dénombrait plus de 10 millions d'habitants ! Dans une interview au quotidien *Hürrivet* du 18 novembre 1995, le général Güres, ancien chef d'état-major des armées, affirme: *"l'objectif était de disperser un maximum de Kurdes. Le président Özal disait: dispersez-les !, dispersez-les !".*

C'est dans cette optique qu'il faudrait analyser ce que les responsables du Département d'Etat américain, cités par le rapport Human Rights Watch publié le 21 novembre 1995 appellent **"la stratégie de terre brûlée"** pratiquée en pays kurde par les forces turques.

Cette organisation humanitaire américaine après de longs mois d'enquête établit 29 "incidents" où *"des armes américaines, en particulier des bombardiers, ont été utilisés dans l'attaque contre des villages civils et des hélicoptères de fabrication américaine ont été utilisés dans une vaste gamme de pratiques abusives, y compris la destruction de villages, exécutions extra-judiciaires, torture et mitraillage indiscriminé".* Le rapport cite également l'utilisation des armes de fabrication allemande, britannique et belge dans la guerre contre les civils kurdes. Il évoque aussi des "violations substantielles des lois de la guerre par le PKK, y compris les exécutions sommaires, fusillades indiscriminées et le fait de viser intentionnellement des non-combattants".

Ces violations et les violences commises par ses militants en Europe ont valu au PKK d'être déclaré *"organisation terroriste"* et d'être interdit en France. En revanche, l'Etat turc, qui pratique une politique de terre brûlée au Kurdistan, qui a rayé de la carte plusieurs milliers de villages kurdes, qui a bombardé et brûlé une dizaine de millions d'hectares de forêt kurde, continue d'être considéré comme un partenaire tout à fait fréquentable !

Enfin, faut-il le rappeler, aucun mouvement kurde de Turquie, y compris le PKK, ne remet en cause les frontières existantes. Le séparatisme n'existe que dans l'esprit des dirigeants turcs pour qui tous ceux qui affirment l'existence des Kurdes, d'une langue ou d'une culture kurdes sont des séparatistes et des racistes. Pour Ankara, les seuls Kurdes non racistes et non séparatistes sont ceux qui restent silencieux ou ceux qui disent publiquement : *"quel bonheur d'être Turc !"* conformément à l'idéologie officielle de l'Etat !

Institut kurde de Paris

Les effets des aménagements récents de la législation turque

Les amendements à la constitution militaire de 1982 ne modifient ni le préambule instituant une idéologie officielle de l'Etat *(principes immortels d'Atatürkisme niant l'existence même des Kurdes)*, ni l'article instituant ouvertement, à travers le Conseil de sécurité nationale, la mainmise de l'armée sur les orientations politiques essentielles du pays, ni les principales dispositions attentatoires aux libertés fondamentales d'opinion, d'expression, d'association et de réunion. L'amendement de l'article 8 de la loi anti-terreur permit certes l'élargissement d'une centaine de prisonniers d'opinion en fin de peine. Mais le délit d'opinion reste passible de 1 à 3 ans de prison selon cet article amendé. Dix-neuf autres articles du code pénal, dont notamment l'article 312, sanctionnant le délit d'opinion, restent en vigueur. Ces lois, qualifiées récemment de "scélérates" par Miguel Angel Martinez, président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et fin connaisseur de la Turquie, restant en vigueur, les tribunaux turcs ne tarderont pas à les appliquer pour arrêter d'autres intellectuels, peut-être même certains de ceux qui viennent d'être libérés et les condamner à nouveau pour délit d'opinion. En avril 1991, dans le cadre d'une offensive de charme vers l'Occident, le président Özal avait promulgué une loi de remise de peine qui a permis la libération de 40.000 prisonniers. La législation répressive turque étant restée la même, il y a, à l'heure actuelle, plus de 50.000 prisonniers dont près de 12.000 prisonniers politiques. Plus de 80 % de ceux-ci sont condamnés, à l'issue d'une garde-à-vue de 30 jours avec torture, et de parodies de procès pour appartenance à une organisation terroriste, selon l'article 168 du code pénal.

Sachant comment, en plein Ankara, sous les yeux d'observateurs internationaux, la Cour de sûreté de l'Etat a pu condamner en cinq audiences sommaires, des députés kurdes à 15 ans de prison selon le même article du code pénal et pour le même chef d'accusation, on peut imaginer sans peine le caractère essentiellement politique des condamnations de ces prisonniers politiques kurdes obscurs dont le sort ne sera aucunement affecté par les amendements cosmétiques introduits récemment par Ankara pour donner un motif de satisfaction minimum aux euro-députés.

Institut kurde de Paris

L'entrée dans l'union douanière encouragera-t-elle la démocratisation?

Oui, à l'en croire les dirigeants de l'actuelle coalition gouvernementale et les hommes d'affaires turcs. A vrai dire, à moins d'avoir une foi ferme dans l'économisme, de croire que le développement d'échanges économiques conduit forcément à plus de démocratie, on ne voit pas de corrélation évidente. Passé le cap difficile du vote de l'accord d'union douanière, que peut faire le Parlement européen pour influencer l'évolution politique en Turquie ? Voter des résolutions ? Depuis 1987, on en a voté d'excellentes sur le problème kurde, sur Chypre, sur la nécessité de la démocratisation en Turquie. Elles ont, dans le meilleur des cas, suscité une vague de protestations d'Ankara et l'ire habituelle et passagère des médias turcs, sans avoir plus d'impact tangible que des résolutions similaires du Conseil de l'Europe dont la Turquie est membre de plein droit. Le dialogue turco-européen au sein du Conseil a souvent été un stérile exercice de monologues juxtaposés. Même la menace d'une suspension de la délégation turque n'a pas modifié d'un iota la politique turque. Et le Conseil de l'Europe a, dans l'affaire turque, beaucoup perdu de sa crédibilité et de son prestige.

Que peut faire de plus le Parlement européen une fois qu'il aura utilisé sa carte maîtresse de ratification ? Bloquer éventuellement les protocoles financiers ? Mettre des conditions à l'aide économique ? introduire des clauses suspensives dans l'accord d'union douanière ?

Il serait en tout cas hasardeux de compter uniquement sur le bon vouloir des autorisés civiles turques prisonnières d'un système dominé et surveillé par une armée autoritaire. Espérer *"éduquer les Turcs"* par la grâce du dialogue et des échanges suscités par les mécanismes de l'union douanière relèverait plutôt d'une illusion paternaliste car les turcs pensent précisément qu'ils auront à éduquer leurs futurs partenaires européens qui les comprennent mal !

En tout cas, **la clé de voûte de la démocratisation en Turquie est le règlement du problème kurde.** Si ce problème trouve une solution satisfaisante ne remettant pas en cause l'intégrité territoriale du pays, la Turquie n'aura plus besoin de sa législation liberticide actuelle dont les victimes, à quelques rares exceptions près, sont des Kurdes revendiquant leurs droits ou des Turcs prenant leur défense. Sans le spectre du séparatisme, ce pays, qui arrive tout juste au 64ème rang dans le classement mondial du PNUD ne se croira pas obligé de consacrer une part considérable de ses ressources à l'entretien de la deuxième armée de l'OTAN par ses effectifs (environ 800.000 soldats) et cette armée n'aura plus d'alibi pour justifier sa mainmise sur ce pays. Sans le règlement du problème kurde, qui se trouve à la base de la plupart des conflits et

Institut Kurde de Paris

difficultés de la Turquie, les efforts de démocratisation resteront limités, conjoncturels et sans lendemain.

Le Parlement européen, s'il peut vraiment favoriser la démocratisation de la Turquie, devrait se fixer cette priorité. En Europe, nombre de pays de l'Union ont une expérience riche et précieuse du problème de la cohabitation des langues et cultures différentes. Le Parlement pourrait faire appel à cette expérience. Le Prix Sakharov décerné à Leyla Zana est un pas symbolique important dans la prise en compte du problème kurde en Turquie et de la recherche d'une solution pacifique. Absente de Bosnie et du Proche-Orient, l'Union Européenne pourrait jouer un rôle de premier plan pour l'établissement de la paix et de la démocratie dans cette Turquie dont elle souhaite si vivement l'ancrage à l'Ouest.

Institut kurde de Paris

UN CONTEXTE LOCAL

Institut Kurde de Paris

Du village de Ceme Zeyne
à une société d'accueil

Institut kurde de Paris

Ceme Zeyne se trouve au centre du Kurdistan de Turquie à côté de la rivière dite "Peri Suyu" en turc. Le débit de la rivière augmente considérablement avec les pluies diluviennes du printemps, au point que tous les villageois la craignent. En effet, un nombre important de personnes et d'animaux s'y noient, les cultures sont souvent inondées. Lorsqu'une personne disparaît, on chante des textes évoquant les drames cruels et douloureux et toute la population est très touchée.

Ceme Zeyne est la composition de "Ceme" qui est la rivière en langue kurde, et de "Zeyno" qui est un prénom. En effet, il y avait des sources d'eau naturelle et un peu de terres pour cultiver et élever des animaux, cela étant suffisant comme conditions pour qu'une famille puisse y vivre.

Ce village prend le nom de "**SURMELIKOC**" à partir des réformes de "turquisation" des noms de familles, des noms des villages et villes en 1929. SURMELIKOC veut dire en Turc "Corne brodée".

Il est difficile de donner une date de naissance au village de Ceme Zeyne car il n'existe pas à ce jour de traces écrites qui nous permettraient de l'affirmer avec précision. Mais d'après quelques repères que nous avons pu trouver par notre recherche, la date de création du village se situerait vers 1800.

Ceme Zeyne a été construit grâce à quatre familles dont trois de la même tribu qui seraient venues de Sétèr[5] , village occupé actuellement par les "Alévis" et qui auraient chassé les tribus de Sétèr. L'origine de ce nom provient d'un ancêtre Kurde venant de l'Iran actuel, du nom de Serdar, qui avait construit ce village appelé Sétèr. Ce dernier existe toujours.

C'est à partir d'un conflit entre familles de la même tribu de Sétèr qu'une scission interne s'est produite. Plusieurs familles se sont dispersées vers d'autres lieux près de Kigi (Kigi a été fondé par les Arméniens et est aujourd'hui un district). Certaines familles se sont donc installées dans les villages des environs de Kigi. Ces villages, ou lieux-dits, s'appellent : Kameroun haut, Kameroun bas et d'autres encore, proches de ces lieux. Il y a aussi Ceme Zeyne où trois familles se seraient installées avec une autre provenant d'une tribu différente. Dans une vallée bordée par les montagnes, au bord d'une rivière, à proximité des ressources naturelles, le village de Ceme Zeyne bénéficiait de toutes les richesses nécessaires à son implantation et à son développement.

Nous avons retrouvé les noms de ces quatre familles d'origine qui s'installèrent à Ceme Zeyne :

Institut kurde de Paris

[5]Sétèr prend le nom de DALBASAN à partir des réformes d'Atatürk.

- l'une s'appelle **MIKAIL** et s'est transformée en **GUNES** en 1929 avec les réformes d'Atatürk ;
- l'autre s'appelait **BIRCAN** et s'est transformée en **YILMAZ, AY, MERSIN** et **AYRIKAN** ;
- la troisième se nommait **KARAHAN** qui s'est transformée en **DEMIR**;
- et la quatrième était la famille **ZEYNO** qui venait, elle, de Zimtek (15 à 20 Kms de Ceme Zeyne), qui se transforme en **YILDIRIM** et **DAYAKLI**.

C'est sous l'impulsion de ces quatre familles que Ceme Zeyne commença à se construire. Il faut rappeler que Zeyno était le berger pour les trois familles. Le nom Zeyno vient du fait que le berger en question était assez borné par rapport aux autres bergers des environs. Le village, nommé "Cem" s'appelle aussi "Zeyno" d'où le nom de "Ceme Zeyne" par léger défaut de prononciation.

Institut Kurde de Paris

Vie quotidienne et évolution du village

Les familles fondatrices vivaient avec très peu d'échanges avec l'extérieur. Elles suivaient les saisons pour récolter les fruits sauvages et cultivaient leurs terres pour se nourrir. Les labours se faisaient avec l'aide de boeufs et de chevaux. Dans leurs grands champs et jardins poussaient des tomates, des concombres, des courgettes, des potirons, des haricots, des fèves, des pommes de terre, du tournesol, des fruits (abricots, mûres, pommes, poires), etc. La diversité était plus importante depuis ses premiers contacts avec l'extérieur il y a une vingtaine d'années.

Les légumes frais et la viande servaient à nourrir la population, se conservaient très bien séchés et/ou salés, en prévision de la saison d'hiver. Le sel gemme provenait de l'extérieur. Les villageois se déplaçaient, en effet, une fois par an à travers les montagnes, à un mois du village à dos d'âne ou de cheval, pour s'en procurer en échange de quelques uns de leurs produits. Le blé, l'orge, le maïs se conservaient très bien à l'abri de l'humidité, des souris et autres insectes. Le beurre et le fromage se consommaient frais mais se conservaient également.

Dans le village, il manquait beaucoup de produits pour avoir une alimentation équilibrée, les habitants n'ayant pas la possibilité financière de se procurer les aliments non cultivés : la banane, l'orange, l'olive, etc. en sont des exemples. Tout était trop cher, un seul commerçant existait mais il n'avait pas de moyens suffisants pour acheter des stocks. De plus, il avait peur de ne pas pouvoir écouler le peu de marchandise achetée étant donné le très faible pouvoir d'achat des villageois. De ce fait, de nombreux produits étaient inconnus au village.

La laine, la peau et tout ce qui pouvait être récupéré sur les animaux servaient à fabriquer des vêtements, des chaussures, des couvertures, etc. Le troc des marchandises était le mode d'échange le plus courant, bien plus que la monnaie fiduciaire. Ainsi, du fromage pouvait être échangé contre un outil agricole. Cette situation perdura jusque dans les années 50.

Avec l'effondrement de l'empire Ottoman et la fondation de la République de Turquie et toutes les réformes qui en découlèrent, dans les années 1920, le village changea de nom. Il fallait "turquiser" et le village prit le nom de Sürmelikoç.

Les outils en fer qui accompagnaient les chevaux ou les boeufs lors du labour dans les champs n'étaient pas produits au village car il n'y avait pas de mine de fer dans la région et il fallait donc échanger avec l'extérieur. Cela se pratiquait très peu, c'est-à-dire une fois tous les quinze ou vingt ans. Les gens amenaient ce qu'ils produisaient ; du beurre, des animaux qu'ils échangeaient contre les outils dont ils avaient besoin : faucilles, outils de labour, couteaux, casseroles, bref tout outil à base de fer.

Nous pouvons également relater le récit d'un homme, qui a lui-même voyagé pendant un mois de village en village à pied, pour arriver à Istanbul pour y travailler un peu mais surtout pour échanger sa production : beurre, vaches, chèvres, moutons, vêtements contre des produits nécessaires au village.

Ces échanges ne constituaient qu'une part minime dans leur consommation mais s'avéraient nécessaires pour faciliter certaines tâches, évoluer et mieux vivre. Le concept que nous qualifions d'autarcie se justifie donc amplement. Les vivres des hommes et des animaux, les ustensiles de travail pour la cuisine et pour les champs, à l'exception des outils en fer, étaient tous produits par les villageois y compris l'habillement.

Les chaussures étaient fabriquées en peau brute d'animaux, les vêtements, matelas, coussins, couvertures en laine de mouton ou de chèvre. Comme nous l'avons déjà dit, le premier changement, pour la population, intervint dans les années 50 pour les raisons déjà citées. L'Etat fit construire une route en terre qui passe à 500 mètres du village.

Seule la rivière séparait la route du village. La route constitue donc un premier moyen de communication efficace avec l'extérieur. Auparavant, pour traverser cette rivière, les villageois utilisaient des peaux d'animaux cousues entre elles et remplies d'air surmontées d'une grille. On avançait sur l'eau à l'aide d'une pelle en bois. Par la suite, cette méthode a été remplacée par des chambres à air de pneus de voiture ou de poids lourds. On peut donc remarquer qu'ils n'utilisaient plus de peaux d'animaux pour passer la rivière. Cette nouvelle technique de chambre à air qu'ils ne connaissaient pas entre d'une manière naturelle dans le mode de consommation.

Institut Kurde de Paris

Dix ans plus tard, vers les années 60, les échanges intervillages étaient plus fréquents grâce aux nouveaux moyens de communication, tous les 3 à 6 mois. Les productions de beurre et les animaux s'échangent contre certains objets nouveaux qui apparaissent dans le mode de vie des gens, tel que le savon, par exemple. Avant, on se lavait avec une sorte de terre qui moussait. C'est également l'apparition des outils comme les ciseaux, les aiguilles, les verres à thé, les nouveaux modèles de casseroles en fer, cuivre... Auparavant, tout était fabriqué par les gens eux-mêmes et essentiellement en bois.

La transmission des changements de mode de production et de mode de consommation se réalisent généralement de père en fils. D'ailleurs, l'expression la plus célèbre utilisée est "de notre temps (ou époque), il était, il faisait, nous faisions...". L'imagination des changements subis d'un siècle à l'autre, voire d'une dizaine d'années à l'autre, se fait essentiellement par des films. L'un des exemples parfait c'est le célèbre film français "Les Visiteurs" réputé dans le monde entier.

La rencontre de cette population avec la société moderne de l'Ouest de la Turquie qui elle-même a un retard d'une cinquantaine d'années sur les sociétés des pays occidentaux qu'elle côtoie est pratiquement de même nature que le décalage constaté dans le film "Les Visiteurs". En témoignent, la découverte de l'électricité alors qu'on a l'habitude de la lampe à pétrole ou des bougies, ou encore, le fait d'entrer dans un temps hyper-organisé alors qu'on vit au rythme du lever et du coucher du soleil.

Abandonner toute une série d'habitudes et de gestes quotidiens et apprendre d'autres normes complètement différentes parce qu'on vient d'effectuer un voyage de quelques heures en avion ou quelques jours en bus et qu'on entre dans une société différente que la sienne, pourrait-il se faire si facilement ?

La question essentielle : quel est le seuil de tolérance de celui qui accueille et quelle est la capacité d'adaptation de celui qui souhaite être accueilli.

La plupart des personnes "enquêtées" affirment un sentiment confortable et de bien-être sur le plan purement matériel. Mettre fin à un certain nombre de tâches : fabrication de vêtements, production des aliments, tentative pour faciliter l'entretien des biens ménagers sont autant de facilités qu'adoptent très vite les personnes concernées.

En revanche, le mode de pensée, les habitudes culturelles et cultuelles rencontrent plus de difficultés en terme d'adaptabilité. "Les filles doivent rester à la maison, elles ne sont pas faites pour aller à l'école, elles ne doivent pas travailler, elles sont faites pour procréer et servir au foyer du mari". La dot importante demandée pour le mariage des filles, la place des personnes, restent assez fidèle au mode de pensée d'origine. Mais les normes de commercialisation de tout acte de la société d'accueil bousculent ces valeurs. Plus cette communauté vit depuis longtemps dans une autre

Institut kurde de Paris

société, plus ses valeurs prennent des coups et une adaptation se fait vers les normes de la société d'accueil.

Les interrogations portent sur la "femme productrice dans sa société d'origine, dans son mode de vie, dans son pays". Elle devient une assistée de son mari dans sa nouvelle société d'accueil. Rares sont celles qui peuvent travailler parce qu'il existe une certaine référence qui se fait par rapport à d'autres communautés issues de la même religion : Turques, Algériennes, Marocaines, bref les femmes de culture islamique, parce qu'elles ont plus de difficultés d'accès au savoir, parce qu'une fille est plus difficilement autorisée qu'un garçon à suivre des études, leur niveau d'études est plus bas. Ceci est vrai pour les femmes, qu'elles soient venues dans le pays d'accueil ou demeurent encore dans le pays d'origine. Pour illustrer la supériorité de l'homme par rapport à la femme, il faut rappeler que jamais une femme n'est partie du village de sa propre initiative, mais toujours pour suivre son mari, que ce soit pour l'étranger ou pour une ville industrialisée de la Turquie. En terme de valeur culturelle, pour qu'un homme se reconnaisse dans sa dignité d'homme, il a en charge, sa femme et ses enfants, sans que sa femme ait une activité rémunérée hors de la structure familiale (hors de la maison ou du logement occupé).

Elles ont essentiellement comme fonction de s'occuper du mari, des enfants et de la "maison". Le repas, l'entretien, le nettoyage, le linge ou encore le tricot, constituent les tâches les plus représentatives du programme type d'une journée.

Contrairement à la crise d'identité culturelle, une fidélité assez rigide est conservée dans la conception du rôle de la femme. En revanche, l'accomplissement de la plupart des tâches, à l'aide d'outils trouvés dans la société d'accueil et donc la rupture avec les outils du pays d'origine, n'entraînent pas de crise majeure.

Certaines tâches, comme la fabrication de pain artisanal dans un nouveau contexte, ne remplacent pas toutes les tâches effectuées dans son pays d'origine telles que le travail dans les champs, l'élevage des animaux domestiques et tout le travail nécessaire, lié à une économie d'autarcie. La fabrication de vêtements, chaussures, draps, coussins, couvertures, objets de cuisine et denrées nécessaires pour réguler les saisons d'hiver avec les saisons d'été, font partie du rôle important que la femme joue dans son pays d'origine.

Quelques indicateurs montrent la formation des faits sociaux qui remettent en question ces modes de fonctionnement et laisse croire à une évolution possible de ce statut. Ces changements engendrent la perte de la culture d'origine, provoquent l'éclatement de la famille et poussent la population à une crise à cause de l'inexistence ou de l'existence très faible de moyens d'éducation qui pourraient guider la population vers de nouvelles références. Chaque fois qu'une démarche se solde par un échec, cela signifie un regard sur le passé et par conséquent le danger de retour en arrière en terme de références, ce qui n'est pas une bonne solution pour le progrès.

Institut Kurde de Paris

Dans le pays d'accueil, une population chargée de tant d'histoire et ayant parcouru autant de trajet est face au danger d'un basculement soit du côté de la société d'accueil, soit de l'autre côté, vers la société d'origine, mais difficilement vers une nouvelle situation tenant compte de ces contextes.

Climat

Le climat de cette région est continental.

L'hiver : au cours des hivers très rudes on va chercher la nourriture dans les montagnes pour les animaux et se fournir en bois de chauffage. Le transport de ces marchandises se fait avec une sorte de traîneau tiré par des hommes forts. C'est un travail très dur et dangereux surtout lors des descentes glissantes des monts: c'est un travail journalier de 14 à 16 heures. Les quelques trois mètres de neige paralysent complètement les sujets vivants. Les activités sont réduites au maximum. L'école est fermée la plupart du temps. L'occupation quotidienne des habitants se limite à l'unique activité de se nourrir, se chauffer et nourrir les animaux. A partir de 1960, pendant ces périodes de neige, une fois par semaine, les bulldozers chassent la neige pour laisser passer les quelques rares bus qui font les trajets entre les deux villes (KarakoAan et Kigi, en kurde: Dep et Gêxî).

Le Printemps : en cette période située entre deux mondes complètement différents, le passage d'un paysage blanc, glacé et immobile à un paysage vert, comportant l'âme de faire vivre, donne la naissance à un nouveau monde vivant. C'est à cette période que la plupart des énergies nécessaires à la vie des agriculteurs et éleveurs sont dépensées pour mieux vivre les périodes qui suivent.

La fonte des glaciers constitués et des couches de neige accumulées pendant la période d'hiver animent tous les ruisseaux, les lacs et les rivières. C'est une période de "grand, gros". Les capacités de contenir sont au maximum. Cette situation de renaissance perturbe souvent les sujets vivants ; l'homme comme toute autre espèce vivante ne maîtrise pas toujours cette force de la nature et quelquefois y perd sa vie.

L'été : cette période favorable est l'unique saison pour le conditionnement des aliments pour l'homme et de la nourriture pour les animaux domestiques, atteint parfois 40 à 50°C. Cette différence : -10 à -20° de moyenne en Janvier et 20 à 30° en Juillet, laisse des traces importantes sur la présentation physique des espèces vivantes. La plupart des hommes de cette région sont poilus, bronzés, avec des traits du visage très marqués. Ces caractéristiques sont-elles liées aux conditions climatiques ? Question qui mérite d'être approfondie mais que nous laissons aux spécialistes le soin d'y répondre.

Institut kurde de Paris

L'Automne : tout comme la période qui la précède, cette saison est déterminante pour préparer l'hiver et le printemps. Le séchage d'un certain nombre de produits alimentaires se fait essentiellement durant cette période. Les occupations les plus représentatives sont :

- le stockage des feuilles d'arbre pour les animaux,
- la préparation du blé et de l'orge, puis sa transformation en farine pour faire du pain (pâtes en forme de feuille séchée), du blé concassé pour les soupes diverses, le séchage des légumes et des fruits, le stockage du bois, l'entretien des toits des maisons, etc. constituent les principales activités de la population. Pendant que les hommes sont occupés par un certain nombre d'activités demandant une force physique importante, les femmes s'organisent pour le conditionnement des produits alimentaires et la fabrication de vêtements et autres objets de laine pour se couvrir l'hiver.

Malheureusement ou heureusement, les conditions climatiques ne laissent pas beaucoup de temps aux villageois pour se préparer pour les longs hivers rudes.

Ces conditions demandent une organisation collective et chaque membre de la famille, femme, homme, enfants, participe activement à l'organisation de la vie en général. La réussite par le travail est l'honneur de chacun. Bref, d'une manière générale tout le monde travaille, c'est une question de survie.

Il faut reconnaître que cette organisation basée sur des conditions climatiques difficiles et le manque d'outils modernes sont à l'origine d'un départ vers "ailleurs".

Institut Kurde de Paris

Coutumes et traditions

Lorsqu'un événement, comme le départ, le retour, le déménagement de quelqu'un intervient dans la vie du village, cela donne lieu à l'organisation d'une fête avec un meilleur repas. Ces repas coûtent très cher. Le pain, les galettes sont faits avec du beurre et des oeufs, c'est le moment aussi d'égorger le poulet. Ces écarts de consommation sont toujours les bienvenus pour toute la famille, car rares sont les fois où la viande est au menu. Les familles sont nombreuses, on compte facilement 8 à 10 enfants. Tous les garçons, même adultes, restent au foyer parental avec leurs femmes et leurs enfants, auxquels s'ajoutent les soeurs encore célibataires, les petits frères et les parents. C'est ainsi qu'on compte des maisons de deux ou trois grandes pièces habitées de 20, 30, voire 40 personnes. Il y a toujours une pièce réservée au salon pour les visites "misafir", il est impératif de toujours bien recevoir ces hôtes. Les lits sont des matelas posés par terre, ils sont fabriqués à la main en laine de mouton ; la journée, ils deviennent canapés.

Cette mise en contexte permet de mieux appréhender les relations familiales mais aussi celles existantes entre les familles et leurs liens avec l'extérieur. Toutes ces normes sociales se transmettent de père en fils. Comme un certain nombre de coutumes explicitées au chapitre de mariage, le déguisement et le recueil des aliments pour la fête du nouvel an, l'organisation des fêtes diverses à différentes occasions sont autant d'éléments de la vie culturelle qui témoignent de la régression, de la stagnation ou du progrès de la culture villageoise.

La grande question posée est celle de la vie en autarcie ; est-elle un obstacle ou un terrain favorable pour l'enrichissement de la culture au sens général du terme ?. Certains disent "qu'on ne fait plus comme on faisait dans le temps" ; pour notre part, nous constatons que la rupture d'un certain nombre de valeurs correspond aux différentes périodes de contact avec l'extérieur. L'arrivée de la route correspond à la période d'ouverture, d'échanges de marchandises avec l'extérieur et à l'introduction d'un certain nombre de produits dans le village. L'émigration et la construction de l'école coïncident avec l'abandon des modes de production et des modes de consommation ancestraux.

Ainsi, de grandes sociétés ou de micro sociétés se créent ou meurent de cette manière. Cette constatation est-elle le signe de tendances évolutives incontournables ?. Quelles sont les possibilités d'enrichir la culture au contact des autres cultures ?. Y-a-t-il des cultures dominantes ou supérieures qui tuent les cultures dominées et inférieures quand elles les rencontrent ?.

Telles sont les questions posées à cette phase de l'émigration de la population de ce village qui rompt avec sa société d'origine et qui entre en contact avec d'autres cultures.

La culture d'origine étant représentée par les moyens les plus archaïques par rapport aux moyens modernes de la société d'accueil, la plupart des jeunes optent au départ pour un rejet de leur culture d'origine alors qu'une nostalgie est ressentie par les personnes ayant quitté le village alors qu'elles étaient déjà plus âgées. La classe intellectuelle, quant à elle, est déçue quelquefois par la société d'accueil qui n'est pas en mesure d'offrir les conditions nécessaires à une cohabitation et une convivialité à la hauteur de leurs espérances.

Cette classe intellectuelle pourrait-elle jouer un rôle dans la renaissance des sentiments de recherche de la culture d'origine ? C'est une question dont la réponse ne pourra être fournie qu'avec le temps.

En tout état de cause, tout comme les autres populations à cheval sur plusieurs cultures, la population en question traverse une crise d'identité culturelle. La non acceptation de la différence par les sociétés d'accueil et la rupture des valeurs culturelles de la société d'origine en sont les causes les plus importantes.

Institut kurde de Paris

Hospitalité

Lors des visites, un grand repas se prépare (égorger un poulet, cuire un pain au beurre,...) c'est uniquement à cette occasion qu'on a le privilège de mieux se nourrir. Le beurre est un aliment qui se prépare en été, conservé pour l'hiver, c'est pourquoi il est utilisé en très petite quantité à la fois, sachant que la cuisine kurde en use beaucoup. La viande aussi est très rare, on ne la consomme que quelquefois dans l'année; lorsqu'il y a la visite d'un membre de la famille qui travaille dans une grande ville de Turquie et qui rentre provisoirement au village, par exemple.

Le terme "misafir" ; l'invité compte beaucoup chez les Kurdes. Les familles se privent des choses qu'elles offrent à leur misafir. Si elles ont un coq, il sera plutôt réservé à un misafir que pour nourrir les membres de la famille.

Leur maison dispose d'une porte, mais ces portes existent pour se protéger des animaux sauvages (la nuit, essentiellement) , elles ne sont pas là pour mettre une distance entre les familles.

A n'importe quelle heure, quand on rend visite dans une famille, le thé d'hospitalité est toujours suivi par un repas et une proposition d'hébergement.

Au nom du misafir, on arrête le travail, on offre tout ce dont on dispose, le confort du misafir est l'honneur de la famille. Chaque vendredi, après la prière du midi, tout le monde essaye d'avoir le plus de misafir possible venant d'ailleurs ou issus du village.

Donner de l'argent à un pauvre, aider et accueillir, constitue l'honneur de la famille.

Cette hospitalité ne se perd pas, même quand la population est à l'étranger, les week-end et les jours fériés servent à se rendre visite. Inutile de prendre des rendez-vous, on y va quand on veut, si le chef de famille n'est pas à la maison, il y a toujours quelqu'un pour l'accueil.

Ce sens de l'hospitalité est une forme de solidarité très efficace. Face à un malheur, décès ou autre événement, dans la journée même, des formes de solidarité s'organisent, le rapatriement des corps est toujours pris en charge dans sa globalité par la communauté.

Un proverbe célèbre consiste à dire *si tu donnes un sou, il sera remplacé par cent sous.*

Institut kurde de Paris

"Waran", La transhumance

Dans le village se perpétuaient des traditions. L'une, très importante et très ancienne, renaissait avec l'arrivée du Printemps. Cela se passait à "Waran", un campement d'été dans la montagne, dans une zone riche en pâturages. Les familles s'y retrouvaient après avoir travaillé toute la journée. Les femmes et les enfants s'occupaient des animaux dans les montagnes, les hommes des récoltes et de la culture. Le soir, les hommes rejoignaient leur femme et leurs enfants à Waran où ils campaient quelques mois. Selon des récits, ce qui a marqué nos témoins, c'est le souvenir des trajets des matins et des soirs. Le matin, ils étaient un peu tristes mais en formes pour aller aux champs et le soir, fatigués de la journée de travail mais contents de retrouver les leurs, ils chantaient les chansons traditionnelles sur le chemin de Waran.

Cette tradition eut un rôle très important. Elle donna souvent l'occasion de se choisir une femme pour les jeunes gens célibataires de 15 à 20 ans et de mieux faire connaissance. On peut aussi constater le changement dans les conditions de vie. Les couples étaient séparés toute la journée. Le matin, les hommes descendaient au village pour y travailler, cultiver et récolter le blé, l'orge, etc. Les travaux se faisaient manuellement, à la faucille principalement. Les hommes amenaient avec eux de quoi manger pour la journée, ce que leurs femmes leur avaient préparé : yaourts, babeurre, beurre, pain, oignons... Et le soir, à leur retour à Waran, ils se chargeaient d'apporter du village ce qui manquait dans les montagnes : la farine, le sel, le sucre, les légumes, les fruits. Quelques personnes restaient au village pour garder les habitations. Les fruits et les légumes cultivés étaient les pommes, les mûres, les quetsches, les pastèques, les melons, les tomates, les concombres, les oignons, l'ail, le maïs, les betteraves, les pommes de terre, le tournesol, les haricots, les aubergines, etc. En fait, tout ce qu'un climat continental permet de cultiver. Le retour définitif de l'année (soit une fois par an), tout comme le départ, sont bien sûr aussi des moments de fête, un repas un peu amélioré est partagé dans les familles, mais aussi avec les voisins.

Chaque famille proposait naturellement ce qu'elle avait de mieux mais il n'était pas toujours possible d'égorger un animal. Les repas se prenaient en famille, assis sur les canapés et/ou par terre sur des tapis en laine de mouton ou de chèvre tissés à la main.

Institut Kurde de Paris

Education

Ce terme d'éducation est pour la première fois utilisé en 1937, quand, suite aux négociations entre les parents vivant de l'agriculture et de l'élevage, n'ayant jamais été scolarisés et une personne résidant dans un autre village à une dizaine de kilomètres et qui, elle, savait lire et écrire, est passée une convention morale pour la mise en place d'une classe dans le village de Ceme Zeyne. Les cours se déroulent chez les parents des élèves à tour de rôle. La classe est ouverte à d'autres villages environnants. Plus de 300 personnes dont 28 issues du village suivent les cours par groupes de cinquante répartis sur les jours de la semaine. Il faut souligner que cette volonté se justifie en partie grâce à l'influence des réformes modernistes de Mustafa Kemal ATATURK, le fondateur de la République de Turquie et aussi à l'envie générale orientée vers un changement. Celui-ci prend appui sur le contexte de peuplement des terres cultivables et des montagnes répondant initialement à la demande de quatre familles et ne répondant plus à une population de plus de 1 000 habitants mais surtout dans l'influence de la société moderne sur la société archaïque.

Dans la recherche effectuée sur les trajectoires de cette population, nous avons eu la possibilité de rencontrer les premières personnes scolarisées dans ce village, la première personne exerçant une profession grâce à cet enseignement et les premiers étudiants de l'enseignement universitaire.

L'une des premières personnes scolarisées déclare : "Mon entrée en classe avec Soké EME (notre premier professeur) a été déterminante. J'avais un espoir de mener une autre vie que celle de mes parents qui, durant toute leur vie, se sont occupés des animaux et de la terre. Je pensais accéder à un poste de travail dans les services de l'Etat : inspecteur, police ou autre. Les cours assurés se composaient de géographie, d'histoire, de religion, de mathématiques et de turc. Je reste admirateur de notre professeur qui a été appelé à plusieurs occasions par le Ministère de l'Education Nationale de la Turquie et qui a pu refuser mais avec beaucoup de difficultés d'aller enseigner ailleurs, afin de rester avec nous et se contenter du peu d'argent reçu de nos familles pour nous scolariser. Un an après, en 1938, notre professeur, Soké EME était informé du décès du Président de la République Mustafa Kemal ATATURK. Nous avons tous pleuré car nous pensions que les Allemands et les Français allaient revenir pour occuper notre terre et notre pays". Soké EME dut quitter notre village un an plus tard.

Plus d'une décennie plus tard, en 1956, l'école fut construite avec l'aide matérielle et financière des habitants. La construction de l'école permit à la population d'introduire une demande auprès des administrations afin d'obtenir un premier instituteur. Car depuis le départ de Soké EME en 1939, il n'y avait plus d'enseignant au village. Durant cette période, trois enfants appartenant aux trois différentes tribus issues des quatre premiers couples habitant le village, partirent faire leurs études à

Institut kurde de Paris

Karakoçan, chef lieu d'un des districts du département d'Elazig. L'un devint le premier instituteur, le deuxième, employé dans l'administration des impôts et le troisième effectua des études de tourisme mais devint employé de banque. Ces trois personnes appartenaient à la première vague d'individus qui se servirent des études pour exercer une profession. Cela leur vaut encore un respect important de la part de la population.

La deuxième vague se compose d'une dizaine d'élèves qui accèdent à l'école moyenne de Karakocan ou de Kigi.

L'un des points communs évoqué par l'ensemble de ces élèves est qu'ils ont tous été scolarisés à Karakoçan ou à Kigi et qu'ils ont tous le souvenir de la souffrance d'avoir été séparés de leurs familles et installés dans des pensionnats ou familles d'accueil. La distance de 40 ou 50 Kms ne leur donnait que très peu d'occasions de retour à la maison (une fois tous les 3 ou 4 mois), par manque de moyens financiers et de moyens de transports. L'une des personnes nous a déclaré : "la première année, j'ai tout fait pour échouer à l'école, dans la perspective de ne plus y retourner l'année suivante. Chaque fois que je rentrais chez mes parents, je pleurais car je ne voulais pas quitter le foyer familial".

Les entretiens avec ces quelques quinze personnes scolarisées pendant la première période, en 1937, au village, celles de la première vague en 1956 à Karakoçan et celles de la deuxième vague en 1970 à Karakoçan ou à Kigi font apparaître des résultats remarquables en terme de concept moderne occidental de réussite.

Institut Kurde de Paris

• LES PIONNIERS DE LA SCOLARISATION

Nombre de personnes	Niveau Scolaire	Emploi Occupé	Lieu et Pays de Résidence	Observations
2	3 ans d'études primaires	maçon menuisier	Allemagne France	ouverture de la première école : 3 ans d'école primaire
1	3 ans d'études primaires	ouvrier qualifié Imam	Pays Bas	
5	1 à 3 ans d'études primaires	ouvrier sans qualification	Autriche Turquie	
Total = 8		nombre de métiers : 4	nombre de pays : 5	

• DEUXIEME VAGUE DE SCOLARISATION

Nombre de personnes.	Niveau Scolaire	Emploi Occupé	Lieu et Pays de Résidence	Observations
1	Diplôme de Lycée (Niveau BAC en France)	Employé de banque	Istanbul Turquie	de 1956 à 1965 Deuxième
1	Diplôme d'école d'instituteur	Enseignement d'école primaire	Duisbourg Allemagne	
1	Certificat de Collège	Fonctionnaire au centre des Impôts puis comptable en profession libérale	Karakoçan Istanbul en Turquie	
44		Ouvriers Q. et non Qualifiés	Plusieurs pays	
Total = 47		+ de 10 métiers	+ de 10 pays	

Institut Kurde de Paris

• TROISIEME VAGUE DE SCOLARISATION

Nombre de personnes	Niveau Scolaire	Emploi Occupé	Lieu et Pays de Résidence	Observations
1	Licence en Administration Economie et Sociale	Cadre dans le Holding le plus réputé de Turquie	Istanbul Turquie	Troisième vague de 1965 à 1970
1	Diplôme de Lycée	Chef d'entreprise	Istanbul Turquie	
2	Diplôme de Lycée	Employé qualifié	Vienne Autriche	
1	Maîtrise en Sociologie	Travailleur Social Enseignant à l'Université	France	
1	Diplôme de Lycée	Employé de banque	Istanbul Turquie	
53	Certificat d'études primaires	Ouvriers Ouvriers qualifiés Femmes au Foyer (pour les filles)	Turquie Allemagne France Autriche Hollande Autres Pays	
Total = 59		+ de 20 métiers	+ de 10 pays	

• QUATRIEME VAGUE DE SCOLARISATION

Nombre de personnes	Niveau Scolaire	Emploi Occupé	Lieu et Pays de Résidence	Observations
74 (garçons)	Etude primaire (5 ans)	Ouvriers sans qualification Ouvrier Qualifié	Turquie Istanbul 7 Autriche Vienne 2 France 2 Hollande Rotterdam 1 Turquie 28 Allemagne 5 France 14 Autriche 13 Belgique 2	Troisième Vague de 1970 à 1985
14 (garçons)	Etude secondaire (Collège et Lycée)	Emplois administratifs Fonctionnaires	Turquie 4 France 2 Hollande 4 Allemagne 3 Arabie Saoudite 1	
1	Etude Universitaire	Ingénieur	France 1	Le niveau le plus haut
67 (filles)	Etudes primaires 5 ans	Femmes au foyer n'occupant pas un emploi	Turquie 54 France 6 Allemagne 3 Hollande 4	l'Islam ne favorise guère les études poussées et l'emploi des femmes
Total = 156			+ de 20 pays	

Institut kurde de Paris

• CONCLUSION

Comme on peut le constater à travers les tableaux, la scolarisation des enfants devient systématique avec l'ouverture du village sur l'extérieur et, plus il y a d'échanges, plus l'école s'enracine et devient systématique, plus les métiers se diversifient.

On peut aussi constater que les garçons sont nettement plus favorisés que les filles pour les études secondaires qui nécessitent une coupure avec le milieu familial. If faut rappeler que pour les quatre vagues de scolarisation, les études secondaires se font dans une des villes distants de 50 Kms du village impliquant des conditions d'études très précaires (voir le témoignage 1).. Les parents acceptent cette coupure beaucoup plus facilement pour les garçons que pour les filles (âgés en moyenne de 11 ans à la fin des études primaires) .

Dans quelques années, avec la quatrième et la cinquième vague, on peut espérer la présence de tous les métiers. Par contre, un certain nombre d'indications, sur les vagues à venir, dans des sociétés productrices d'exclus, pointent d'ores et déjà quelques interrogations. Ces résultats de réussite pour les trois premières vagues et interrogations pour les vagues à

venir sont-ils explicables par la soif d'éducation des trois premières vagues et les difficultés d'acceptation des sociétés d'accueil ?.

Une étude comparative des différentes vagues dans l'avenir révélera les raisons des phénomènes de régression, stagnation ou de progression. Lors de nos premières rencontres avec la population concernée, ils nous ont interrogé sur le pourquoi de la présente démarche, mais la plaidoirie de constitution d'une mémoire collective du passé, présent et futur les ont contrariés dans leur première position affirmée. Ceux avec qui nous avons pu garder le contact reconnaissent, maintenant, l'intérêt de ce type de travail.

Les effets et les conséquences de la présente communication mobiliseront probablement d'autres groupes et engendreront des synergies pour entreprendre d'autres actions collectives.

La santé

Institut kurde de Paris

Très peu de personnes avaient les moyens de se faire soigner hors du village, aussi, avait-on recours à la guérisseuse qui, grâce aux plantes et aux sources d'eau, aux arbres ou à la terre, ou encore au sang des tortues, des rats, des serpents, à des moyens "psychologiques" de persuasion, arrivait à des résultats convaincants.

La mentalité de la population face à des maladies contagieuses étant basée sur des méthodes on ne peut plus traditionnelles, d'autres modes de guérison de maladies ou accidents sont parfois difficilement acceptés.

Tout comme les autres comportements d'adaptation ou inadaptation, la population de la première génération en émigration, à cheval sur deux, voire plusieurs modèles, se laisse séduire quand les techniques nouvelles produisent des effets positifs et se replie sur elle-même quand les résultats sont négatifs.

Un exemple pour illustrer ces deux phénomènes ; face à une maladie grave ou à la stérilité d'une femme, un premier recours se fait par la médecine des sociétés d'accueil, si les résultats ne sont pas concluants, une démarche se fait vers la méthode traditionnelle ; guérison à base de plantes ou visites à des lieux saints.

Tout au long de la démarche, nous avons eu des déclarations de "situations bizarres" par un certain nombre de personnes issues de la population en question, mais par prudence (validité ou non validité de l'information), nous nous abstenons de relater ces informations. Une chose est sûre, la plupart des maladies sont identifiées, elles ont toutes un processus de guérison et elles poursuivent une certaine évolution.

Renouvellement des générations

La vie en autarcie n'est pas seulement présente dans le mode de production et de consommation, elle est présente d'une manière encore plus forte dans le domaine de la culture, le mode de vie et le mode de pensée.

La procréation n'échappe pas à l'autarcie voulue ou imposée. La plupart des couples sont issus des quatre familles à l'origine de la création du village. Le mariage entre cousins germains est non seulement autorisé mais il est conseillé.

Si ces familles marient leurs enfants entre eux, cette logique est basée sur un certain nombre de raisons. Cela évite les mésententes irréparables, en conséquence, le divorce n'existe pas dans les us et coutumes à quelques exceptions près dues à l'influence de la religion musulmane. Si on se marie, c'est pour toujours. Les différentes réglementations imposées par les puissances successives : Perse, Arabe, Ottomane et Turque n'arrivent pas à bouleverser ce fonctionnement pas plus qu'à pénétrer dans la culture en général. Dans ce sens, la réglementation et la religion ont beau avoir une certaine tolérance ou être permissives, la réalité montre le contraire. Seulement cinq divorces sur trois générations dans une population de mille cinq cents habitants sont relativement marginaux. Il faut dire que quatre de ces divorces sont prononcés selon la loi religieuse, le cinquième par les autorités administratives, les cinq mariages étant ceux des couples intervillageois, confirmant l'hypothèse qu'un mariage entre deux personnes issues du village est plus stable. Sur le plan administratif les déclarations de mariage se font bien des années après le mariage religieux. Les enfants ne sont déclarés que lorsqu'ils sont en âge d'aller à l'école (7 ans) ou au moment de leur mariage ou encore, s'ils ont besoin d'obtenir des papiers pour partir du village vers l'ouest de la Turquie ou vers l'étranger.

Dans ces conditions, où un mariage est reconnu par tous les villageois et ne nécessite pas la reconnaissance des individus autres que ceux du village, la déclaration du mariage aux autorités a, pour eux, peu d'importance. Mais elle aussi difficile, car elle doit se faire dans une ville qui se trouve à environ 50 Kms et la route (en terre battue) qui y mène peut être bloquée par la neige pendant plus de trois mois !. Ici, il convient d'ouvrir une parenthèse sur les difficultés de compréhension du fonctionnement administratif dans une culture différente avec l'illustration suivante :

Institut Kurde de Paris

L'une des personnes issues de cette population s'adresse à l'administration française pour l'obtention du statut de réfugié politique. Après de nombreuses démarches par l'intéressé, l'exigence d'éléments convaincants et l'analyse du dossier par l'administration française, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides "O.F.P.R.A." lui accorde le statut de réfugié politique avec la mention célibataire. Mais, si administrativement il est célibataire, en réalité, il est marié et a des enfants. Il s'adresse à son père, au village, pour faire valoir sa situation réelle (marié et père de famille). Son père lui fait parvenir les documents indispensables pour y parvenir et percevoir les prestations familiales.

La Caisse d'Allocations Familiales sollicitée se saisit de ces documents, mais, avant une quelconque constitution de dossier, s'adresse à la Préfecture puisque sa carte de séjour porte la mention "célibataire". Le service de la Préfecture du lieu de résidence avertit l'O.F.P.R.A. pour faire annuler sa carte de réfugié et par conséquent la carte de séjour qui lui a été délivrée par le même service. En effet, les dates portées sur les documents laisseraient penser que l'intéressé était reparti dans son pays pour se marier et avoir des enfants ce qui rend son statut de réfugié non valable. La date administrative du mariage est établie longtemps après la consécration religieuse et effective et les dates de naissance des enfants sont également fixées de manière approximative. Ces derniers sont, dans la majorité des cas, plus âgés que ne l'indiquent ces dates, qui se limitent d'ailleurs à l'indication de l'année.

La personne en question se trouva dans une situation irrégulière et fut menacée d'être reconduite à la frontière. L'intervention d'un militant associatif et animateur dans le travail social et juridique, fut difficilement acceptée puisque tout le raisonnement des services de la Préfecture se justifie sur le fonctionnement de l'administration française. Or le fonctionnaire en question ignore que l'administration du pays d'origine n'a pas du tout les mêmes valeurs qu'en France. La quasi totalité des enfants et adultes porte une date de naissance sur leur carte d'identité au hasard et la plupart sont plus âgés que la date indiquée.

En fait, l'homme en question était bien marié avant son arrivée en France et il avait également deux enfants avant son départ. Sa situation a pu être régularisée avec beaucoup de difficultés (perte d'emploi, les justifications de sa présence en France, etc.), son mariage et la naissance de ses enfants portent une date fictive. Si les dates exactes n'ont pas pu être déclarées, c'est à cause de la lourde pénalité prévue par la loi turque".

Revenons au sujet de la procréation, les traditions, les évolutions et adaptations dans les pays d'accueil pour ceux qui sont partis.

Le mariage traditionnel représente un événement important et dure sur deux à sept jours. C'est l'occasion, pour les villageois, de se revoir, de se distraire, de bien manger et d'engager des débats, et cela de manière quasi-permanente.

Financièrement, il est plus intéressant d'être parents d'une fille, mais pour des raisons culturelles, pouvoir se présenter avec une dot

imposante, est un honneur pour les parents du garçon. La raison essentielle étant que la place du garçon dans la famille est plus importante que celle de la fille.

La sexualité étant une question tabou tant entre les générations qu'entre les personnes d'une même génération et de même sexe, les jeunes (filles et garçons) sont mariés dès leur jeune âge, souvent dès la puberté.

La dot est un frein énorme pour le mariage des jeunes. Le mariage d'un garçon coûte parfois toute la fortune de la famille : vente des animaux, des produits, du bois, de la terre, des bijoux, des tapis... En occident, dans les pays d'accueil ce sont toutes les économies de la famille qui y passent. Selon les familles et les mariages, les dots s'élèvent de 15 à 100.000 FF (de 5 à 30.000 DM).

Les mariages sont les moyens d'animations importants du village. Cela passe par différentes étapes. En premier lieu, ce sont les fiançailles ; le henné présent sur tous les doigts des mains et des pieds et les repas en abondance. La seconde étape consiste à négocier la dot et les frais de la fête du mariage. Outre la somme d'argent importante, il y a aussi les cadeaux fixés pour tous les membres de la famille (un fusil pour l'un des frères, une montre pour l'autre, une chaîne en or pour la soeur et la liste des membres de la famille est longue...). Il ne faut pas oublier la mariée, elle-même, pour qui les cadeaux constituent une richesse et une garantie pour la vie.

Et c'est en troisième temps qu'intervient le mariage. Outre l'aspect de fête, danses folkloriques, chants et repas, il y a la commémoration de l'acte "unir deux êtres". D'abord une délégation de femmes et d'hommes se rend à cheval et en tenue traditionnelle, très colorée, brodée artisanalement, à la maison de la mariée. Après deux ou trois jours de fête, ils reprennent la route avec la mariée pour se rendre chez le marié. En cours de route n'importe qui peut couper la route en tenant un bout de bois, ou mettre des animaux (moutons, chèvres ou vaches) pour barrer les sentiers qui passent dans cet espace géographique montagneux, rocheux, pierreux pour avoir un peu d'argent. Donner de l'argent est un honneur pour la famille du marié.

Arrivant devant la maison, la mariée doit passer un certain nombre d'épreuves : casser les verres, cuillers en bois posées à ces pieds, puis ramasser la fameuse pomme sur la tête , remplie des pièces d'argent jetées par le marié du toit de la maison. Une "bagarre" se déclare pour avoir cette pomme, signe de chance, au-delà de ce qu'elle contient.

Et puis, un homme marié pour le garçon et une femme mariée pour la fille sont chargés de la surveillance et de l'éducation sexuelle. Ils devront, bien entendu, montrer à leurs parents les preuves de la virginité. Dans toutes ces descriptions, il ne faut pas oublier le poids de la religion dans la célébration du mariage. Au cours des trente dernières années, plusieurs filles ont été renvoyées chez leurs parents car elles n'avaient pas les preuves de la virginité.

Institut Kurde de Paris

Durant une longue période, la mariée se cache, elle ne sort jamais de la maison et généralement jusqu'à la naissance du premier ou deuxième enfant. Le terme utilisé pour cette période est "Bouké". Elle est bonne à tout faire, elle ne doit répondre à personne.

Emigrations

L'émigration s'amorça dans les années 60, vers l'Europe : Allemagne, France, Autriche, Pays-Bas, Suisse, Belgique, Danemark, Norvège, Suède, ..., mais aussi l'Afrique : Libye, Algérie, Qatar, Arabie Saoudite..., et l'Amérique : Etats-Unis, Canada...

Dans cette même décennie, l'Allemagne continue son appel à la main d'oeuvre étrangère. Le "téléphone arabe" fonctionnant de mieux en mieux, de village en village, il y avait échanges de marchandises mais également d'idées, jusqu'au jour où le premier homme partit du village pour l'étranger, vers l'Allemagne.

C'est notamment parce que la région ne suffisait plus pour toute une population que vint l'idée de partir. Il y avait de plus en plus de monde et il fallait trouver une solution. Les terres pour la culture et l'élevage étaient limitées, la viabilisation de nouveaux espaces demandaient des efforts considérables et il y avait une absence d'outils modernes. Tout cela a largement contribué au départ de la population. Il faut préciser que l'émigration à l'époque avait une image extraordinaire. Les hommes qui partaient travailler en Allemagne revenaient quelques mois plus tard avec de l'argent, mais surtout avec des objets rares pour ceux qui étaient restés, tels que des habits, des cravates, des chaussures, etc. Ces chaussures, surtout, qui étaient si laides ici, fabriquées en peau brute, et qui étaient remplacées par de belles paires, toutes brillantes et fabriquées industriellement.

A ce moment, beaucoup de personnes voulaient partir et s'enrichir ailleurs pour revenir ensuite au village.

Ce concept "partir s'enrichir et revenir au pays" n'est pas propre aux Kurdes de Ceme Zeyne. Cette une vision générale dans l'histoire de l'émigration. C'est plus tard, avec l'implantation dans le pays d'accueil, que le contexte fait changer les premières intentions. Tel est le cas pour la population d'Europe qui partaient vers les "nouvelles terres" d'Amérique ou celle d'autres continents vers l'Europe riche.

Nous avons rencontré le premier qui eut longtemps l'intention de retourner dans son pays, d'où des travaux effectués pendant cinq années. Il construisit à Ceme Zeyne une maison avec toit en tôle. Normalement, les toits étaient en terre, et lorsqu'il pleuvait où neigeait, il fallait monter tasser

Institut Kurde de Paris

la terre afin que l'eau ne pénètre pas dans l'habitation jour et nuit. Il fallait aussi dégager la neige qui atteignait parfois deux à trois mètres.

Grâce à un enrichissement relatif en Allemagne, cet homme a donc pu mettre un toit en tôle sur sa maison comme dans les grandes villes. La corvée des toits en terre était finie pour lui. Après cette construction, il comptait bien revenir au pays.

Parallèlement, deux hommes partis deux ou trois ans après lui, sont revenus définitivement au village, en regrettant beaucoup leur vie en Allemagne.

Aujourd'hui, le premier est toujours en Allemagne. Plus personne n'habite sa maison au village, et tout y est abandonné. Sa famille l'a, en effet, suivi dans le pays d'accueil où nous l'avons rencontré.

En 30 ans, les trois quarts de la population du village partirent. Pour beaucoup cette nouvelle vie ailleurs était plus heureuse. Dans leur pays d'accueil, les immigrés pouvaient vivre avec un minimum de revenu, sachant tout fabriquer eux-mêmes ou presque, et pouvant ainsi économiser un maximum d'une monnaie forte. Ils achetaient alors des terrains, des maisons, des immeubles en Turquie ou au Kurdistan.

Du fait de la vie de restriction dans le pays d'accueil, ils ne voulaient pas et ne pouvaient pas s'intégrer dans la vie sociale et culturelle, et, de toute façon, pour beaucoup, ce n'était qu'une période de transition avant de retourner au pays d'origine. Pour d'autres, les choses se passaient moins bien. Le manque de culture, la barrière de la langue, l'opposition des traditions faisaient qu'ils étaient plus malheureux. Il y a aussi ceux qui rencontraient des problèmes d'emplois, de paiement des salaires, de travail au noir, de logement, d'éducation des enfants dans un autre système scolaire et ne pouvaient économiser. Au contraire, ils s'endettaient et voyaient leurs rêves petit à petit s'évanouir.

Aujourd'hui, le village qui a été construit à partir de quatre familles et qui a connu une population de plus de 1 500 habitants, ne compte plus qu'une dizaine de personnes. C'est au fil des années que la population a émigré vers les grandes villes de Turquie : Izmir, Istanbul, et à l'étranger en Allemagne, France, Pays-Bas, Belgique, USA, Arabie Saoudite, etc.

Notre recherche a pour but de savoir ce que sont devenus les émigrés et ce qui reste de leur point commun : le village. Presque tous y sont retournés régulièrement, comme à une source de bien être jusqu'à l'évacuation du village par l'armée turque en 1993.

Il ne s'agit pas tellement pour nous d'évoquer l'émigration du village ; ce qui nous intéresse le plus c'est ce que sont devenus maintenant ces hommes et femmes qui avaient d'autres pratiques, emplois, valeurs, cultures et traditions et qui ont un jour débarqué dans une société moderne, si différente de la leur.

Institut Monde de Paris

Les personnes qui ont émigré et qui disaient revenir un jour définitivement dans leur pays d'origine, se sont installées solidement dans leur pays d'accueil. Le seul retour possible est celui de l'enterrement dans leur propre terre d'origine. Ils ont fait venir leur famille, les enfants grandissent et ne veulent plus retourner dans un pays dont ils ne connaissent plus grand chose. Une nostalgie du pays demeure dans les familles, le retour aux traditions, aux coutumes, à la nourriture d'autrefois persiste parfois. Mais le désir de rester est plus important.

Les changements survenus au cours de longues présences dans différents pays semblent comme des rêves, le bébé de deux ou trois ans, quand on le revoit après 15 ou 20 ans, est devenu maman ou papa et il a, à son tour, un bébé dans les bras.

La plupart des personnes rencontrées, occupant divers emplois dans leur société d'accueil (maçon, menuisier, électricien, mécanicien, réparateur automobile, chef d'équipe dans les travaux d'espace vert, ouvrier qualifié en confection d'habillement, employés de bureau, formateur, enseignant, ouvriers d'usine, etc.) est partagée entre deux sentiments. Le premier est lié à leur situation réelle et actuelle (rémunération pour un travail, une indemnité pour une situation non active, la scolarité des enfants, l'environnement dans lequel ils habitent, etc.) est-elle supérieure ou inférieure à celle du pays d'origine ? Ce point pèse lourdement dans une décision quelconque. Le deuxième est fonction de la situation future : les échecs constatés, perte d'emploi, la situation des enfants non brillante à l'école, la perte des valeurs culturelles, bouleverse la population dans sa projection dans l'avenir.

Comme le révèlent certains passages de la présente étude, les projets de cette population n'aboutissent que très rarement. Les maisons construites avec les économies de plusieurs années dans la période des dix premières années sont abandonnées. La difficulté dans la gestion des investissements ne facilite guère la réalisation des projets.

Institut Marie de Paris

Institut Kurde de Paris

UNE SOCIETE D'ACCUEIL

Institut Kurde de Paris

La société française

Institut kurde de Paris

Terre et migration

Au cours de l'histoire, la migration est une des composantes importantes des civilisations tant sur les plans économique, social ou culturel. Une analyse approfondie de l'histoire de ces civilisations fait apparaître que le phénomène d'immigration ne date pas de notre époque (XXe siècle). On la retrouve à divers moments importants de l'histoire ainsi que le montrent quelques exemples : l'installation des premiers hommes préhistoriques dans des zones géographiques non habitées, la découverte du continent américain et l'installation des hommes sur ces terres[34] , le peuplement de l'Australie[35], 50.000 ans avant la colonisation européenne[36] , ou encore plus récente, l'immigration hollandaise dont la main d'oeuvre qualifiée est utilisée pour la construction de chantiers navals en France. Sans leur contribution, cette industrie n'aurait jamais pu être réalisée. Cette main d'oeuvre a permis de créer de nouvelles industries ainsi que de nouveaux emplois. Le développement de l'industrie d'imprimerie a nécessité l'emploi de typographes allemands. Les Etats-Unis sont un pôle d'attraction pour dix ou treize millions d'étrangers en situation légale ou irrégulière provenant principalement des Caraïbes, d'Amérique du Sud, d'Europe, d'Asie et d'autres pays.

Les êtres vivants : tous mes cousins. Où chacun s'aperçoit que sa famille s'étend à tous les êtres vivants et où l'on apprend que les scientifiques n'arrivent pas encore à expliquer comment ces êtres se sont différenciés.[37]

Ainsi partout et depuis longtemps des hommes quittent leur pays, d'abord pour des raisons économiques. Ce sont surtout les pays qui connaissent un fort développement industriel qui font appel et ont recours aux travailleurs des pays les plus démunis en matière de développement économique.

L'Europe occidentale a également eu recours aux travailleurs immigrés dans différentes périodes de l'histoire économique et culturelle (chaque pays selon son contexte). C'est à la fin des années 1950 qu'est apparu le plus important flux migratoire dans les pays d'Europe occidentale, notamment dans un certain nombre de régions françaises. Traditionnellement terre d'accueil, la France reçoit depuis longtemps des travailleurs étrangers pour développer son économie. Cette population s'est peu à peu intégrée dans la société française, de ce fait, elle participe à la

Institut kurde de Paris

---

34 J. Guitaine - "La préhistoire d'un continent à l'autre" - Editions LAROUSSE, 1989.

35 "La préhistoire de l'Australie" - La Recherche, 1985.

36 "Dossier de l'Histoire et de l'Archéologie" - N°135, 1989

37 Albert JACQUARD - "Moi et les autres" - Editions SEUIL - 1983 page 73.

faible démographie française. Georgina DUFOIX[38] précise *qu'aujourd'hui un français sur trois a un ascendant proche d'origine étrangère, à la première, à la seconde ou troisième génération.*

Chaque fois que l'on constate "une opposition" entre les différentes communautés, des termes divers commencent à être utilisés. Alain TOURAINE[39] a bien raison de dire : *nous avons appris à définir les être humains par ce qu'ils faisaient et non plus par ce qu'ils étaient.*

Les termes se sont succédés, les uns après les autres, selon la situation socio-politique et socio-économique des pays d'origine et surtout des pays d'accueil.

L'histoire de l'immigration en France

Institut Kurde de Paris

La France est une vieille métisse. Au cours de son histoire, la France a emprunté à ses proches voisins ou à certains pays lointains, comme la Chine, des idées, des mots, des techniques... A partir de l'époque contemporaine, sa réceptibilité s'est émoussée sauf à l'égard des Etats-Unis dont la culture est massivement importée. Prétendre à une civilisation spécifiquement française est un leurre.[40]

Chacun de nous est unique, exceptionnel. Il ne reproduit aucun de ses parents ou de ses ancêtres. Il est le résultat d'une création et non d'une reproduction, dit Albert JACQUARD[41].

L'immigration en France n'est pas un épiphénomène dans l'histoire nationale mais bien tout en contraire, un élément constructif de la nation française, dans le passé comme dans le présent.[42]

La place des immigrés dans la société française est devenue aujourd'hui l'enjeu d'un débat politique et social de première importance. Pour mieux en comprendre les implications, il est nécessaire de savoir plus précisément ce qu'est la population étrangère et d'abord de la définir. Son nombre même est une donnée importante du débat. Le recensement général de la population permet de comptabiliser régulièrement ceux qui

---

[38]"Une nouvelle politique de l'immigration" - juin 1985, Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale.

[39]Article dans Le Monde, 15.10.1990, A. TOURAINE, sociologue à l'université de NANTES.

[40]R. H. GUERRAND, « Cultures entre elles », Sociales Informations - janvier 1956, page 4

[41]Albert JACQUARD - "Moi et les autres" - Initiation à la génétique - éd. du SEUIL, mars 1983.

[42]Professeur BERQUE, « Eduquer les enfants de l'immigration » à la demande du Ministre de l'Education Nationale, Monsieur CHEVENEMENT, 1985.

résident en France et déclarent une autre nationalité, que les individus aient ou non migré. En 1982, cette population s'élève à 3 680 000 personnes. Ce chiffre ne comprend pas les étrangers ayant acquis la nationalité française, les Harkis, les originaires des DOM-TOM. Comme il a déjà été précisé, l'histoire de l'immigration est très ancienne. Ces travailleurs ont quitté leur pays pour des raisons économiques, sociales, culturelles, de peuplement, de dépeuplement, etc.

La France les a fait venir pour son développement économique. C'est surtout lors de la révolution industrielle que la France a eu besoin de main d'oeuvre, ainsi il fallut faire appel à des pays comme l'Italie, la Pologne, etc.

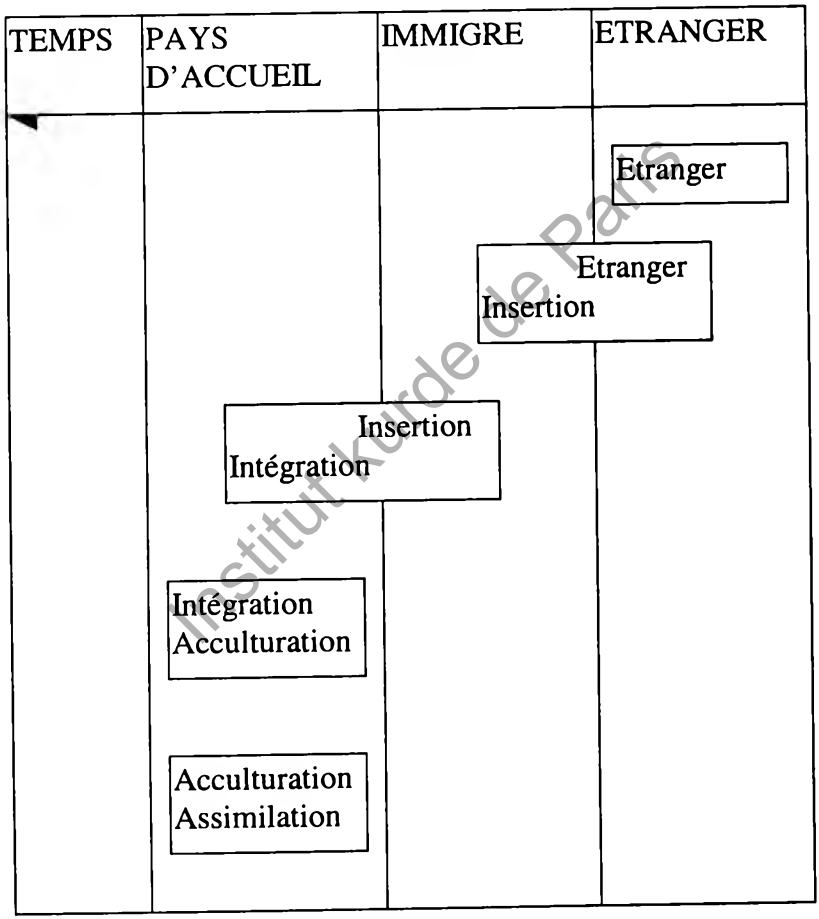
Les faits historiques font que nous retrouvons également les immigrés dans l'existence physique de la nation. De 1872 à 1930, 1,5 millions d'étrangers obtinrent la naturalisation française.

1,4 million de morts pendant la première guerre mondiale aggravent la situation et entament le dynamisme économique et le développement industriel. De nouveau, l'économie a recours à la main d'oeuvre issue de l'immigration. Ceci commence par l'arrivée de 600.000 travailleurs entre 1910 et 1912, avec, par exemple des Polonais intégrés aux sociétés agricoles de NANCY. Puis 200.000 travailleurs des colonies d'Afrique du Nord, d'Indochine et de Madagascar entrent sur le territoire français entre 1915 et 1928.

Institut kurde de Paris

Les différents concepts vus par des pouvoirs politiques des pays d'accueil

Sociogramme 1

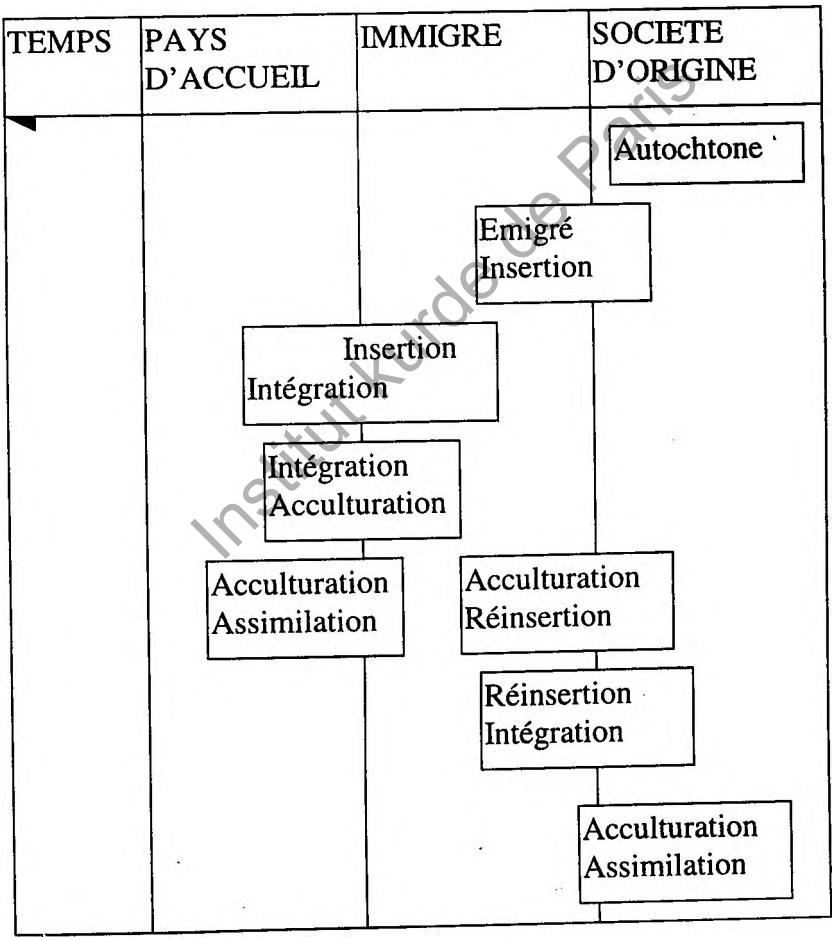


Institut kurde de Paris

Sur ce sociogramme, le souhait de celui qui veut insérer ou intégrer l'autre, montre que la finalité de ce système aboutit à une assimilation.

Les différents concepts vus par les étrangers ou leur pays

Sociogramme 2



Institut kurde de Paris

"Moi, je ne suis pas comme les autres,
ce sont eux qui me l'ont dit,
mais ça n'est pas de ma faute,
ils m'ont dit cela aussi..."

Anne SYLVESTRE[43].

Institut kurde de Paris

"Ce qu'il faut donc, c'est que la société française donne la priorité, non pas seulement pour les minorités ethniques mais pour l'ensemble de ses citoyens, avec deux objectifs: la reconnaissance sociale des diversités culturelles et la lutte contre l'exclusion sociale et surtout qu'elle comprenne que ces deux objectifs peuvent être liés...
Au lieu de camper, les uns sur la colline de l'interaction, les autres sur la colline de la différence... Ne pouvons-nous pas réfléchir ensemble sur la manière de mieux intégrer une société diverse ?".

Alain TOURAINE[44]

[43]Anne SYLVESTRE - "La chanson de toute seule".
[44]Sociologue à l'Université de Nantes.

Les différents concepts utilisés

Ils se traduisent par les termes suivants : **Insertion** et ses dérivés, **Intégration** et ses dérivés, **Assimilation** et ses dérivés, **Adaptation** et ses dérivés, **Acculturation** et ses dérivés, **Marginalisation** et ses dérivés, **Socialisation, Convivialité, Cohabitation.**

Utilisation historique et politique et effets des différents concepts

Avant les années 1960

Le concept le plus répandu, particulièrement en France, est l'ASSIMILATION. Ce concept est surtout lié au système colonialiste (XIX^{e} siècle). La philosophie de l'époque colonialiste était de rendre semblables les colonisés, les convertir, les transformer : plus de culture "indigène", plus de langue ou de dialecte, plus de religion propre, plus d'identité propre, mais seulement celle de la métropole. Ce système d'assimilation par le colonialisme français peut s'opposer au système de partition mis en oeuvre dans les pays colonisés par les Anglais.

On peut voir sur le sociogramme ci-dessus, que le souhait de celui qui veut insérer ou intégrer l'autre aboutit généralement à une assimilation.

Cette philosophie d'assimilation s'appliquait à faire du colonisé, une "copie conforme" du colonisateur, une substance propre à lui-même.

Selon les siècles, l'assimilation a imposé des religions, par le biais de guerres saintes, ou encore un drapeau et une identité nationale nouvelle par le biais des conquêtes territoriales. Les causes en sont multiples : volonté d'imposer à d'autres une "culture supérieure" (l'empire romain et la Gaule, l'empire ottoman,...), une idéologie (nazisme), une religion (universalisation de l'Islam, du Christianisme,...).

Ainsi, jusqu'aux années 1960, ces "mots d'ordre" ont été les plus mobilisateurs et repris par la suite par des mouvements politiques ou religieux.

Institut Monde de Paris

La première moitié des années 1960

Le système d'assimilation des années précédentes ayant échoué (les colonisés n'étaient ni "semblables", ni "convertis"), les pouvoirs en place changent de politique, confortés par des données scientifiques (éducation, culturation, socialisation,...).

Les pouvoirs publics choisissent par un processus social et culturel d'assimiler totalement ou en partie des groupes à une culture différente de la leur. C'est ce qu'ils appellent ACCULTURATION.

De la seconde moitié des années 1960 à nos jours

On observe au cours de ces années une alternance entre les concepts d'INSERTION et d'INTEGRATION.

Ainsi, de 1965 à 1975 : insertion, de 1975 à 1981 : intégration, de 1981 à 1988 : insertion, depuis 1986 : intégration (31.12.1988 - Voeux du Président de la République et confirmés par le Président qui lui succède en créant un ministère de l'intégration en mai 1995).

La politique adoptée depuis 1988 semble être celle de l'intégration. Toutefois, nous n'avons pas le recul nécessaire pour en avoir la certitude. Certaines catégories socioprofessionnelles se prononcent pour l'insertion, d'autres pour l'intégration.

L'utilisation et l'alternance de ces concepts correspondent aux changements de gouvernements : POMPIDOU, GISCARD D'ESTAING, MITTERRAND et CHIRAC.

Ceci nous amène à réfléchir sur le contenu des concepts d'insertion et d'intégration.

Contenu des concepts insertion et intégration

Cette analyse se résume à quelques questions : Qui insère ? Qui est inséré ? Qui intègre ? Qui est intégré ? Dans quel but ? Quelles sont les limites ? Quelle est la demande de celui qui intègre et qui insère ? Et celle de celui qui est intégré, qui est inséré ?

Les expériences professionnelles et personnelles montrent qu'il existe une différence fondamentale entre la conception de celui qui insère ou intègre, et celui qui est inséré ou intégré. Ces concepts, créés par ceux

Institut Kurde de Paris

qui souhaitent l'adaptation des étrangers en France, ne tiennent pas souvent compte des concepts de celui qui doit s'adapter.

Le concept d'intégration, non pas pris au sens absolu (c'est-à-dire jusqu'au changement de peau), mais dans son acceptation culturelle, avec ses critères d'adaptation, correspond plus aux immigrés de la deuxième génération qu'à ceux de la première.

La première génération a d'abord le souci de se placer et de se situer dans son travail et dans sa vie quotidienne. Le problème de ressembler ou non aux gens du pays d'accueil (bien souvent eux-mêmes d'origine étrangère issus de vagues antérieures !) est relativement peu important : en effet, pays, culture, religion du pays d'origine imprègnent tout entier ce nouvel arrivant et cela lui suffit.

Par contre, les populations de la deuxième, de la troisième génération sont issues d'un autre contexte. Ils reçoivent le message de leur culture d'origine par personnes interposées (leurs parents) ou par intermittence (pendant les vacances). Ils vivent au quotidien la culture du pays d'accueil.

Tiraillés entre deux entités, souvent rejetés par les gens restés au pays mais aussi par ceux du pays d'accueil, ils tranchent et demandent à être considérés comme des autochtones du pays où ils vivent.

Deux possibilités existent en réalité :

- ou la pression familiale et l'environnement de la communauté sont forts et ils entreprendront les démarches de réinsertion dans la culture de leurs parents,

- ou "ils trouvent leur place" dans la société française et ils deviennent français par acculturation puis assimilation.

Une troisième possibilité non encore réalisée : intégrer une société diverse pluri-culturelle pour arriver à une société plurielle.

On peut observer ce phénomène de déracinement progressif de la culture d'origine vers l'assimilation totale au travers de l'expérience des anciennes vagues d'immigration de 1700-1800, dans le monde et en particulier en France.

Il est impossible de reconnaître aujourd'hui les descendants des charpentiers hollandais que les français ont fait venir pour le lancement des chantiers navals. De même pour les typographes allemands pour la mise en place du secteur de l'imprimerie qui se sont fondus dans la population française.

Il est certain que ce type d'expérience est vécu un peu partout dans le monde. Peut-on reconnaître la culture des flux migratoires français, grecs ou autres aux Etats-Unis d'aujourd'hui ?

Institut Kurde de Paris

Les processus d'intégration et d'insertion sont cependant fluctuants selon les pays d'origine des migrants pour des raisons souvent évidentes, de différences de groupes ethniques, religieux, culturels ou physiques.

Ces concepts, intégration et insertion pris séparément, mieux adaptés à d'autres sciences (mathématiques, économie, astronomie,...) qu'aux sciences humaines, ne correspondent plus aux changements sociologiques des communautés que nous appelons "étrangères" en France.

Alain TOURAINE précise que *nous suivons aujourd'hui un chemin inverse et de tous côtés se forment des acteurs définis par ce qu'ils sont : femmes, jeunes, régions, nations, groupes ethniques, etc.*

Par conséquent, les termes de "convivialité" et de "cohabitation" conviendraient mieux à la réalité des situations vécues par les populations de différentes cultures.

Institut kurde de Paris

QUELQUES TEMOINS

Institut Kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Témoignage 1

Pour mieux comprendre les phénomènes de migration, le passage d'une culture à l'autre, je vais vous raconter l'histoire d'un homme.

La découverte d'une culture autre que la sienne peut engendrer curiosité, passion et même intolérance dues à l'ignorance. C'est pourquoi les êtres humains ont toujours été confrontés à des problèmes relationnels d'ordres social, culturel, économique, etc.

Le fait d'appartenir à une ethnie et d'être obligé de vivre pendant toute sa jeunesse avec une culture imposée, sensibilise et motive sur la question des relations inter-culturelles et des migrations. De ce fait, à son arrivée en France, il a été poussé à travailler et militer pour les relations amicales entre les cultures différentes.

Né le 3 mai 1962 (lui a-t-on dit) à Ceme Zeyne dans le district de Kigi, à l'Est de la Turquie, dans le Kurdistan (pays d'Asie ne figurant ni dans le dictionnaire, ni dans la cartographie turcs), où il y a encore quelques années, parler un mot de la langue kurde et faire partie de ce peuple faisait encourir 24 ans de prison.

Vers l'âge de cinq ans, il entre à l'école primaire et, déjà, lors de son premier contact, son appartenance socioculturelle ethnique ainsi que sa langue l'ont différencié de celle de son maître. Ainsi, parler dans sa langue lui a été formellement interdit dès le début ; on l'a espionné et il risquait la dénonciation s'il ne respectait pas cet interdit.

Etre le premier de la classe fut pour lui une grande joie, de même que le fait d'être félicité par son maître, chouchouté par ses parents, considéré comme un enfant très intelligent par toute la famille, par les enfants de son âge et même par les plus âgés .

Le fait de diriger et d'être à la tête d'un groupe, face à un concurrent âgé deux ans de plus que lui (le concurrent était en cinquième année alors que lui n'était qu'en troisième année), de gagner le concours organisé à l'échelle de l'établissement de sa commune, d'être confronté à un climat de rivalité tribale, ont contribué à sa motivation pour poursuivre ses études. Ses parents ont fait beaucoup de sacrifices et se sont engagés à supporter le coût de ses études s'il gagnait ce concours.

Pendant sa scolarité, il travaillait en dehors des heures de classe dans la ferme de son père et dans l'épicerie familiale qui, par la suite, fut incendiée par des personnes qui haïssaient ses parents, par jalousie. Consécutivement à ce drame, son père se retrouva avec des dettes car il n'existait aucune assurance.

Institut Monde de Paris

Son père a donc choisi de partir à l'étranger car ceux qui y étaient se comportaient en "bourgeois"[45] lors de leur retour au pays, pendant la période de leurs congés, court séjour leur permettant de visiter leur famille. Il restait pour sa part, au village, avec sa mère, ses frères et ses soeurs.

Deux ans de scolarité ont encore passé et le mois de mai 1972 mit un terme à ces années de brillante scolarité dans cet établissement. Après les deux mois de vacances d'été, son entrée à l'école moyenne (correspond au niveau collège en France) se concrétise ce qui ravit ses parents et, malgré une situation pécuniaire des plus précaires, ils tinrent leur promesse de l'aider à financer ses études. Devoir se séparer de sa famille fut un supplice pour lui : être le sixième d'une famille de onze enfants, n'avoir que dix ans et être le seul enfant loin de sa famille, de son village, était très difficile à supporter car à cette époque, rare étaient les enfants qui quittaient le toit paternel.

Cette séparation était inévitable : une distance de cent cinquante kilomètre le séparait de son foyer. Pour s'y rendre, il fallait voyager un jour durant mais le manque d'argent ne lui permettait de rentrer que tous les cinq à six mois. Il s'installa dans un pensionnat à Kigi, lieu où était situé son Etablissement scolaire.

N'ayant qu'une seule tenue (chemise, costume, uniforme, casquette), aucun vêtement de rechange et ne possédant pas de cravate «obligatoire», il devait se préparer tous les matins à recevoir des châtiments corporels. Il n'osait pas avouer son manque de moyen pour s'acheter une cravate car la fierté liée à son appartenance culturelle lui l'interdisait. Sa situation défavorable par rapport à ses camarades lui a fait prendre conscience de l'existence de plusieurs classes bien distinctes : les nantis, les moyens et pauvres.

Sa première année dans l'école moyenne avait un double effet sur sa personnalité. D'une part, sa différence le poussait à l'affranchir de cet état en travaillant pour son avenir et d'autre part, paradoxalement, le fait d'être privé de sa famille, de son environnement, bref de tout un contexte familial et culturel, l'amenait à ne pas vouloir travailler et à désirer redoubler pour qu'il puisse retrouver les siens.

Il était, malgré lui, obligé de travailler car les moments réservés aux études du soir étaient contrôlés par le Directeur de l'école. Il n'était pas non plus question de déserter les cours durant la journée sous peine de punition. Malgré toutes ses tentatives pour échouer, il n'a pu faire autrement que de répondre à toutes les questions posées aux examens, si bien qu'il se retrouva le premier de la classe et souvent premier de l'établissement. Sa réussite honorait particulièrement le représentant de sa famille, au titre de parent d'élève qui recevait, à cette occasion, les félicitations d'usage.

[45]Le terme « bourgeois » revêt, dans le village, une valeur positive.

Institut Kurde de Paris

En 1973, son père quitta le pays pour venir travailler en France, ce qui a contribué indirectement à l'amélioration de sa situation financière. S'étant peu à peu habitué à vivre loin de sa famille, il abandonna ces idées destructrices de la première année, et commença à s'atteler sérieusement à la tâche.

En juin 1975, il clôtura sa troisième année, de l'école moyenne avec la mention «très bien» et s'inscrivit au lycée, dans une autre section de l'établissement, dans la même année.

Les fluctuations de sa bourse, ajoutées à celles de son moral, n'avaient que peu d'influence sur ses études qu'il couronna par l'obtention du baccalauréat, en section Sciences en 1978 au Lycée de Kigi.

Pendant ces années d'étude, une fois sa journée de cours terminée, il fendait du bois chez les fonctionnaires (1ère année) et il tenait les livres de comptabilité des commerçants (à partir de la 2ème année jusqu'à la terminale). Ce qui fait un total de cinq années durant lesquelles il a pu augmenter son pécule mais cela ne lui laissait guère de temps pour ses études. Malgré le travail extra-scolaire durant toute sa scolarité, de l'école primaire à la dernière année de lycée, il a toujours été en tête de classe.

En juin 1978, il a passé un concours d'entrée à l'université qui fut soldé par un échec. Ce fut insupportable pour lui mais cela s'explique aisément par le nombre de candidats, dix fois trop élevé pour la capacité d'accueil de l'université. De plus pour y entrer, il fallait, soit avoir des relations, soit avoir suivi des études spéciales dans des établissements privés. Ainsi, s'acheva la première partie de sa vie, en Turquie. Son père étant en France à ce moment là, il le fit venir pour y parfaire son éducation. N'ayant que seize ans, il eu beaucoup de difficultés à obtenir les papiers nécessaires pour pouvoir quitter la Turquie. En arrivant en France, d'autres obstacles se dressèrent devant lui pour l'obtention de ces nouveaux papiers.

Ne connaissant pas la langue et se trouvant dans une société complètement différente, cette situation nouvelle s'est présentée à lui en provoquant une fois de plus, un double effet : il était passionné par la société moderne mais en même temps la peur de l'inconnu, ne l'encourageait pas à aller plus loin dans sa découverte.

Dans un premier temps, il s'inscrivit à l'Institut International de Langue Française de Sciences Humaines de Strasbourg. Cette inscription lui a donné le statut d'auditeur. Son baccalauréat ne suffisait pas et il fallait également être âgé de 18 ans pour avoir le statut d'étudiant. Les difficultés financières, elles aussi, revinrent sans cesse à l'ordre du jour.

Son père, lui, n'avait que 3500 francs de salaire mensuel (en 1979) . Il ne pouvait faire face aux besoins de la famille qui était divisée en deux parties ; sa mère et ses neuf frères et soeurs en Turquie, un frère et son père en France (en Moselle) et lui dans le Bas-Rhin (à Strasbourg). N'ayant aucune bourse ni de l'Etat Français ni de l'Etat Turc, il distribuait des journaux la nuit, il allait à l'école le jour, mais malheureusement, cela n'a

Institut Kurde de Paris

pas suffit et il n'eut pas la possibilité de continuer ses études. Au mois d'Avril de la même année, il a quitté Strasbourg pour rejoindre son père et travailler à Saint-Avold.

L'Institut International de Langue Française des Sciences Humaines à Strasbourg lui avait cependant, à cette époque, délivré un certificat d'assiduité. Quelques années plus tard, il s'inscrivit de nouveau à l'Université à Strasbourg et à Paris et il obtint deux maîtrises, une en Sociologie et l'autre, en Administration Economique et Sociale.

C'est en avril 1979 que commença sa vie active, d'abord comme éboueur puis en effectuant des travaux de jardinage et ceci jusqu'à septembre 1979. Un changement de travail intervint en septembre de la même année. On lui proposa un emploi de maçon dans une entreprise de travaux publics. Un autre emploi lui a été offert un an plus tard au sein d'une société anonyme comme manoeuvre d'abord puis comme cariste (conducteur d'engins).

La fin de l'année 1984 fut crucial. Les difficultés rencontrées dans l'occupation d'un emploi d'animateur et coordinateur dans un secteur pluridisciplinaire (social, formation, culture, éducation, loisir, etc.) avec une responsabilité à haut risque, sans expérience professionnelle préalable, n'étaient pas facile à assumer. Il s'agissait de la mise sur pied d'une coordination pour les activités existantes menées par les associations déjà créées, d'une part et la mise en place d'actions expérimentales répondant à la demande de la population, d'autre part et enfin, trouver un relais. Aussi, il a participé au rayonnement de l'Association sur le Bassin Houiller de Lorraine dans une vingtaine de communes. Durant cette période de cinq ans et parallèlement à cette expérience salariale de militant associatif, il a été à l'origine de la création d'une SARL associative ayant pour objectif la mise en valeur des cultures à travers le savoir-faire dans la fabrication des objets artisanaux et dans leur commercialisation.

En septembre 1992, une nouvelle opportunité professionnelle lui a été donnée par une collectivité territoriale. Passer d'un emploi au sein d'entreprises industrielles et commerciales à un emploi dans le milieu associatif, c'est passer dans deux mondes différents. L'unique objectif des entreprises commerciales est le profit, pour les associations, c'est le bien-être de la population tandis que les enjeux d'une Collectivité Territoriale sont encore plus nuancés que les deux précédents. Opter pour de tels changements demande une grande ouverture d'esprit et des facultés d'adaptation certaines.

Durant ce séjour de 19 ans il a mené une vie très active, en formation théorique, d'une part, et expérience pratique, d'autre part, en dehors du travail pour lequel il était rémunéré pour certaines activités et non rémunéré pour d'autres. Au cour de cette période, il a suivi des nombreux cours du soir pour obtenir plusieurs diplômes. Il s'agissait notamment de CAP, de DUT ou d'autres examens terminaux comme par

Institut Karl de Paris

exemple, les unités de valeur nécessaires à l'obtention d'un diplôme universitaire.

Ce travail mené en parallèle de l'activité salariale lui a permis d'avoir plusieurs diplômes. Il s'agit de BAFD (Brevet d'Aptitude à la fonction de Directeur), DHEPS (Diplôme des Hautes Etudes de la Pratique sociale), Maîtrise en AES, option de développement social urbain en Europe.

Outre ces deux aspects : activités salariales et formation théorique, la vie associative communautaire et intercommunautaire a occupé une part importante de sa vie. En plus des ces activités denses il a participé à la fois à la formation des animateurs et des directeurs et à la mise en place d'un certains nombre de projets pour les jeunes avec notamment l'organisation de séjours d'échanges et de développement dans plus de soixante pays en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique.

Il assume de nombreuses responsabilités dans le domaine social, culturel, touristique, de la vente et de la publication. Sa volonté d'enseigner aux autres, et notamment à ceux qui l'entourent, ses connaissances et son savoir-faire l'a encouragé dans toutes les expériences qu'il a pu mener. Ainsi, ce rôle de formateur l'a accompagné dans tous ses domaines d'intervention.

La vie associative, l'interculturalité, la connaissance des communautés ethniques, l'animation, la gestion humaine et financière, les langues etc., font parties de son rôle de formateur.

Actuellement il milite dans une organisation internationale de la jeunesse qui oeuvre pour la cohabitation et la convivialité entre les peuples et les couches sociales de culture différente.

Si l'opportunité se présente, je vous rencontrerai la suite ...

Serdar

Institut kurde de Paris

Témoignage 2

Le terme "barrière de potentiel" signifie en électronique un seuil électrique à franchir entre deux points, si ce seuil est atteint, "le courant passe". Dans le domaine culturel, ces deux potentiels représentent deux cultures différentes. Si les individus qui les composent ont les moyens de communiquer ensemble, sont suffisamment ouverts, tolérants et curieux, le seuil peut être franchi et la communication peut être établie. Si ces mêmes individus arrivent à adopter les points de vue "des autres", ne serait-ce que temporairement, les seuils auront été assurément franchis et la communication définitivement établie.

La première de ces barrières est la barrière linguistique. Je l'ai vécu à deux reprises au cours de ma vie. La première, à l'occasion de mon entrée à l'école en Turquie, dans le village de Ceme Zeyne où je vivais et la deuxième fois, à mon arrivé en France avec l'entrée au collège. Après la langue, il me restait à franchir la barrière référentielle.

Dans le premier cas, il s'agissait d'une barrière uniquement linguistique, car les élèves comme les professeurs étaient tous des Kurdes et de langue maternelle kurde. Nos instituteurs s'exprimaient toujours en turc, même en dehors des cours, cela, par peur d'être dénoncés, emprisonnés et torturés.

Vers l'âge de cinq ans, mes parents m'avaient inscrit à l'école du village, appelée par la suite "vieille école", car il s'agissait d'une maison transformée en école. J'ai très peu de souvenirs de cette école, car l'année suivante, l'école construite par les villageois était mise en service. Mais ce dont je me souviens très bien, et qui m'a marqué, est que je me suis retrouvé seul devant la porte d'entrée de l'école, à me demander ce que l'instituteur avait bien pu me dire. J'ai su, bien plus tard, qu'il m'avait dit en turc ; "rentres chez toi !, tu es trop jeune pour commencer l'école cette année". J'avais persisté en attendant et en écoutant tranquillement derrière la porte d'entrée. A la récréation, constatant que j'étais encore là, devant l'entrée, il m'avait accepté dans ses cours en tant que plus jeune élève de la première classe (première année d'école primaire, la maternelle n'existant pas). Le moins que je puisse dire est que j'étais très curieux d'apprendre le turc et que pour moi, comme pour les autres élèves, la langue turque et l'école ne faisaient qu'un. Dans notre esprit, dans toutes les écoles du monde, tous les enfants apprenaient le turc. J'ai donc étudié en turc pendant mes cinq années d'études primaires, en bouclant ces études par un diplôme de fin d'études obligatoires avec la mention très bien.

Si j'ai "très bien" franchi cette barrière linguistique et malgré le fait que la langue turque ait été réellement imposée (il était interdit de parler

Institut Kurde de Paris

en kurde à l'école, sous peine de punition physique), c'est précisément parce que je n'avais pas vu cette barrière et je n'avais pas ressenti qu'une langue m'était imposée. Au contraire, tout cela m'apparaissant plutôt comme un jeu auquel je participais avec enthousiasme et réussite. J'imaginais que la langue turque avait été inventée pour l'éducation.

C'est vers l'âge de dix ans que j'ai été confronté à la seconde barrière linguistique. En effet, mon père qui travaillait en France depuis 1973 était venu pour rendre visite à la "grande" famille et pour emmener deux de ses fils ainsi qu'une de ses filles en France, dans le cadre d'un regroupement familial. Je suis l'un de ces fils, le dernier d'une famille de onze enfants. Je tiens à préciser, même si mon avis ne pouvait pas influencer la décision de mes parents, que je n'avais nullement exprimé le souhait de venir en France. D'ailleurs, l'image que j'avais des français et d'une manière générale, de tous les individus autres que Kurdes, n'avait même pas une apparence humaine. A défaut d'avoir vu "ces individus" et en l'absence de supports visuels, l'imagination l'avait emporté sur la raison. Pour jouer avec les références, je dirais que j'imaginais les français tels que les français imaginent les **extra-terrestres, aujourd'hui.**

Ayant traversé la Turquie d'Est en Ouest en autocar, jusqu'à Istanbul, puis voyagé en avion jusqu'à Francfort et enfin en taxi jusqu'à l'Est de la France, la première question que j'ai posée à mon père était ; " est-ce que nous sommes bien en France ?". Je ne voyais, a priori, pas de différence entre la cité où je vivais et Istanbul (du point de vue du mode de vie et des habitations). Peu de temps après, dès mon inscription au collège en sixième spéciale (pour enfants d'immigrés et de réfugiés), je me suis rendu compte qu'il y avait une différence et que ma famille vivait comme les habitants d'Istanbul, ce qui n'était pas le cas pour "les autres". Ces "autres" étaient, dans un premier temps, tous les autres; Français, Maghrébins, Italiens, Africains, sud-est Asiatiques etc.

Grâce à l'école, la barrière linguistique à été très rapidement levée, j'avais appris le français avec le même enthousiasme que le turc. Il me restait alors à franchir un deuxième type de barrière, celle des valeurs, que j'appelle "barrière référentielle" et que d'autres appellent "barrière culturelle" qui, à mon sens, regroupe l'ensemble des barrières issues de l'état de culture.

Dès lors que j'avais franchi la barrière linguistique, un choix s'imposait à moi ; dois-je vivre comme la "majorité" de la société d'accueil ou dois-je vivre en accord avec mes racines ? Les craintes des conséquences d'un mode de vie que je ne connaissais pas, ajouté au respect que j'avais pour mes parents, m'ont conduit à choisir dans un premier temps, le mode de vie souhaité par mes parents. En fait, ce choix n'était pas définitif, je l'avais simplement ajourné à l'âge adulte.

Je n'ai pas arrêté mes observations pour autant. Progressivement, je me suis rendu compte que nous avions des points communs avec d'autres minorités, d'abord avec la communauté maghrébine du fait de la proximité du mode de vie et de la religion. Puis, j'ai constaté que l'ensemble des

Institut Kurde de Paris

communautés d'immigrés et de réfugiés faisaient l'objet de préjugés et de discriminations. Cela voulait aussi dire qu'une société technologiquement avancée n'est pas plus raisonnable ni plus responsable qu'une société "sous-développée". A partir de ce moment, j'ai manifesté autant d'intérêt pour les cultures minoritaires **que pour celle de la majorité.**

Après l'obtention de mon baccalauréat avec mention en 1988, j'ai quitté le milieu familial pour les études. Ayant commencé à apprendre une nouvelle langue tous les cinq ans, depuis ma naissance, j'ai commencé à apprendre l'allemand. Cette date correspondait aussi au début d'une nouvelle phase de ma vie qui n'est pas encore terminée et qui doit me permettre de choisir mon mode de vie.

Même si je me suis déjà surpris à dire "nous, les français ..." qui est un signe d'identification à un peuple, je n'ai pas opté pour la culture majoritaire en France. Le choix n'était plus aussi simple que ce que j'avais prévu avant, il n'était plus question de choisir entre la culture d'origine et la culture d'accueil. La diversité des cultures (langues, modes de vie, religions, folklore, etc.) et les richesses de chacune d'elles me paraissaient évidentes. Elles me paraissent, aujourd'hui, être les seules sources de richesses de la France, avec les sociétés fragilement cotées en bourse !. D'autre part, je porte autant d'intérêt pour ma culture d'origine que pour ma culture d'accueil.

Pour certains aspects de la vie, lorsque les différentes cultures étaient en contradiction, j'ai usé et j'userais d'une de mes règles qui consiste à dire " tout ce qui n'est pas vrai à la fois dans l'espace et dans le temps, est faux ". D'ailleurs, cela rejoint l'idée qu'avait exprimé un de mes amis, natif du village en question; " Il ne sert à rien de chercher à établir des règles en se basant sur nos artifices, puisque tout risque de s'écrouler. Il ne sert à rien non plus de combattre les phénomènes naturels, puisque la nature gagnera toujours. Cherchons plutôt à créer des liens solides entre la nature et nos artifices ".

Lorsque j'ai décidé d'écrire ce témoignage, j'ai volontairement choisi de faire une description plutôt interne qu'externe. Au lieu de décrire mes statuts sociaux aux différentes étapes de ma vie, j'ai voulu décrire l'évolution de ma pensée car c'est cette dernière qui est à la source de mes actes.

Veysel MALA MIKAIL

Institut Kurde de Paris

Témoignage 3

Mon père était à la fois paysan, maçon et menuisier. Je vivais dans une grande famille du village de Ceme Zeyne, avec ma soeur jumelle. C'est assez jeune que j'ai dû terminer mes études primaires. Nous avons dû aider ma mère à effectuer les tâches qui lui incombaient. Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, nous avons passé l'essentiel de notre temps à la maison, au lieu de sortir et jouer. La tradition de l'Islam exigeait qu'il en soit ainsi.

Avant d'avoir dix-huit ans, un jeune homme ayant l'intention de m'épouser était venu dans notre village. C'est sur conseil de sa soeur, mariée avec un homme de notre village, qu'il est venu nous voir. J'étais timide, mais cet homme l'était également et lui aussi, était jeune. Nous avions dû vivre une éducation familiale similaire. Il avait eu envie de me parler en me rencontrant seule, mais à cause des valeurs de l'Islam et de sa timidité, il n'a jamais pu trouver l'occasion de me rencontrer. Il souhaitait avoir des occasions de me voir lors de mes différents trajets.

Nous élevions des moutons. Un jour, j'ai remarqué qu'il nous en manquait un dans le troupeau et je suis partie à la recherche de ce mouton. Ma soeur aînée m'a dit : " où vas-tu ? tu n'as pas honte ?". Je lui ai répondu : " quel est le problème ? ". Elle était au courant de l'histoire de ce jeune homme qui voulait me voir. C'est pourquoi, elle m'a conseillé : " et si cet homme t'enlève !, ne t'éloignes pas de la maison ! il a dû retenir notre mouton pour qu'il puisse te rencontrer ! ". Et je n'ai pas vu cet homme, car j'ai renoncé à ma recherche.

A cet époque (fin de l'année 1975), mon père était travailleur en France. A l'approche du nouvel an de 1976, il avait pris des congés pour venir nous voir. Cette même année, ce jeune est venu chez nous pour voir mon père et moi-même. J'ai préparé du thé pour ensuite les servir dans la salle de séjour. Une fois de plus, nous n'avons pas eu l'occasion de nous parler, mais j'ai pu remarquer qu'il avait une bonne tenue et qu'il était beau, ainsi j'ai décidé de donner mon accord pour le mariage. Bien sûr, nous n'avions pas d'idées précises du mariage. Nous nous sommes mariés avec l'accord de nos parents.

Après un an de vie commune, nous avons eu un enfant, puis il est parti effectuer son service militaire pour une durée de deux ans. Ensuite, pendant deux ans, nous étions à nouveau ensemble et il était à la fois coiffeur et éleveur. A cette époque, nos revenus était très faibles, et pour cette raison, mon mari est parti en France pour travailler. Nous étions alors, parents d'un garçon et d'une fille. Deux ans plus tard, il a prit ses congés pour venir nous voir. Alors que nous allions avoir un troisième enfant, il a effectué les démarches nécessaires pour trouver un logement en France et nous accueillir. Ainsi, en février 1984, je suis arrivée en France avec mes trois enfants et notre vie a commencé à changer.

Mes beaux-parents, m'avait habitué à une culture, a un comportement et à une discipline conformes avec les principes de l'Islam,

Institut Kurde de Paris

alors que mon mari reconnaissait le droit d'expression d'idées différentes ainsi que la diversité des modes de vies. Il m'a inscrite à des cours de Français et j'ai pu ainsi apprendre cette langue. Puis nous avons eu un quatrième enfant. Mon mari est alors tombé malade et ne pouvait plus travailler. J'ai commencé à suivre divers types de stages pour pouvoir travailler. Je suis actuellement aide-cuisinier. Je suis contente d'être en France, car il y a diverses possibilités de gagner sa vie et des moyens d'assurer l'éducation et l'avenir des enfants.

Berivan

Institut Kurde de Paris

Bibliographie

ADAMSON David G., *The Kurdish War*, Allen et Unwin, London, 1964.

AHMED Sami Said, *The Yezidis : Their life and Beliefs*, Field Research Projects, Miami, 1975.

ALI-SHAH ELAHI Nür, *L'Esotérisme kurde*, Albin Michel, Paris, 1966.

ARFA Hassan, *The Kurds*, Oxford University press, London, 1966.

BEDIR-KHAN K.A. et Lucie PAUL-MARGURITE, *Proverbes kurdes*, Berger-Levraut, Paris, 1936.

BINDER H. *Au Kurdistan, en Mésopotamie et en Perse*, Quantin, Paris, 1887.

BLAU Joyce :

- *Mémoire du Kurdistan*, Editions Findakly, Paris, 1984.
- *Contes kurdes*, traduction, CILF, Paris, 1986.

BOIS Thomas :

- *Connaissance des Kurdes*, Khayats, Beyrouth, 1965.
- "La religion des Kurdes" in *Al-Machriq*, LVI, Beyrouth, 1962.

BOZARSLAN Hamit :

- "Les révoltes kurdes en Turquie kémaliste - quelques aspects" in *Guerres mondiales*, n° 151, pp. 121-136.
- "Tribus, confréries et intellectuels : convergences des réponses kurdes au régime kémaliste" in *Modernisation autoritaire en Turquie et en Iran*, L'Harmattan, Paris, 1991, pp. 61-80.
- *Etats et minorités au Moyen-Orient*, Ed. Sciences Po, Paris, 1997.

BRUINESSEN Martin van, *Agha, sheikh and state*, Utrecht, 1978.

- "Religion in Kurdistan" *Kurdish Times*, New York, vol. 4, n° 1 et 2, 1991, pp. 5-27.

CHALIAND Gérard (sous la direction de), *Les Kurdes et le Kurdistan*, Maspero, Paris, 1978.

CHEREF-KHAN, *Le Cheref Nameh ou Fastes de la Nation kurde*, traduit du persan par François B.CHARMOY, Saint-Pétersbourg, 1868, vol. 1, 1875, vol. 2.

DOUGLAS William O., *Strange Lands and Friendly People*, Harper, New York, 1951.

EAGLETON William Gr, *The Kurdish Republic of 1946*, Oxford University Press, 1963.

GUEST John S., *The Yezidis : A Study in Survival*, KPI, London and New York, 1987.

Institut Kurde de Paris

HAMILTON A. M., *Road Through Kurdistan*, Faber, London, 1937.
HANSEN Henny H, *The Kurdish Womans's Life*, Copenhague, 1961.
JABA Alexandre :
- *Recueil de notices et récits kurdes*, Académie Impériale des Sciences, Saint-Petersbourg, 1960.
- *Dictionnaire kurde - français*, Académie impériale des Sciences, Saint-Petersbourg, 1879.
KENANE Derek, *The Kurds and Kurdistan*, Oxford University Press, London, 1964.
KUTSCHERA Chris, *Le défi kurde*, Bayard, Paris, 1997.
LESCOT Roger, *Enquête sur les Yézidis de Syrie et du Djebel-Sindjar*, Beyrouth, 1938.
Mac KENZIE D.N., *Kurdish dialect studies*, Oxford University Press, London, vol. 1, 1961, vol. 2, 1962.
NIKITINE Basile, *Les Kurdes*, Imprimerie nationale, Librairie C. Klincksieck, Paris, 1956, rééd. 1956, Ed. D'Aujourd'hui, 1975.
PAGNIEZ Marie-Odile, dessins de Laurent GIRAULT, *Turquie : sur les chemins des Kurdes*, Albin Michel Jeunesse, Paris, 1991.
SEMO Ereb, *le berger kurde*, Paris, Institut kurde de Paris, Paris, Paris, 1989.
WAHBY Tawfiq et EDMONDS C.J., *A Kurdish-English Dictionary*, Oxford University Press, London, 1ère éd., 1966, 2ème éd., 1971.
ZANA Leyla, *Ecrits de prison*, Paris, 1995.
ZANA Mehdi, *La prison n°5. Onze ans dans les geôles turques*, Arléa, Paris, 1995.
ZAZA Noureddine, *Ma vie de Kurde ou le cri du peuple kurde*, Ed. Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1982.

Institut Kurde de Paris

Table des matières

AVANT-PROPOS **7**

INTRODUCTION **9**

LE PAYS D'ORIGINE **13**

UN PEU D'HISTOIRE 17
SITUATION GÉOGRAPHIQUE 21
GÉOGRAPHIE 22
AUX ORIGINES DU MOUVEMENT POUR LA RECONNAISSANCE DE L'IDENTITÉ KURDE 23
LA CAUSE KURDE 26
LA SITUATION "GÉOCULTURELLE" DES KURDES 26
LA SITUATION GÉOPOLITIQUE DU KURDISTAN 27
LA POLÉMIQUE RELIGIEUSE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LES KURDES 34
L'AVIS D'EHMEDÊ XANÎ ET SON INFLUENCE 36
L'individu et son rôle social *36*
La personnalité ou le "moi" kurde selon Ehmedê Xanî *37*
LE KURDISTAN DE TURQUIE 46
LE KURDISTAN D'IRAN 48
LE KURDISTAN D'IRAK 53
LE KURDISTAN DE SYRIE 61
LE KURDISTAN D'EX-U.R.S.S. 62
CHRONOLOGIE 63
LIEUX ET PERSONNAGES CONNUS DE LA CULTURE KURDE 69
LA POPULATION 70
CULTURE ET LANGUE 70
RELIGIONS DES KURDES 71
EMIGRATION KURDE 72

LA SITUATION DES KURDES EN TURQUIE **75**

FEMMES DE TURQUIE 77
DES CENTAINES DE HAMEAUX KURDES RASÉS EN TURQUIE 78
LA TURQUIE FACE À LA QUESTION KURDE 78
SYSTÈME POLITIQUE 79

Institut Kurde de Paris

STATUT DES KURDES 81
LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME 82
LE "SUD-EST" DE LA TURQUIE 83
LES EFFETS DES AMÉNAGEMENTS RÉCENTS DE LA LÉGISLATION TURQUE 86
L'ENTRÉE DANS L'UNION DOUANIÈRE ENCOURAGERA-T-ELLE LA DÉMOCRATISATION? 87

UN CONTEXTE LOCAL 89

VIE QUOTIDIENNE ET ÉVOLUTION DU VILLAGE 92
CLIMAT 96
COUTUMES ET TRADITIONS 97
HOSPITALITÉ 99
"WARAN", LA TRANSHUMANCE 100
EDUCATION 101
LA SANTÉ 105
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS 106
EMIGRATIONS 109

UNE SOCIETE D'ACCUEIL 113

TERRE ET MIGRATION 115
L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE 116
Les différents concepts vus par des pouvoirs politiques des pays d'accueil 118
Les différents concepts vus par les étrangers ou leur pays 119
Les différents concepts utilisés 121
Utilisation historique et politique et effets des différents concepts 121
Contenu des concepts insertion et intégration 122

QUELQUES TEMOINS 125

TÉMOIGNAGE 1 127
TÉMOIGNAGE 2 132
TÉMOIGNAGE 3 135

BIBLIOGRAPHIE 137

TABLE DES MATIÈRES 139

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

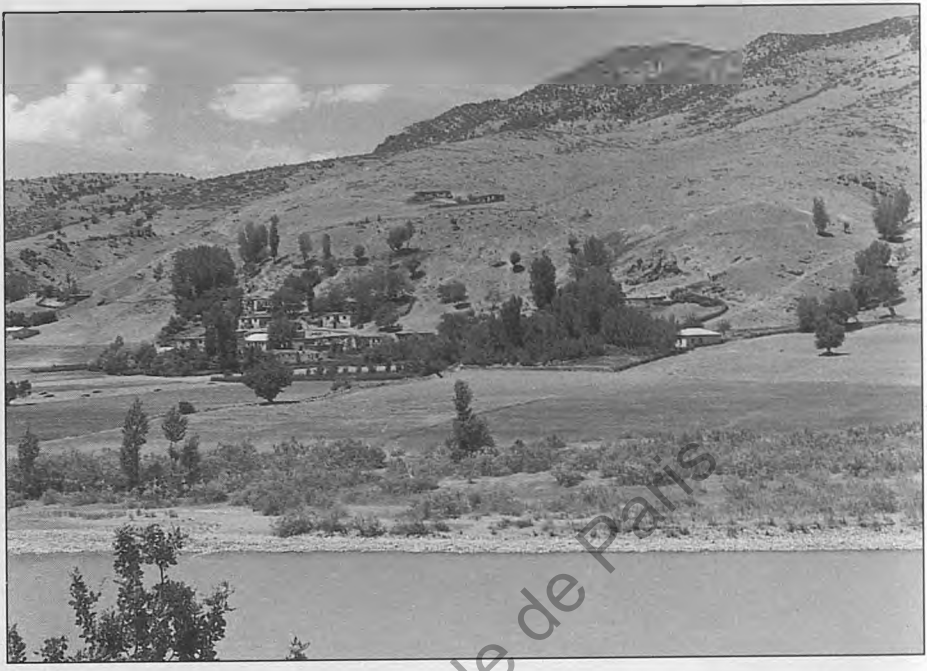
ISBN : 2-9513109-0-0
EAN : 9782951310902

Imprimerie des MAISONS POUR TOUS
14, rue Joseph Cugnot
B.P. 3054 - 79012 NIORT Cédex
Tél. : 05 49 79 76 96

Maquette et composition : P.I.A.

Edité par la Fédération Peuples d'Ici et d'Ailleurs
403, rue du Bas-Berry
79230 SAINT-MARTIN DE BERNEGOUE

Dépôt légal septembre 1998 - P.R.A. 330/95



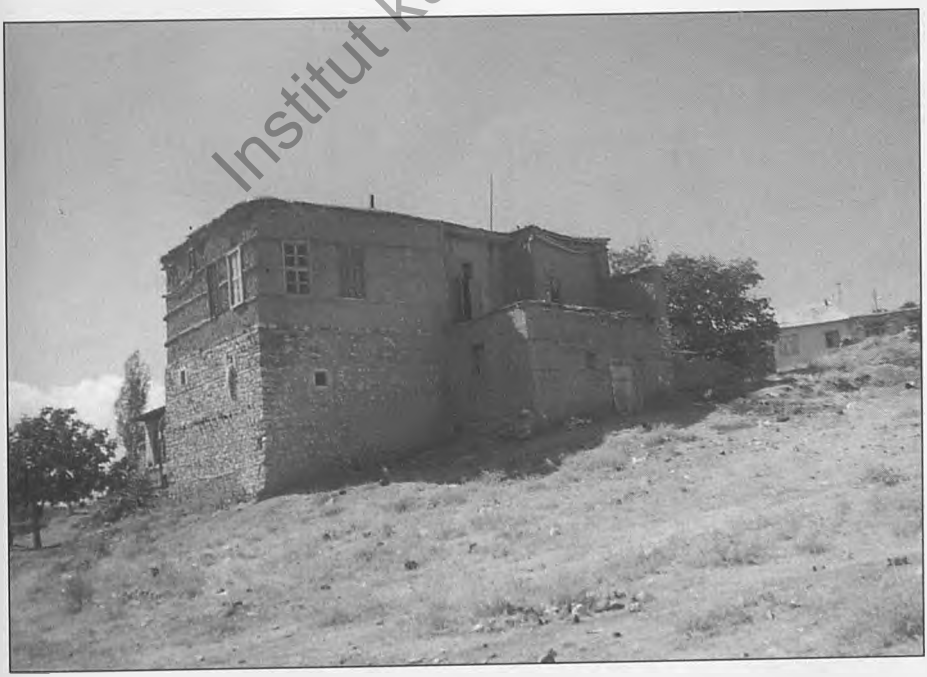
Le village de Ceme Zeyne au bord du fleuve Ceme

Institut kurde de Paris





Une maison au toit plat, typiquement kurde



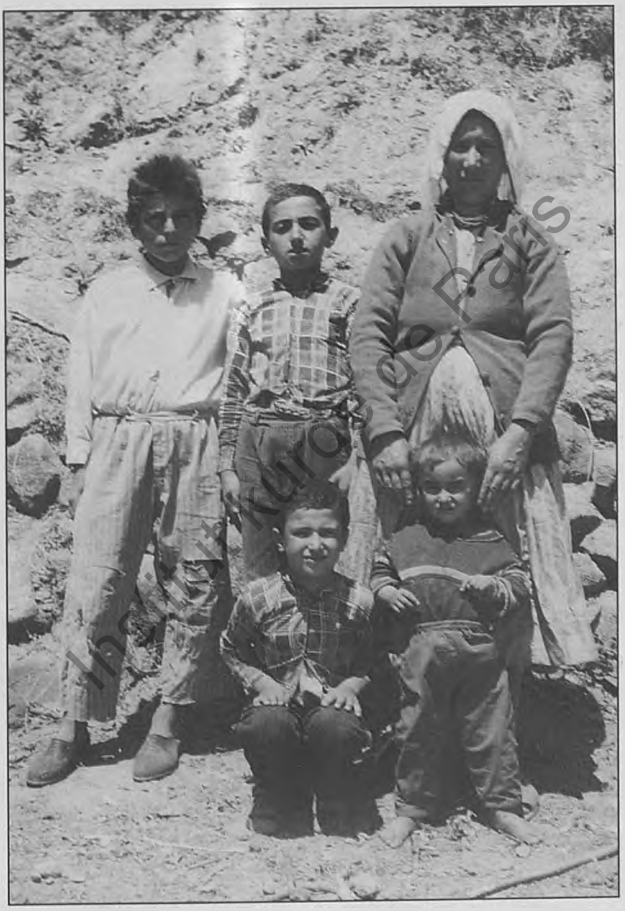
Institut kurde de Paris



Familles du village



Institut kurde de Paris



Institut Kurde de Paris

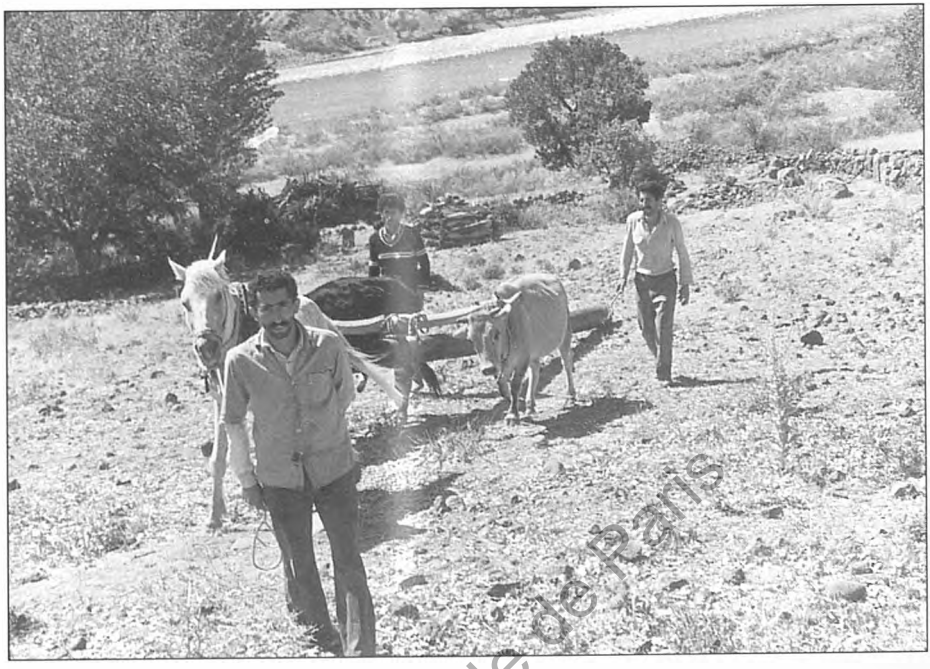
Une femme et ses enfants en 1970



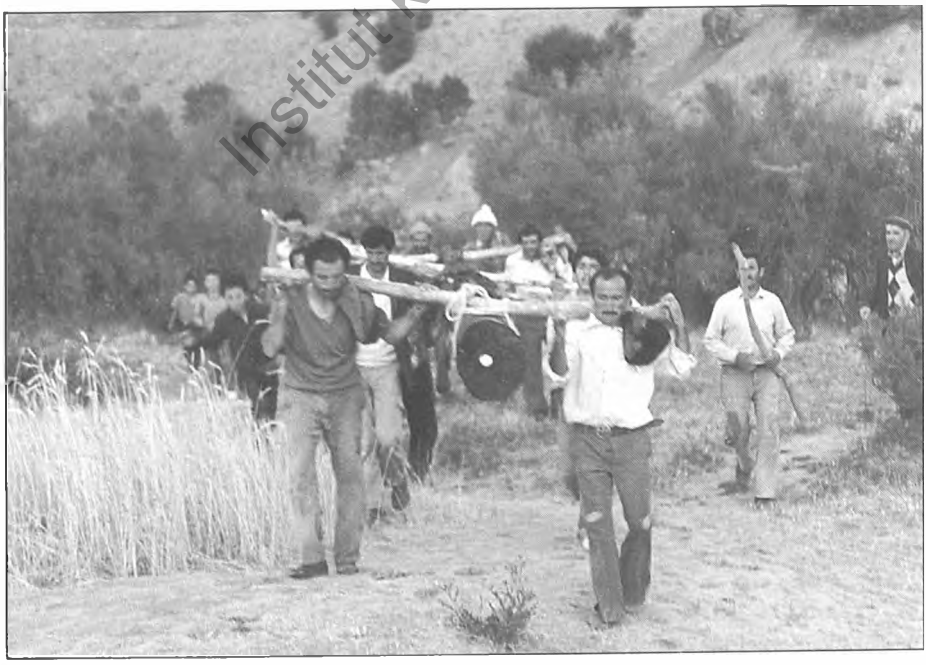
Travaux préalables à l'électrification du village



Institut kurde de Paris



L'électrification du village en 1986



Institut kurde de Paris



La vie quotidienne, au printemps, autour du village



Institut kurde de Paris



La fête des enfants sur la place du village



Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Institut kurde de Paris

Kurdes d'Ici et d'Ailleurs

A partir de leur village
CEME ZEYNE

A moment où nous terminons cette étude, des changements profonds chez les Kurdes de Turquie se réalisent, aussi bien pour ceux qui sont restés au Kurdistan que pour ceux qui se sont exilés.

Ainsi, pour diverses raisons, notamment la volonté des autorités turques de "disperser" les Kurdes ainsi que la destruction des villages et des forêts, le Kurdistan de Turquie devient fortement urbanisé. Les conséquences de cette urbanisation forcée seront considérables et restent, pour l'instant, incalculables.

Pour ceux qui se sont exilés et notamment pour ceux qui sont issus du village de Ceme Zeyne, l'espoir d'un retour au village s'évapore. Ces derniers, en plus des difficultés précédentes, se voient dépossédés du village où sont enterrés leurs ancêtres pour un projet de barrage du gouvernement.

L'espoir de retour est brisé, l'expropriation est en cours et le village sera bientôt immergé sous l'eau. Les conséquences de ces nouvelles contraintes sur la population issue du village restent, elles aussi, inconnues.

Les auteurs

Institut kurde de Paris

Peuples d'Ici et d'Ailleurs

Peuples d'Ici et d'Ailleurs
403, rue du Bas Berri
79230 Saint Martin de Bernegoue
Tél : 05-49-26-08-34

C 2